



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

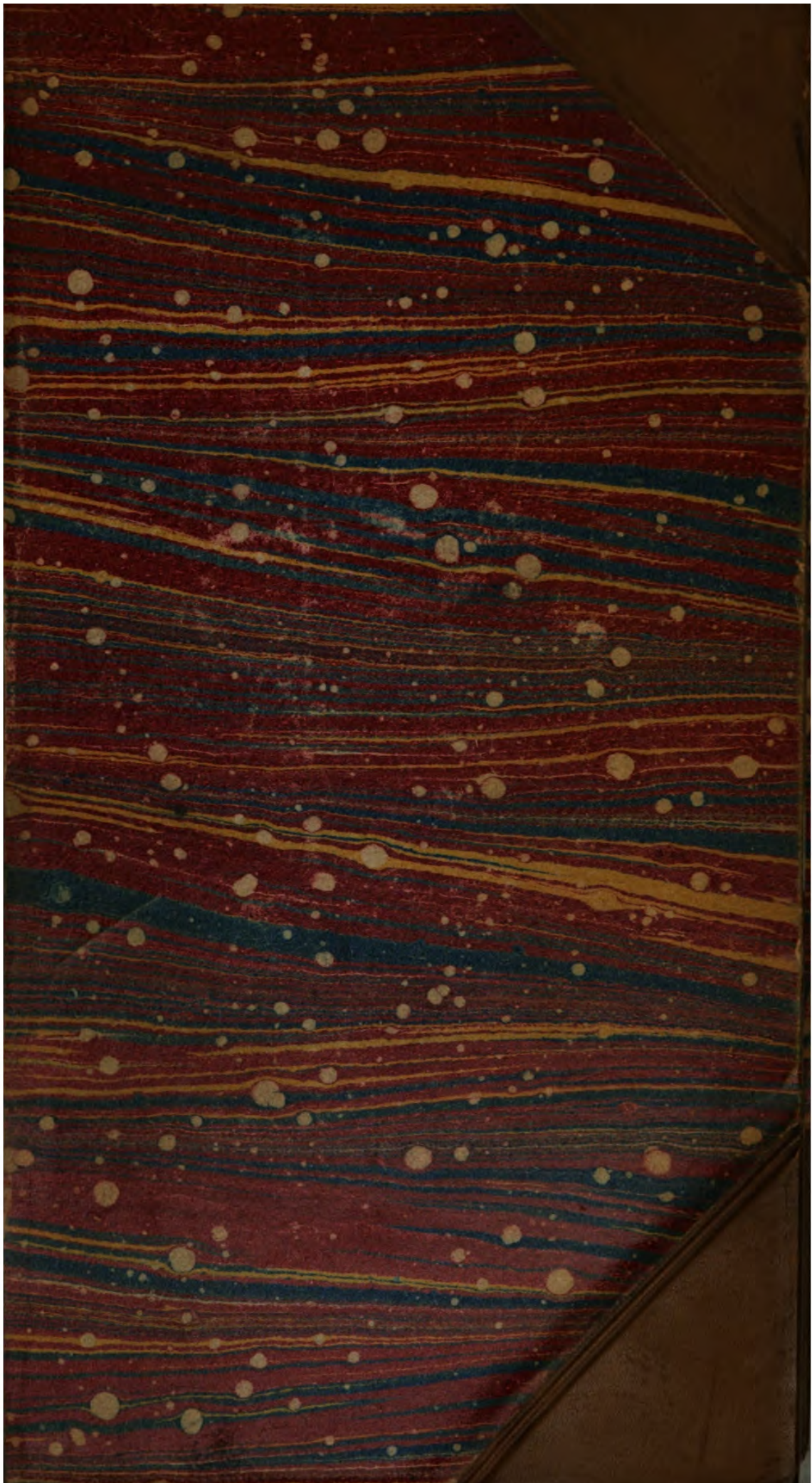
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.



✓

~~25.9.7.~~

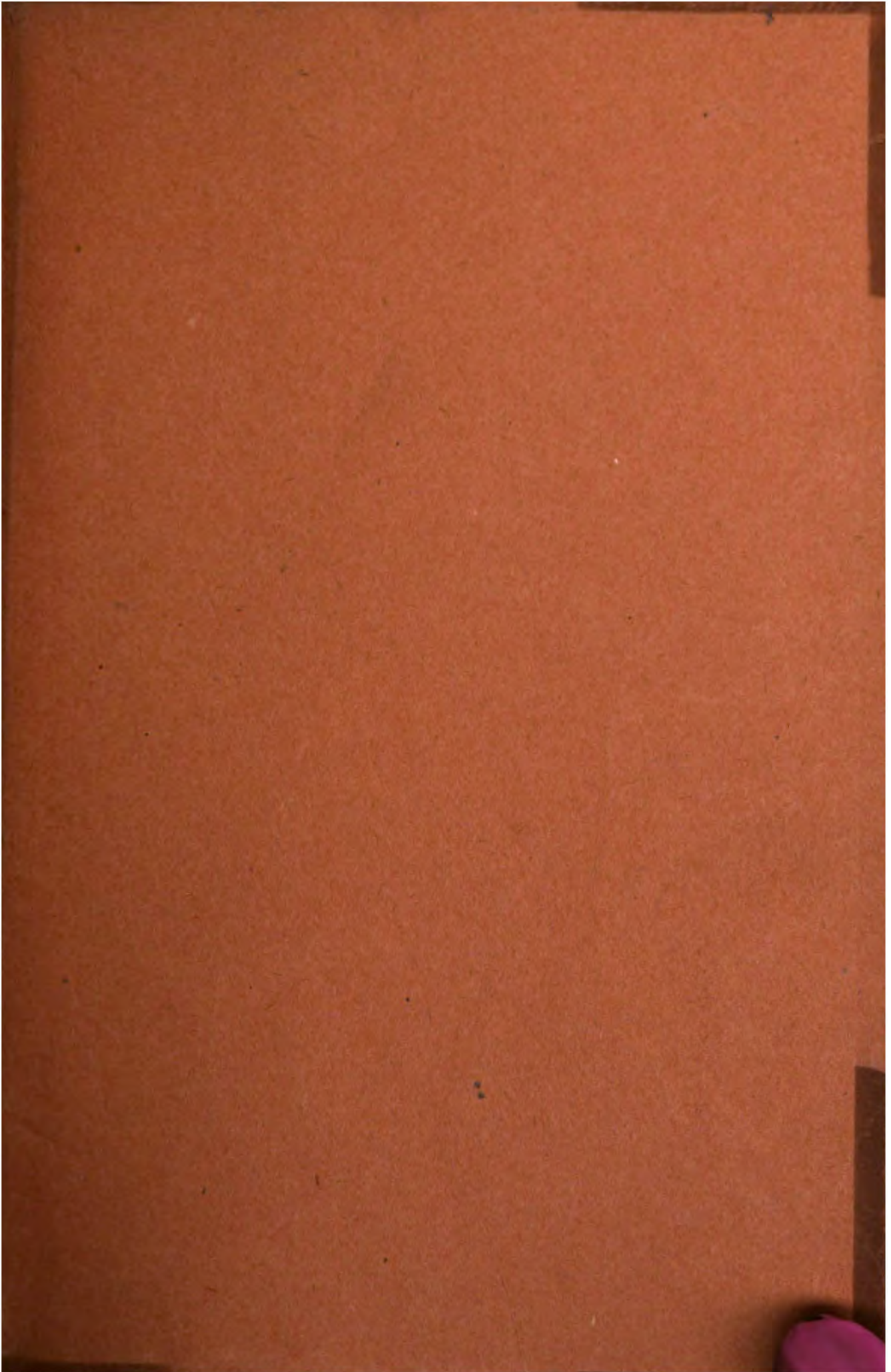
~~NS. 2008~~



Vet. Fr. III A. 242

1876.







1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions and activities. It emphasizes that this is crucial for ensuring transparency and accountability in the organization's operations.

2. The second part of the document outlines the various methods and tools used to collect and analyze data. It highlights the need for consistent and reliable data collection processes to support informed decision-making.

3. The third part of the document focuses on the role of technology in data management and analysis. It discusses how modern software solutions can streamline data collection, storage, and reporting, thereby improving efficiency and accuracy.

4. The fourth part of the document addresses the challenges associated with data management, such as data quality, security, and privacy. It provides strategies to mitigate these risks and ensure that data is used responsibly and ethically.

5. The fifth part of the document concludes by summarizing the key findings and recommendations. It stresses the importance of ongoing monitoring and evaluation to ensure that data management practices remain effective and aligned with the organization's goals.

6. The sixth part of the document provides a detailed overview of the data collection process, including the identification of data sources, the design of data collection instruments, and the implementation of data collection procedures.

7. The seventh part of the document discusses the importance of data validation and quality control. It outlines the steps involved in checking for errors, inconsistencies, and missing data to ensure the integrity of the collected information.

8. The eighth part of the document explores the various methods used for data analysis, including descriptive statistics, inferential statistics, and advanced analytical techniques. It provides a brief overview of each method and its applications.

9. The ninth part of the document discusses the importance of data visualization in presenting complex information in a clear and concise manner. It highlights the use of various charts, graphs, and tables to facilitate data interpretation.

10. The tenth part of the document concludes by emphasizing the need for continuous improvement in data management practices. It encourages the organization to regularly review and update its data management policies and procedures to stay current with best practices and technological advancements.



MARIE - ANTOINETTE
LOUIS XVI ET LA
FAMILLE ROYALE

Journal anecdotique tiré des Mémoires secrets
pour servir à l'Histoire de la république des
lettres.

Mars 1763 — Février 1782

par *Racine*
SE VEND CHEZ

FRÉDÉRIC HENRY, PALAIS - ROYAL

12, GALERIE D'ORLÉANS

500.

1500.

2507



Parmi les ouvrages publiés au dernier siècle sur les vingt-cinq années qui ont précédé la révolution française, il n'en est pas, je crois, de plus curieux ni de plus fertile en renseignements de toute nature que le journal désigné habituellement sous la dénomination de *Mémoires secrets* de Bachaumont (1).

(1) En voici le titre exact : *Mémoires secrets pour servir à l'Histoire de la République des Lettres en France, depuis MDCCLXXII jusqu'à nos jours, ou Journal d'un observateur, contenant les analyses des pièces de théâtre qui ont paru durant cet intervalle; les relations des assemblées littéraires; les notices des livres nouveaux, clandestins, pro-*

Louis Petit de Bachaumont, mort à Paris, le 28 avril 1771, à quatre-vingt-un ans, « un paresseux aimable, » comme on l'appelait, était un homme de goût qui a laissé quelques écrits sur les arts. Il vivait chez une dame Doublet, plus âgée que lui de treize ans, et qui lui survécut à peine deux semaines. Dans le salon de cette « virtuose », salon célèbre « par la réunion de tout ce qu'il y avait de plus illustres personnages dans tous les genres, » on élaborait tous les jours pendant plusieurs années, un recueil où l'on insérait à leur date les nouvelles courantes, après les avoir discutées et examinées soigneusement. Ce journal, qui commençait avec l'année 1762 et se terminait avec l'année 1769, fut acquis après la mort de Bachaumont, nous ne savons par qui, et conti-

hibés; les pièces fugitives, rares ou manuscrites, en prose ou en vers; les vaudevilles sur la cour; les anecdotes et bons mots; les éloges des savants, des artistes, des hommes de lettres morts, etc., etc., etc. Londres, 1777-1788, 36 vol. in-12.

nué sans interruption jusqu'au 31 décembre 1787, par diverses personnes, entre autres un avocat, Mouffle d'Angerville, et Pidansat de Mairobert, familier de la maison Doublet, secrétaire des commandements du duc de Chartres, et censeur royal, qui se tua le 27 mars 1779, à soixante-douze ans.

Ce fut seulement en 1777, à Londres, que l'ouvrage commença à être publié. Les neuf premiers volumes (1762-1776) parurent dans le cours de l'année, et à partir de cette époque, il en fut imprimé un tous les ans. Les successeurs de Bachaumont « gens très-instruits, nous disent les éditeurs, et très au fait du courant de la ville et de la cour, » continuèrent sur le même plan, l'élargissant toutefois peu à peu à mesure que les préoccupations politiques tinrent plus de place dans les esprits ; à cela près, on ne peut guère s'apercevoir qu'il ait été rédigé par des mains différentes.

Malgré la réputation dont ils jouissent et si intéressants qu'ils soient, ces *Mémoires secrets* ne sont lus pourtant et consultés de

nos jours que par un nombre de personnes relativement fort restreint. Cela s'explique facilement par l'étendue de l'ouvrage et la nature des sujets qui y sont traités, par la liberté d'un langage qui n'est plus dans nos mœurs, et enfin par la difficulté des recherches que ne vient point faciliter la plus petite table des matières.

Aujourd'hui que des publications récentes ont rappelé d'une manière toute particulière l'attention sur Louis XVI et sur Marie-Antoinette, nous avons pensé qu'en extrayant *textuellement* de ces *Mémoires secrets* les faits et les anecdotes qui concernent les membres de la famille royale, on arriverait à composer un journal qui pourrait offrir à bien des lecteurs tout l'attrait de la nouveauté. Ce qui nous a encouragé dans ce projet, c'est que (du moins dans les pages que nous leur empruntons ici) les *Mémoires* nous semblent porter avec eux un grand cachet de sincérité. Échos fidèles des bruits du jour qu'ils rectifient ou qu'ils complètent à l'occasion, et de l'opinion publique dont ils

suivent les fluctuations, il n'y a rien chez leurs auteurs qui trahisse les préoccupations d'un historien et encore moins les intentions et les passions d'un pamphlétaire. Ils ne parlent du roi et de la reine qu'avec respect, et il est rare qu'une parole de blâme s'échappe de leur plume.

Des anecdotes que nous citons, il y en a quelques-unes qui pourront paraître singulières; mais qu'on veuille bien se rappeler l'âge des principaux personnages qui sont mis en scène. A la mort de Louis XV, le 10 mai 1774, Louis XVI, né le 23 août 1754, n'avait pas vingt ans. Marie-Antoinette, née le 2 novembre 1755, était moins âgée que lui de quatorze mois; et enfin le comte de Provence et le comte d'Artois étaient l'un dans sa dix-neuvième, l'autre dans sa dix-septième année.

Bien que, comme l'annonce notre titre, nous nous soyons surtout occupé de la famille royale, nous n'avons pas négligé, à l'occasion, de rapporter certaines anecdotes relatives aux princes du sang. C'est ainsi

qu'on verra plus d'une fois revenir les noms de divers membres des maisons d'Orléans et de Condé.

Le *journal* que nous publions aujourd'hui n'embrasse que les dix-neuf premiers volumes des *Mémoires secrets*. Les dix-sept autres nous fourniront la matière d'une seconde publication.

LUDOVIC LALANNE.

Avril 1866.

SOMMAIRE

- 1763.** Mots des Enfants de France : le duc de Berry et le comte de Provence; le duc de Berry, le comte de Provence et le duc de Chartres, 1.
- 1765.** Les Enfants de France et le *Tom Jones* de Poinciset, 2. — Comment Louis XV annonce à la Dauphine la mort de son mari, 2, 3.
- 1767.** Mots du Dauphin (Louis XVI) et du comte d'Artois sur le *Bélisaire* de Marmontel, 3.
- 1770.** Description des carrosses de la Dauphine (Marie-Antoinette), 4. — Opéra de *Persée*, joué devant la Dauphine, 5. — Lettre de Marie-Thérèse au Dauphin, 6. — Portrait de la Dauphine, 6. — Malheurs arrivés à Paris lors des fêtes données pour le mariage du Dauphin, 7. — Lettre du Dauphin au lieutenant général de police, 9. — Dons envoyés par la Dauphine et la famille royale, 10. — Carlin, arlequin, joue sur le théâtre de Choisy devant la Dauphine qui lui donne une médaille d'or, 10. — Description du vis-à-vis de madame du Barry, 11. — Le Dauphin jette au feu la liste des spectacles, 12. — Arri-

vée de la comtesse de Provence en France ; son portrait, 12, 13 ; anecdotes sur elle et sur son mari, 14, 15. — Dessin envoyé par la Dauphine au comte de Provence, 15.

1771. Extrait de la *Gazette d'Utrecht* sur une promenade à âne faite par la famille royale dans la forêt de Compiègne, 16. — Fête donnée à la comtesse de Provence par la comtesse de Valentinois ; mot de la princesse à celle-ci, 17, 18.

1772. Mascarade à l'Opéra sur les cordons bleus, 19 ; anecdote sur Louis XV et la Dauphine, 20.

1773. La famille royale à l'Opéra ; étiquette suivie à cette occasion, 21, 22. — Mot de la Dauphine à Louis XV, 22, 23. — Le Dauphin et la Dauphine à la Comédie-Française, 23, 24. — Compliment du maréchal de Brissac à la Dauphine, 25. — Le Dauphin et la Dauphine aux Italiens, 25-27. — Fêtes données à Madame par le prince de Soubise ; fête donnée à Vanvres par Mademoiselle à Madame et à madame Élisabeth, 27, 30. — Le comte et la comtesse de Provence à l'Opéra, 30. — Le Dauphin et la Dauphine aux Italiens, 31. — Madame appelée *Gros Madame* ; anecdote à ce sujet, 31, 32. — Bonté du comte d'Artois envers ses gens, 32. — Avances de madame du Barry à la comtesse d'Artois, 32, 33. — Le Dauphin et la maison de madame du Barry, 33.

1774. La famille royale au bal de l'Opéra, 33. — Querrelle du Dauphin et du comte d'Artois, 34. — Première représentation de *Iphigénie* de Gluck, où assiste la

famille royale, 34, 35. — Entrée du comte et de la comtesse d'Artois à Paris, 36. — Promenade du Dauphin et de la Dauphine sur les boulevards; anecdote du Dauphin dormant à table, 36. — Déclaration faite en son nom par le cardinal de la Roche-Aymon, 37. — La cour après la mort du Roi, 37. — Lettre de Louis XVI au comte de Maurepas, 38. — Promenade du Roi; deuil du feu Roi, 39. — La cour à la Muette; Louis XVI est surnommé *le Désiré*, 40. — Le Roi donne à la Reine le petit Trianon; mot de mademoiselle Arnoux sur la mort de Louis XV, 41. — Mascarade du duc de Chartres, de MM. de Fitz-James et de Thiers, 41, 42. — Le petit Trianon appelé *petit Vienne*; connaissances du Roi en marine, 43. — Inoculation du Roi et de ses frères; Richard *Sans-peur*, 43, 44. — Inscriptions mises à Saint-Denis et à la statue de Henri IV; bon mot de l'abbé de Sainte-Geneviève sur la mort de Louis XV, 44. — Amusements à Marly; la Reine en cabriolet, 45. — Le marquis de Caraman est chargé d'arranger le jardin de Trianon, 46. — Instruction de Monsieur, qui envoie un éventail avec des vers à la Reine, 46, 47. — Vers sur le Roi, 47. — Le Roi n'aime pas les jeunes gens; règlement sur les femmes de chambre de la Reine, 48. — Danger couru par la Reine, 49. — Grossesse de la comtesse d'Artois; mots, à ce sujet, de madame de Quintin à la Reine, et du comte d'Artois, 49, 50. — Les demoiselles admises au bal de la Reine, 50.

1775. La Reine et la famille royale à l'Opéra, 50-52. — Anecdote du comte d'Artois et de M. de Montyon, 52-53. — La Reine endettée de 300,000 livres, 53. — Faveur

de la princesse de Lamballe; quatrain sur le mariage et la corpulence de madame Clotilde, 54, 55. — Goût de la Reine pour les courses de chevaux; les Pâques du comte d'Artois, 55, 56. — Mot sur la liaison du comte d'Artois avec mademoiselle Duthé, qui est huée à Longchamp, 56. — Dépenses énormes pour le sacre; misère du peuple; revue passée par le Roi, qui y est froidement accueilli ainsi que la Reine, 57. — Les tantes du Roi appelées *mesdames Royales*, 58. — Bonté du roi; son sacre; émotion et enthousiasme des assistants; l'envoyé de Tripoli, 59. — Suppression d'une partie du cérémonial par le clergé; Louis XVI et Grau, son valet de garde-robe, 60. — Le Roi interdit les fêtes pour son entrée et pour le mariage de madame Clotilde, 61. — Liaison du comte d'Artois avec une dame de la duchesse de Chartres, 62. — La Reine et Duché, élève de Vien, 62. — Mot du concierge Guimard au Roi, 63. — Bienfaisance du Roi et de ses frères, 64. — La Reine envoie son portrait à sa mère; sévère réponse de celle-ci; goût de la Reine pour les coiffures en plumes; le poète Auguste et le *Mercur*, 64, 65. — Faux bruit sur la grossesse de Madame; le duc d'Angoulême; chagrin de la Reine de ne pas avoir d'enfant, 65, 66. — Adieux de madame Clotilde; son entrevue avec son époux, 66, 67. — La princesse de Lamballe est nommée surintendante de la maison de la Reine; démission de la maréchale de Mouchy et de la duchesse de Cossé, 67. — Dispute d'étiquette au sujet du duc d'Angoulême, 68. — La Reine et la princesse de Lamballe; mécontentement dans la maison de la Reine, 68, 69. — Entrée de la comtesse d'Artois à Paris, 69, 70. — Excursion de la Reine seule avec

la princesse de Lamballe, 70. — Grossesse de la comtesse d'Artois ; amusements des princes, 70, 71. — Robes couleur de *puce* : satin couleur des *cheveux de la Reine*, modes à ce sujet, 71, 72. — Mot de la Reine sur les femmes ayant passé la trentaine, 72. — Courriers envoyés dans diverses manufactures avec des cheveux de la Reine, 72. — Bals chez la princesse de Lamballe ; le comte d'Artois et mademoiselle Arnoux, 73. — Vers infâmes contre la famille royale ; douleur de la Reine, 73, 74. — La Reine et la famille royale à l'Opéra ; le Roi dine chez le prince de Soubise, 74.

1776. Le comte d'Artois veut ressusciter l'ordre du Sépulcre, 75. — Hiver rigoureux ; le Roi demande des observations à Cassini de Thury ; mademoiselle Duthé et le comte d'Artois, 76. — Courses de la Reine en traîneaux ; promenades à pied du Roi à Versailles et dans les environs ; souffrances et émeute des paysans, 77. — Bal de la duchesse de Chartres ; coiffure de la Reine qui va au bal de l'Opéra, 78. — Couplets odieux contre la Reine, 78, 79. — Partie organisée par le comte d'Artois et plusieurs seigneurs, et défendue par le Roi ; repas dit *des chevaliers de Saint-Louis*, 80, 81. — Nouveaux couplets contre la Reine, 81, 82. — Courses ; mécontentement contre le comte d'Artois et le duc de Chartres, 83. — Mot de la Reine au Roi sur ses ministres, 83, 84. — La Reine à la représentation d'*Alceste*, 84. — La duchesse de Chartres à Gênes ; effet que produit sa coiffure à plumes, 85. — Mot du Roi à M. de Malesherbes, 85, 86. — Mot de la Reine sur l'acteur Clairval, 86. — Acquisition par le Roi des tableaux de la vie de S. Bruno, par

Lesueur, 86, 87. — La Reine et Monsieur au Colisée, 87. — Parodie d'*Alceste* jouée à Trianon; courses de chevaux, 88. — Appui que la Reine donne à Linguet, 89. — La Reine, le duc et la duchesse de Chartres à la fête de Saint-Cloud; fête donnée à Brunoy par Monsieur; son surintendant Cromot, 90, 92, 93. — Brouille dans la famille royale; la Reine et madame Élisabeth à l'Opéra, 91. — Louis XVI et son barbier, 91, 92. — Pension accordée à Chamfort, 93, 95. — Recherche d'un pamphlet contre la cour, 93, 94. — Courses de chevaux; le Roi parie un écu avec le comte d'Artois, 94. — Courses à Fontainebleau; cheval du comte d'Artois; arrivée d'Anglais; paris, 95, 96. — Singulier placet présenté au Roi par un abbé, 96, 97.

1777. Bals de la Reine, d'où sont exclus les mauvais danseurs; mot du Roi à ce sujet, 97, 98. — Lettre singulière reçue par Monsieur, 98. — Suspension du *Journal de Paris*, 99. — La Reine au bal du duc de Chartres, 100. — La Reine va souper chez la princesse de Lamballe, et de là au bal du Palais-Royal; sommes énormes perdues au jeu, 100, 101. — *Dom Japhet d'Arménie* joué à la cour; par ordre du Roi les acteurs y contrefont la Reine et le comte d'Artois, 102. — Course de chevaux à Vincennes où le comte d'Artois perd 600 louis; ce que le Roi lui dit à ce propos, 102, 103. — Mademoiselle Arnoux soutenue par la Reine contre le public; ordre de *la Persévérance*; mot de M. de Coigny au comte d'Artois, 103, 104. — Le Roi cesse de s'occuper de serrurerie; anecdote à ce sujet, 104, 105. — La Reine au concert spirituel, 105. — La Reine va au-devant de

son frère, l'empereur Joseph II, avec une suite de quatorze cabriolets; pluie; désordre des toilettes, 106, 107. — La Reine, la famille royale et Joseph II à l'Opéra, 107, 108. — Mots de l'Empereur, 108. — Voyage du comte d'Artois à Bordeaux, 109. — Il écrit la relation de son voyage, 110. — Quatrain sur l'Empereur et la cour de Versailles; l'auteur est mis à la Bastille, 110. — Voyage de Monsieur à Bordeaux, 111. — Liaison du comte d'Artois avec la danseuse Michelot; la Reine et les princesses à la Comédie-Italienne, 112. — Fêtes au petit Trianon, 113. — Compliment de la Reine à Joseph Vernet, 114. — Amour de la Reine pour la parure; anecdote sur les plumes d'une actrice jouant devant elle à Choisy, 114. — Parodie de l'opéra d'*Ernelinde*, jouée devant le Roi qui donne une pension à l'auteur; bouffons d'Italie; course à la plaine des Sablons où assiste la Reine, 115. — La *Princesse A,E,I,O,U*, parade jouée à Choisy devant la famille royale; poissardes appelées à la cour pour donner des leçons aux acteurs, 116. — Elles réclament une pension et un titre; divertissement poissard dont est chargé Sauvigny par le comte d'Artois, 117. — L'actrice Raucourt protégée par la Reine, 117, 119. — Pari de 100,000 francs de la Reine avec le comte d'Artois, au sujet de *Bagatelle*, 117, 118. — La Reine au bal de la ville de Fontainebleau, 118, 179. — Défense faite à la Reine par son médecin Lassonne; mot du Roi à ce sujet, 119. — La Reine au bal de l'Opéra, 119, 120. — L'Anglais Smith, grand joueur, admis à la cour, 120. — Carrosses de carton; le comte d'Artois commande un pavillon de carton à l'inventeur, 120, 121.

1778. Courses en traîneaux, 121, 122. — Accueil que fait le Roi au pilote Boussard, 121, 122. — Diamants donnés à la danseuse Michelot par le comte d'Artois, 123. — Voltaire à Paris; ce que le comte d'Artois et la Reine lui font dire, 123, 124. — *Matroco*, de Grétry, joué à la cour et à Paris, 124, 125. — Mots sur le Roi et la famille royale, 125, 126. — Aventure de la Reine avec un homme masqué au bal de l'Opéra, 126, 127. — Querelle du comte d'Artois et de la duchesse de Bourbon au bal de l'Opéra; suites de cette querelle, 127-130. — Duel du comte d'Artois et du duc de Bourbon, 130-132. — Accueil fait aux divers membres de la famille royale à l'Opéra, 131-133. — Quatrain sur cette aventure; exil du comte d'Artois et du duc de Bourbon, 133. — La Reine à la représentation d'*Irène*; retour du comte d'Artois et du duc de Bourbon, 134. — *Irène* jouée à la cour, 135-136. — Voltaire au spectacle de madame de Montesson et chez le duc de Chartres, 136. — Arrestation de Goupil et de sa femme, femme de chambre de la Reine; fête et loterie à Marly pour la grossesse de la Reine, 137. — Salle de comédie à Marly; bouffons italiens à la cour, 138. — Madame Diane de Polignac, dame d'honneur de madame Élisabeth; passion de la princesse pour l'équitation, 138, 139. — Comment la Reine annonce au Roi sa grossesse, 139. — Pharaon établi chez la Reine, qui prend pour banquiers M. de Chalabre et M. Poinçot; violation de l'étiquette à l'égard de celui-ci, 139, 140. — Anecdote sur le roi et son premier valet de chambre, 140, 141. — Madame Molé, actrice, envoyée au For-l'Évêque, 141, 142. — Jeu aux hôtels des ambassadeurs, 142. — Escroqueries commises par les duchesses et les

femmes de la cour au jeu de Marly; précaution à ce sujet, 143, 144. — Théâtre dans les appartements de Versailles, 143. — Signaux pour annoncer à Vienne l'accouchement de la Reine, 144. — Monsieur au Luxembourg; acquisition du terrain des Chartreux, 144, 145. — L'accoucheur de la Reine, Vermond, 145. — Le charlatan Printems, 146. — Accouchement de la Reine; *ouverture du ventre*, 146, 147. — Spectacle gratis à la Comédie-Française; les charbonniers et les poissardes, 147. — *Te Deum* à Notre-Dame; illuminations; devise de la *Pierre au lait*, 148. — Querelles entre le directeur et le personnel de l'Opéra; mot du Roi à ce sujet, 148, 149.

1779. Classement des femmes de la cour par le comte d'Artois et le duc de Chartres; mot sanglant de madame de Fleury à celui-ci, 150. — Mot du Roi à la cour des Aides; manière délicate dont il fait l'éloge de Necker, 151. — Monsieur au baptême de Madame, 152. — Mariage de cent jeunes filles dotées par le Roi, 153-154, 156, 157. — Représentation d'*Ésope à la cour* par ordre du Roi, 154-155. — Le Roi et le futur Dauphin, 155. — Cession du Luxembourg à Monsieur, 156. — Le Roi et la Reine assistent aux fêtes à Paris, et sont froidement reçus; *aboyeurs*, 157-158. — Aventures du Roi au bal avec M. de Narbonne et avec une dame masquée, 158-159. — Mot piquant au duc de Chartres, 159, 160. — Mademoiselle Bertin, marchande de modes de la Reine, 160. — Description du trône fabriqué pour la réception des chevaliers du Saint-Esprit, 161, 162. — Commerce de diamants; la Reine achète une paire de girandoles

d'un million, 163. — Visite de la Reine à madame Jules de Polignac, 163, 164. — Le Roi et la duchesse de Villequier, 165. — La Reine assiste à la première représentation de *Iphigénie en Tauride* de Gluck, 165. — Le comédien Prévile danse devant le Roi; mademoiselle Bertin au spectacle de Marly; Monsieur au Luxembourg, 166. — Mariage de mademoiselle Jules de Polignac, 167, 168. — Mot du prince de Poix au comte d'Artois, 168, 169. — Propos de Monsieur; spéculation du comte d'Artois, 169.— Espièglerie du Roi à la Reine, 170. — Fêtes décommandées par le Roi; le duc de Chartres et son coureur, 171. — La famille royale à la fête de Saint-Cloud, 172. — *Te Deum* pour la prise de la Grenade; l'actrice Raucourt, 173. — Représentation de *les Battus payent l'amende* à Versailles, 174. — Madame Élisabeth est inoculée, 174. — Monsieur au Luxembourg; Louis XVI joue au lansquenet, 175. — Mauvaise influence du maréchal de Richelieu; pertes énormes du comte d'Artois au jeu, 176. — Bouffons venus d'Italie, 176, 177. — Duel du prince de Condé et de M. d'Agoult, 177-179. — Mariage d'un prince de Carignan avec mademoiselle Magou, 180. — Anecdote au sujet de mariages disproportionnés : Madame et la vicomtesse de Laval, 180, 181. — Suites du duel du prince de Condé et de M. d'Agoult, 180, 182.

1780. Mademoiselle Raucourt, Sophie Arnoux, le prince d'Hénin et le comte d'Artois; mot du duc de Laval à Monsieur; le comte d'Estaing soupe avec le Roi, 183. — Perruquiers et coiffeurs, 184. — Jeu de *tire-en-jambe* chez la Reine; dévotion du comte de Maurepas, 185. —

Aventure du prince de Lambesc, 185-187. — Anecdote sur l'abbé d'Espagnac, 187-189. — La Reine chez la duchesse de Villequier; le jeu de *decampativos*; parodie d'*Aucassin et Nicolette*, 189-191. — Le marquis de Chatellard, 191. — Amitié de la Reine pour madame Jules de Polignac, 191-192. — Courses de chevaux à Vincennes, 192-193. — Revue passée par le Roi dans la plaine des Sablons; la Reine et madame Jules de Polignac; la princesse de Lamballe, 193, 194. — Description de Bagatelle, 194-197. — Le comte d'Artois et un officier au jeu de paume, 197. — Le comte d'Artois danse sur la corde devant la Reine; coiffure de la Reine, 198, 199. — Aventures du comte et de la comtesse de Balbi, 199, 200. — Dissensions dans la maison de Condé; mademoiselle de Condé, 201. — Aventure de madame de Châtillon, 202. — La Reine joue la comédie au petit Trianon; Madame refuse de jouer avec elle, 202, 203. — La Reine joue devant les gardes du corps; le Roi paye les dettes du comte d'Artois; fête à Bagatelle, 204. — Réforme de la Bouche, 204, 205. — Le comédien Michu donne des leçons à la Reine, 205. — Le jeu de société *la peur* à Marly; le prince de Montbarrey, 205, 206. — Les médecins défendent à la Reine de jouer la comédie; mot sur elle, 206. — Nouvelles dissensions dans la maison de Condé, 206. — Accident arrivé au *beau Dillon*; visite de la Reine à madame J. de Polignac, 207. — Racommodement de la Reine et de Madame; cause de leur brouille, 208. — Baptême du bâtard du duc de Bourbon et de l'actrice Michelot, 209, 212, 214. — Fête à Brunoy où assiste le Roi et où la Reine ne veut pas aller; anecdote à ce sujet, 209, 211. — *Sotti-*

sier que fait imprimer au Louvre le comte d'Artois, 210. — Aventure du comte d'Artois et de mademoiselle Contat, 212, 213. — Charge de *dame du lit* créée pour madame de la Borde, 213. — Séparation du duc et de la duchesse de Bourbon, 214, 215.

1781. Mademoiselle Bertin et une dame de la cour, 215, 216. — Libelles contre la famille royale; arrestations, 216. — Lettre du comte d'Artois au lieutenant général de police au sujet d'une maison de jeu au Temple, 216, 217. — Arrêt du parlement contre les jeux; réforme des banquiers de la Reine, 217, 218. — Madame de Cassini et Necker; M. Pezai, instituteur militaire de Louis XVI, Dauphin, 219. — Courses de juments à Vincennes, 220. — Le duc de Chartres et les propriétaires voisins du Palais-Royal, 220, 222. — Monsieur veut vendre une partie du jardin du Luxembourg, 222. — Les princes à Longchamp, 222. — Parure de diamants donnée par le Roi à la Reine, 223. — Necker soutenu par la Reine, qui loue son mémoire sur les assemblées provinciales, 224. — La duchesse de Polignac et madame de Boufflers; vers de Racine, 225. — Sortie du Roi contre le marquis de Voyer, 225. — *La Veillée villageoise* jouée devant la Reine; démission de Necker abandonné par la Reine; madame de Polignac, 226. — Écoliers du collège d'Harcourt au château de Bellevue; accueil qu'ils reçoivent du Roi et de la famille royale, 227. — Détails sur la démission de Necker, que la Reine engage le Roi à accepter, 228. — Mesures de rigueur provoquées par le Roi contre l'*Histoire des Indes* de l'abbé Raynal, 229. — Retraite de gens de lettres au

séminaire de Saint-Lazare ; la Reine, l'abbé Delille et le comte d'Artois, 230, 231. — Bon mot du comte d'Artois à la Reine sur sa grossesse ; placards au Palais-Royal contre le duc de Chartres, 231. — Le neveu du comte de Grasse à Versailles ; mauvais accueil que lui fait le Roi, 232, 233. — Quolibets contre le duc de Chartres, 233. — La cour à la Muette à cause de madame de Polignac ; les *Polissons*, 233, 234. — Bruits sur la grossesse de Madame ; mot de Monsieur à ce sujet, 234. — Naissance du Dauphin ; détails à ce sujet, 234, 235. — Joie du Roi, 236. — *Te Deum* à Paris, 236, 237. — Les cours vont haranguer le Roi, 238. — Chef-d'œuvre des serruriers en l'honneur du Dauphin, 238, 243. — Les *dames de la halle* à Versailles ; leur harangue au Roi, 238, 239. — Modes nouvelles en l'honneur du Dauphin, 240. — Députation de l'église de Paris à Versailles ; madame Poitrine, nourrice du Dauphin ; la *gardienne du ventre*, 240-242. — Épigramme sur les vers en l'honneur du Dauphin, 242. — Les dames de la halle et les ramoneurs, à Versailles, 242, 243. — Mort du comte de Maurepas, 243-245. — Anecdote du comte d'Artois et de mademoiselle Contat, 246. — Mot de M. de Maurepas au comte d'Artois, 247. — Noël contre la cour, 247. — Libelle contre la cour ; Jacquet à la Bastille ; son histoire, 248, 249. — Mot du comte d'Artois à son fils sur le Dauphin, 249, 250. — Maladie de la comtesse d'Artois ; tendresse que lui témoigne son mari, 250, 251.

1782. Faux bruit sur la grossesse de Madame, 251-252. — Rivalité de la Reine et de madame Adélaïde auprès du Roi, 252. — Appartement à Versailles ; luxe

des femmes, 253. — Madame de Genlis gouverneur des enfants du duc de Chartres; mot de Louis XVI à ce sujet, 254. — Fêtes à Paris, 255-259. — Disputes d'étiquette, 256, 257. — Bal à l'hôtel de ville, 259. — Arrestation de trois individus au sujet de la *Vie d'Antoinette*; bal de l'Opéra aux Tuileries, 260. — Bal donné par les gardes du corps à la Reine, 260-261; M. de Mouret nommé colonel, 261. — Aventure du comte de Luçon, 261, 263. — Couplets à la Reine; libelle contre la Reine, 263, 264.

FIN DU SOMMAIRE.

MARIE-ANTOINETTE

LOUIS XVI

ET LA FAMILLE ROYALE

25 mars 1763. — On commence à répandre les bons mots des enfants de France ; on en cite deux entre autres qui décèlent leur manière de penser.

Le duc de Berry (1), en parlant, avait lâché le mot *il pleuva*. « Ah ! quel barbarisme, s'écria le comte de Provence, mon frère ; cela n'est pas beau, un prince doit savoir sa langue. — Et vous, mon frère, reprit l'aîné, vous devriez retenir la vôtre. »

Le duc de Chartres étant allé faire sa cour aux enfants de France, il appelait toujours M. le duc de Berry, *Monsieur* : « mais, dit ce jeune prince, monsieur le duc de Chartres, vous me traitez bien cavalièrement ; ne devriez-vous pas me

(1) Louis XVI.

« donner du *Monseigneur*? — Non, reprit vive-
« ment M. le comte de Provence, non, mon
« frère, il vaudrait mieux qu'il dît *mon cousin*. »

1 mars 1765. — Les enfants de France, pour qui Poinset a fait un divertissement assez mauvais, ayant su sa disgrâce au théâtre Italien (1), en ont été si touchés que les gentilshommes de la chambre, pour faire leur cour, ont exigé des comédiens de jouer *Tom Jones* une seconde fois. On a distribué beaucoup de billets *gratis*, et par une révolution assez extraordinaire, cette pièce, huée, bafouée la veille, hier est montée aux nues. On a demandé les auteurs, et ils ont reçu de grands applaudissements. On ne doute pas que cette pièce ne retombe incessamment dans l'oubli tout à fait.

22 décembre 1765. — Voici la manière dont le

(1) Le 26 février, *Tom Jones*, opéra-comique en trois actes et en prose, musique de Philidor, paroles de Poinset, avait essuyé une chute complète.

Roi a annoncé à madame la Dauphine la mort de son mari (1) :

Ce prince avait chargé le grand aumônier de rester auprès du mourant jusqu'au dernier instant. Ce prélat s'étant rendu près du Roi, Sa Majesté a pris sur-le-champ son parti, a fait venir M. le duc de Berry, et après lui avoir fait un discours relatif aux circonstances, il l'a conduit chez madame la Dauphine; en entrant il a dit à l'huisier de la chambre : « annoncez le Roi et M. le Dauphin. » Cette princesse a senti ce que cela voulait dire, s'est jetée aux pieds du Roi, etc.

20 mars 1767. — *Bélisaire* (2) continue à faire le sujet des conversations. Plusieurs poètes ont fait des vers pour et contre, suivant leurs affections envers l'auteur. Mais ce qu'on cite et qui ne doit point être oublié, c'est une conversation

(1) Louis de France, dauphin, père de Louis XVI, mourut à Fontainebleau le 20 décembre 1765. Sa femme, Marie-Josèphe de Saxe, mourut le 13 mars 1767.

(2) Ce roman de Marmontel avait paru l'année précédente.

des enfants de France à l'occasion de ce livre : comme ils en parlaient ensemble, le comte d'Artois dit qu'il trouvait fort plaisant qu'un cuistre, un pédant de collège, comme M. Marmontel, s'avisât de s'ériger en précepteur des rois, et de leur donner des leçons ; que si cela dépendait de lui, il ferait fustiger l'auteur aux quatre coins de Paris ; et moi, reprit le Dauphin, si j'étais Roi, je le ferais pendre.

30 janvier 1770. — Les carrosses de madame la Dauphine (1) font la curiosité du jour. Les amateurs vont les voir chez le sieur Francien, sellier, où l'on doit les emballer incessamment pour les envoyer à Vienne. Ce sont deux berlines, beaucoup plus grandes que les carrosses ordinaires, mais plus petites que ceux du Roi. Elles ne sont qu'à quatre places. L'une est revêtue d'un velours ras cramoisi en dehors, où sont brodées en or les quatre saisons sur les principaux panneaux, avec tous les attributs relatifs à la fête. L'autre est en velours bleu de la même espèce, et représente les

(1) Marie-Antoinette.

quatre éléments, en or aussi. Il n'y a aucune peinture dans tout cela, mais l'ouvrage de l'artiste est d'un fini, d'un recherché qui équivaut presque à ce bel art. Les couronnements sont très-riches : l'un des deux même paraît trop lourd. L'impériale est surmontée de bouquets de fleurs en or de diverses couleurs, dont le travail n'est pas moins précieux. Ils sont d'une souplesse qui les fait agiter au moindre mouvement, et les rend flexibles au gré du plus léger souffle. Le sieur Trumeau est l'auteur de toute la broderie, aussi élégante que magnifique, et M. le duc de Choiseul, comme ministre des affaires étrangères, a ordonné ces superbes équipages, qui font infiniment d'honneur au goût de ce ministre.

18 mai 1770. — On a joué hier pour premier spectacle à la cour l'opéra de *Persée*. On sait que les paroles sont de Quinault et la musique de Lully. Malgré toutes les précautions qu'on a prises pour renforcer cette dernière, il a paru singulier que pour début on assomme madame la Dauphine, dont l'oreille n'a entendu jusqu'ici que les meilleurs ouvrages des grands maîtres d'Italie, d'un récitatif français, que l'on sait être insupportable pour ceux qui n'y sont pas faits.

20 mai 1770. — Il se répand dans le public une lettre de l'Impératrice-Reine à Monseigneur le Dauphin, qu'elle a chargé madame la Dauphine de remettre à ce jeune prince. Rien de plus tendre et de plus éloquent que cet écrit. Il roule principalement sur le sacrifice que fait cette auguste mère, d'une fille chérie, en faveur d'un époux dont elle espère qu'elle fera la félicité, et qu'elle adopte pour son fils.

27 mai 1770. — Voici exactement le portrait de madame la Dauphine. Cette princesse est d'une taille proportionnée à son âge, maigre, sans être décharnée, et telle que l'est une jeune personne qui n'est pas encore formée. Elle est très-bien faite, bien proportionnée dans tous ses membres. Ses cheveux sont d'un beau blond ; on juge qu'ils seront un jour d'un châtain cendré : ils sont bien plantés. Elle a le front beau, la forme du visage d'un ovale beau, mais un peu allongé, les sourcils aussi bien fournis qu'une blonde peut les avoir. Ses yeux sont bleus, sans être fades, et jouent avec une vivacité pleine d'esprit. Son nez est aquilin, un peu affilé par le bout : sa bouche est petite ; ses lèvres sont épaisses, surtout l'inférieure, qu'on sait être la

lèvre autrichienne. La blancheur de son teint est éblouissante, et elle a des couleurs naturelles qui peuvent la dispenser de mettre du rouge. Son port est celui d'une archiduchesse; mais sa dignité est tempérée par sa douceur, et il est difficile, en voyant cette princesse, de se refuser à un respect mêlé de tendresse.

31 mai 1770. — Le feu d'artifice tiré hier à la place Louis XV (1) a eu les suites les plus funestes. Outre la mauvaise exécution, un accident est arrivé d'une fusée qui est tombée dans les *corps de réserve d'artifice*, a fait partir le bouquet au milieu de la fête, a enflammé toute la décoration, et a rendu ce spectacle fort médiocre. Le sieur Ruggieri n'a pas profité des fautes de son antagoniste Torrè, et n'a pas les mêmes excuses. Outre que son plan était beaucoup moins combiné que celui de l'autre, et n'exigeait pas la même étendue de génie, c'est qu'il n'avait pas éprouvé les mêmes contrariétés de la part du temps, et le ciel l'avait favorisé entièrement.

L'accident survenu au bastion a été fort long, et comme on ne donnait aucun secours au feu,

(1) Pour le mariage du Dauphin.

bien des gens se sont imaginé que cet incendie était un nouveau spectacle qui, en effet, présentait un très-beau coup-d'œil, et éclairait magnifiquement la place, pendant qu'on formait l'illumination.

Mais pendant ce temps il se passait une scène infiniment plus tragique. La place n'ayant, à proprement parler, qu'un débouché dans cette partie du côté de la ville, et la foule s'y portant, indépendamment des voitures qui venaient prendre ceux qui avaient été invités aux loges du gouverneur et de la ville, pratiquées dans les bâtiments neufs, un fossé, qu'on n'avait point comblé, et qui s'est trouvé au passage de quantité de gens poussés par derrière, les a fait trébucher; ce qui a occasionné des cris et un effroi général. Trop peu de gardes ne pouvant suffire à contenir la presse, ont été obligés de succomber ou de se retirer; des filous, sans doute, augmentant le tumulte pour mieux faire leurs coups; des gens opprésés mettant l'épée à la main pour se faire jour, ont occasionné une boucherie effroyable, qui a duré jusqu'à ce qu'un renfort puissant du guet ait rétabli l'ordre. On a commencé par emporter les blessés comme on a pu, et ce spectacle était plutôt l'idée d'une ville as-

siégée que d'une fête de mariage. Quant aux cadavres, on les a déposés dans le cimetière de la Madeleine, et l'on y en compte aujourd'hui 133. Pour les estropiés, on n'en sait pas la quantité. M. le comte d'Argental, envoyé de Parme, a eu l'épaule démise; et M. l'abbé Raze, aussi ministre étranger, a été renversé et est horriblement froissé et meurtri.

3 juin 1770. — M. le Dauphin a paru fort inquiet dès le commencement du jour du premier juin, de ce que son mois n'arrivait pas. Il est de deux mille écus, destinés à ses menus plaisirs. On ne pouvait deviner le sujet de cette impatience. On l'a découvert enfin par l'usage qu'il a fait de son argent. Il a envoyé la somme entière à M. le lieutenant général de police avec la lettre suivante :

« J'ai appris le malheur arrivé à Paris à mon
« occasion, j'en suis pénétré. On m'a apporté ce
« que le Roi m'envoie tous les mois pour mes
« menus plaisirs; je ne peux disposer que de cela,
« je vous l'envoie : secourez les plus malheureux.
« J'ai, monsieur, beaucoup d'estime pour vous.

« Signé, LOUIS AUGUSTE.

« Versailles, le 1^{er} juin 1770. »

Madame la Dauphine a aussi envoyé sa bourse à M. de Sartine. Mesdames en ont fait autant. Les princes du sang ont suivi cet exemple respectable, et des particuliers l'ont imité. Il en est qui n'ont pas même voulu qu'on sût d'où venaient les secours qu'ils envoyaient. Les fermiers généraux ont donné 5,000 livres.

15 juillet 1770. — Le Roi a fait un petit voyage à Choisy depuis le 10 jusqu'au 13 avec madame la Dauphine. Comme cette princesse goûte peu les tragédies, et encore moins nos grands opéras, on a exécuté sur le théâtre de ce château des pièces italiennes et des opéras comiques. Arlequin a eu le bonheur de réjouir extrêmement madame la Dauphine, et la musique légère et agréable des petits drames qu'on vient de nommer, ont paru lui plaire aussi ; en sorte que les auteurs de ce spectacle triomphent de leurs rivaux, et qu'ils n'en acquerront que plus de considération parmi la bonne compagnie.

5 août 1770. — On a dit que les comédiens italiens, et surtout le sieur Carlin, arlequin, avaient beaucoup amusé madame la Dauphine. Cette princesse a fait présent à ce dernier d'une mé-

daille d'or, comme une récompense du plaisir que son jeu lui avait fait.

30 *septembre* 1770. — Le superbe vis-à-vis que faisait faire Mme la comtesse du Barry est aujourd'hui achevé, et le public se porte en foule pour le voir chez le sellier. Rien de plus élégant et de plus magnifique en même temps. Ceux de madame la Dauphine, envoyés à Vienne, n'en approchaient pas par le goût et la délicatesse du travail. Outre ses armoiries, qui forment le fond des quatre panneaux sur un fond d'or qui couvre tout l'extérieur de la voiture, avec le fameux cri de guerre : *boutez en avant*, sur chacun des panneaux de côté on trouve répétés, d'une part, une corbeille garnie d'un lit de roses, sur lequel deux colombes se béquettent amoureusement; de l'autre un cœur transpercé d'une flèche, le tout enrichi de carquois, de flambeaux, de tous les attributs du dieu de Paphos. Ces emblèmes ingénieux sont surmontés d'une guirlande de fleurs en Burgos, qui est la plus belle chose qu'on puisse voir de ses deux yeux. Le reste est proportionné : le siège du cocher, les supports des laquais par derrière, les roues, les moyeux, les marchepieds sont autant de détails précieux.

qu'on ne peut se lasser d'admirer, et qui portent l'empreinte des grâces de la maîtresse de ce char voluptueux. Jamais les arts n'ont été poussés à un tel degré de perfection.

3 novembre 1770. — Depuis le voyage de Fontainebleau, comme il y a eu des articles changés aux spectacles, on a fait ce qu'on appelle *un nouveau répertoire*, c'est-à-dire une liste, qu'on a portée à M. le Dauphin. Ce prince l'a reçue et jetée au feu sur-le-champ, sans la lire, en disant : « Voilà le cas que je fais de ces sortes de « choses-là. » Les courtisans ont jugé différemment de cette action, suivant leur façon de voir. En général, elle annonce un prince fort décidé, et qui aime à fronder hautement les choses qui ne lui plaisent pas.

8 mai 1771. — Les lettres de Lyon annoncent que madame la comtesse de Provence, qu'on avait dépeinte comme très-laide, n'est point aussi mal qu'on l'avait faite. On assure qu'elle est brune et non pas noire : qu'elle a de très-beaux yeux ; que sa physionomie porte un carac-

tère de noblesse qui en impose; que sa taille est agréable.

Le Roi est parti ce soir pour aller coucher à Fontainebleau. Il avait dans son carrosse, à sa gauche, madame la Dauphine; sur une banquette au milieu, M. le comte de Provence et madame Adélaïde, et sur le devant M. le Dauphin et madame Victoire; madame Sophie était dans un autre carrosse avec sa dame d'honneur. Toute la famille royale séjournera le dimanche à Fontainebleau, et ira l'après-dînée au-devant de la future comtesse de Provence. Le lundi, Sa Majesté et les enfants et dames de France viennent coucher à Choisy, où se rendront le dimanche au soir M. le comte d'Artois et Madame; il ne restera à Versailles que madame Élisabeth, qui ne peut assister à ces cérémonies qu'après avoir fait sa première communion. M. le comte de Provence, ne pouvant coucher sous le même toit, doit revenir passer à Versailles la nuit du lundi au mardi, jour de son mariage.

19 mai 1771. — M. le comte de Provence paraît enchanté de sa nouvelle conquête. Elle n'est pourtant pas jolie : l'annonce favorable qui en était venue de Lyon n'est point exacte. Cette

princesse est très-brune ; elle a d'assez beaux yeux, mais ombragés de sourcils très-épais ; un front petit, un nez long et retroussé, un duvet déjà très-marqué aux lèvres, et une tournure de visage qui ne présente rien d'auguste ni d'imposant. Quoi qu'il en soit, elle plaît fort au prince, et le lendemain il annonça au Roi qu'il avait été quatre fois heureux.

Madame la comtesse de Provence répond de son côté à merveille aux caresses du prince, et l'un et l'autre promettent de vivre dans la meilleure intelligence. On raconte quelques anecdotes qui font beaucoup d'honneur au dernier. Le lendemain du mariage, on dit que M. le comte d'Artois dit à son frère : « Monsieur le comte de
« Provence, vous aviez la voix bien forte hier,
« vous avez crié bien haut votre *oui* ! — C'est
« que j'aurais voulu qu'il eût été entendu jus-
« qu'à Turin, » repartit soudain l'époux enflammé.

On ajoute que ce même jour M. le comte de Provence demanda à M. le Dauphin comment il avait trouvé sa belle-sœur. Ce prince, très-naïf, lui répondit : « Pas trop bien. Je ne me serais
« pas soucié de l'avoir pour ma femme. — Je
« suis fort aise que vous soyez tombé plus à votre

« goût. Nous sommes contents tous les deux, car
« la mienne me plaît infiniment. »

Au surplus, madame la comtesse de Provence, quoique plus âgée que son mari, a encore toute la candeur aimable de cet âge, et les petites gentillesses qui lui sont naturelles. Elle est encore toute neuve pour l'étiquette et a l'air assez gauche en tout ce qui est cérémonial. Le lendemain de son mariage, quand madame de Valentinois, sa dame d'atours, voulut lui mettre du rouge, la princesse a fait beaucoup de façons et avait une grande répugnance à se faire peindre ainsi le visage. Il a fallu que M. le comte de Provence lui demandât de se conformer à l'usage de la cour, lui assurant qu'elle lui ferait plaisir, et qu'elle en serait infiniment mieux à ses yeux... « Allons, madame de Valentinois, mettez-moi du rouge, et beaucoup, puisque j'en
« plairai davantage à mon mari. »

21 mai 1771. — On cite une gentillesses de madame la Dauphine vis-à-vis de M. le comte de Provence qui mérite d'être rapportée. Ce prince disait qu'il aimait beaucoup mieux l'hiver qu'une autre saison, parce qu'on était à son aise au coin du feu avec sa moitié, les pieds sur les che-

nets, etc. La princesse a fait faire un dessin qui représente en effet M. le comte de Provence et sa femme dans l'attitude qu'il regarde comme une des plus délicieuses, et elle l'a envoyé dans cet état à ce couple fortuné.

11 *septembre* 1771. — Dans la gazette d'Utrecht du mardi 13 août 1771, n° 65, on lit à l'article de France ce qui suit :

« Paris, le 5 août 1771.

« Selon les lettres de Compiègne, madame la
« Dauphine s'étant laissé fléchir par la requête
« qu'on (M. Moreau, son bibliothécaire) lui pré-
« senta l'année dernière, de la part des ânes, a
« non-seulement pardonné le petit désagrément
« qu'elle avait éprouvé de leur part, mais pour
« leur témoigner qu'elle leur accordait un entier
« pardon, elle en a fait assembler, le 2, environ
« quatre-vingts dans la forêt, et ayant été les
« joindre avec l'auguste famille royale et une
« suite nombreuse, ils ont encore été adoptés
« pour monture. Après la formation d'une telle
« cavalcade, elle s'est rendue dans la forêt au
« château de Compiègne, au son des flûtes et es-
« cortée d'une multitude infinie de curieux.

« Monseigneur le comte d'Artois a eu le plaisir
« de se laisser tomber. Plusieurs dames ont été
« obligées d'en faire autant. Madame la comtesse
« de Noailles a fait aussi une culbute, mais qui
« n'a porté aucune atteinte à sa dignité. Madame
« la Dauphine se propose de renouveler un pa-
« reil spectacle, qui fait l'entretien et l'amuse-
« ment de toute la cour. »

Cette narration a paru d'une plaisanterie peu respectueuse; elle a occasionné une grande rumeur à la cour, et le ministre a cru devoir arrêter le cours de la gazette susdite. En conséquence, depuis vendredi 6 septembre, elle ne paraît plus en France. On croit pourtant que cette suppression ne sera pas longue, la cause ne portant sur aucune considération politique, et M. le chancelier (Maupeou) étant d'ailleurs assez content du silence de l'écrivain, ou de la façon favorable dont il parle de ses opérations.

26 novembre 1771. — La fête donnée à madame la comtesse de Provence par madame la comtesse de Valentinois, le 21 de ce mois, consistait en la représentation de *Rose et Colas*, opéra-comique ancien, et que les acteurs du Théâtre-Italien ont exécuté. A ce spectacle a succédé un petit diver-

tissement en trois actes relatif à la convalescence de cette princesse.

7 décembre 1771. — Madame la comtesse de Valentinois n'est pas épargnée dans le public. On veut que madame la comtesse de Provence ait affecté de ne lui faire aucun remerciement, que cette dame, piquée de ce silence, en lui rendant ses devoirs, lui ait demandé comment elle avait trouvé la fête qu'elle avait eu l'honneur de lui donner. Sur quoi la princesse aurait répliqué avec étonnement : « Une fête à moi, « madame ! je sais que vous en avez donné une « dont j'ai pris ma part ; mais je ne vous en ai « point remerciée, parce que j'ai cru qu'elle était « pour madame du Barry, ou pour M. le chance- « lier. »

En effet, on sait que madame de Valentinois est depuis le commencement de la faveur de madame du Barry une de ses complaisantes, et à cette fête elle lui fit des politesses et lui témoigna des attentions si marquées, que ce partage ne pouvait que paraître très-malhonnête et très-indécent à madame la comtesse de Provence. Quoiqu'il en soit, les dépenses que madame de Valentinois a faites à cette occasion sont bien compen-

sées par 15,000 livres de pension qu'on vient de lui faire.

7 février 1772. — Dimanche dernier, jour de la Purification, où devait se faire la nomination de dix cordons bleus vacants, il y a eu bal à l'Opéra, la fête étant censée finir à minuit. Ce concours de circonstances a donné lieu à une plaisanterie singulière et qui a beaucoup amusé les spectateurs. Une troupe de dix masques s'est présentée, ayant chacun un nez d'une longueur extraordinaire, au bout duquel pendait un ruban bleu, et sur le nez était écrit *chevalier des ordres du roi*, Ce qui faisait une allusion ingénieuse au pied de nez qu'ont eu les aspirants à cette distinction, d'autant plus vraie, qu'ainsi qu'on l'a observé, le Roi s'était plu à flatter leur espoir jusqu'au dernier instant. On a fort recherché l'auteur de cette mascarade; on l'attribue aujourd'hui généralement à M. le duc de Chartres, et elle ne pouvait guère s'attribuer qu'à lui ou à quelqu'un de son rang.

4 juillet 1772. — *C'est tout comme chez nous.*

Tel est le titre d'une brochure nouvelle, dont ce mot seul fait déjà anecdote. Il faut savoir que lors de l'écrit à *Jacques Vergès* (1), madame la Dauphine, qui l'avait lu, avait été frappée de l'endroit où l'auteur dit qu'ayant été voir à la Comédie-Italienne *Arlequin, voleur, prévôt et juge*, il s'était écrié à la fin de la pièce : « C'est tout comme chez nous ; » ayant été voir à la Comédie-Française la tragédie des *Druides*, où un roi bonasse se trouve la dupe de sa crédulité envers les prêtres, permet que sa fille se consacre follement au culte du Dieu des Gaulois, et laisse sous son nom propager la superstition, le fanatisme et tous les maux qui sont à leur suite, s'était écrié encore : « C'est tout comme chez nous. » Cette princesse, jouant au vingt et un avec le Roi, toutes les fois qu'elle avait le même point, disait à Sa Majesté : « C'est tout comme chez nous. » Le Roi, s'entendant toujours corner aux oreilles ce quolibet, en demanda l'explication à madame la Dauphine, qui la lui fournit, en lui faisant lire le pamphlet dont il était tiré.

(1) Avocat général qui avait porté la parole dans l'affaire du comte de Morangiès.

16 juin 1773. — Madame la Dauphine et M. le Dauphin sont venus à l'Opéra aujourd'hui, ainsi qu'ils y étaient attendus. On juge aisément de l'affluence qu'ils ont attirée à ce spectacle, désert depuis longtemps. Madame la duchesse de Chartres a eu soin de se rendre à sa loge avant l'arrivée de ce couple auguste. M. le Dauphin est entré le premier, et n'a pas représenté avec la même dignité que le jour de son entrée dans Paris. Il a fait deux petites révérences assez mal tournées, a eu l'air très-décontenancé, et s'est bientôt rangé pour laisser paraître madame la Dauphine, qui a occupé tout le devant de la loge. Les dames de sa suite garnissaient absolument les loges de son côté. M. le maréchal duc de Biron avait retenu les balcons : dans celui opposé à la princesse, il a mis les femmes les plus aimables de sa connaissance, et en a formé un coup d'œil délicieux pour le public. Il avait placé dans l'autre balcon les seigneurs les plus distingués de la cour.

Il est d'usage, lorsque les princes ou princesses de la famille royale viennent au spectacle, de former une enceinte au-dessous de leur loge, qui est surmontée d'un dais. Cette enceinte est garnie de cent-suisses de leur garde. La loge des secondes au-dessus de leur tête reste également

vide : il n'y a qu'un seul garde du corps en sentinelle. Deux gardes du corps sont placés en faction sur le théâtre, ainsi qu'il est d'étiquette aux spectacles de la cour, et sont relevés d'acte en acte. M. le Dauphin et madame la Dauphine ont éprouvé la joie du public par les battements de mains du parterre et des loges.

Il est d'étiquette de ne point applaudir aux spectacles de la cour, par une sorte de respect, qui est toujours un sentiment triste et froid. Les gens du parterre, peu au fait de cette règle, ont voulu se livrer à leurs transports ordinaires ; mais des murmures sourds des gardes ont contenu l'admiration et l'ont empêchée d'éclater en battements de mains, qui déjà le signal de la joie publique vis-à-vis les augustes époux et consacré pour eux, ne pouvait plus se prodiguer à des histrions au même instant. Cependant la demoiselle Heinel ayant paru, et madame la Dauphine ayant invité une dame à côté d'elle de battre des mains, le public a regardé ce signal comme une permission de le faire, et cette danseuse a eu l'honneur d'être la seule qui ait reçu cette marque de distinction.

17 juin 1773. — Ce qui mérite surtout d'être re-

tenu, c'est la manière fine et adroite dont madame la Dauphine a prévenu la jalousie du Roi à l'occasion de la réception flatteuse qui lui avait été faite, ainsi qu'à son auguste époux; contraste trop frappant avec la manière dont le monarque est accueilli depuis longtemps, pour ne pas l'affliger cruellement : « Sire, » lui a-t-elle dit, avant de lui raconter les détails de son entrée, « il faut que Votre Majesté soit bien aimée « des Parisiens, car il nous ont bien fêtés. »

23 juin 1773. — On a donné aujourd'hui à la Comédie-Française *le Siège de Calais* et *le Legs*, pièces demandées par madame la Dauphine. Pour éviter le tumulte indécent qu'on trouve ordinairement à ce spectacle aux jours de première représentation, on avait affiché dès la veille qu'on ne pourrait point faire retenir de places par des laquais ou valets de chambre. Cela n'a pas empêché que dès midi il y avait déjà un monde prodigieux pour les billets de toute espèce.

Un peu avant madame la Dauphine, madame la duchesse de Bourbon est arrivée, et a été applaudie, quoique légèrement. Cette vue a démenti, à certains égards, les bruits qui couraient de l'exil de cette princesse à Chantilly.

M. le Dauphin et madame la Dauphine sont venus à cinq heures et demie, et ont été accueillis avec des transports indicibles. Dès le commencement de la pièce, le duc de Duras, ayant pris l'ordre de madame la Dauphine, a applaudi par un battement de mains ; ce qui a été un signal au public que la princesse lui donnait la liberté de le faire, en sorte que le parterre s'est livré à l'enthousiasme qu'il a voulu.

Au troisième acte, dans une scène où Aliénor disserte sur la loi salique, qui exclut les étrangers du trône, et n'y admet que les héritiers de la famille régnante, suivant l'ordre de la succession et le droit d'aînesse, mademoiselle Vestris, qui faisait ce rôle, aux derniers vers :

Le Français dans son prince aime à trouver un frère,
Qui, né fils de l'État, en devienne le père,

a regardé M. le Dauphin en les prononçant ; ce qui a été suivi de longs et unanimes applaudissements.

Dans un autre endroit, il se trouve ces mauvais vers, mais vrais et sententieux :

Quelle leçon pour vous, superbes potentats !
Veillez sur vos sujets : dans le rang le plus bas,
Tel, loin de vos regards, dans la misère expire,
Qui quelque jour peut-être eût sauvé votre empire !

M. le Dauphin et madame la Dauphine ont pris leur revanche en cette occasion, et ont applaudi les premiers à la tirade; et cette marque de sensibilité de leur part a été reçue avec des transports nouveaux de tendresse et de reconnaissance du public.

Le reste du spectacle s'est passé dans le cérémonial d'usage, et les comédiens n'ont fait aucuns frais, aucun divertissement, rien qui caractérisât ce jour mémorable pour eux et pût servir d'époque. L'entr'acte même entre la grande et la petite pièce a été fort long.

24 juin 1773.— On cite beaucoup le compliment de M. le maréchal de Brissac à madame la Dauphine, le premier jour où cette princesse entra dans Paris, tandis que le prévôt des marchands débitait sa lourde et plate harangue: « Madame, » lui dit ce preux chevalier, « vous avez là sous vos « yeux deux cent mille amoureux de vous. » Propos bien digne d'un antique chevalier, qui affecte de ne rien faire, de ne rien dire, comme nos modernes petits-mâtres.

30 juin 1773. — Hier, quoique ce fût jour de fête, M. le Dauphin et madame la Dauphine sont

venus aux Italiens, qui ont eu le bonheur de jouer sur leur théâtre devant eux, et de surmonter les obstacles qu'on proposait contre. La circulation a été un peu gênante pour le public et pour les voisins du spectacle, qui ont eu peine à rentrer chez eux comme ils voulaient. Au demeurant, il n'est arrivé aucun accident. Ces comédiens se sont distingués d'abord par une décoration dans le pourtour de la salle, qui donnait un air de fête à cette représentation mémorable. Au moyen de girandoles et lustres qu'ils avaient appliqués contre les loges, il en a résulté un ton plus brillant dans l'enceinte du public : les diamants des femmes jouaient mieux, et celles-ci pouvaient se distinguer avec plus de facilité, et développer tout l'étalage de leur parure.

Madame la Dauphine avait demandé pour pièce italienne *Arlequin et Scapin rivaux*, et pour seconde pièce, *le Déserteur*. Cette dernière a donné lieu à des applications heureuses, que le public a saisies avec avidité. Dans un récit il est question des acclamations de l'armée en faveur du monarque, et de *Vive le Roi!* qu'on répète. Les applaudissements ont été rendus avec beaucoup d'intelligence par ceux que la police et les comédiens avaient répandus à cet effet dans le par-

terre. On a crié *bis*, et madame la Dauphine, en battant des mains elle-même, a donné son signe d'approbation à l'acteur, qui a recommencé. A cette fois le parterre a chanté en chorus *Vive le Roi !* Et ce concert assez discordant a été répété par quelques loges. Le sieur Clairval, qui faisait le rôle de Montauciel, a jeté son bonnet en l'air, en criant à son tour : *Vive le Roi !* et *Vivent ses chers enfants !* Et le public d'applaudir de nouveau, et de recommencer à chanter : *Vive le Roi !*

11 août 1773. — Plus de vingt mille curieux s'étaient rendus hier à Saint-Ouen, et n'ont rien trouvé qui répondît à la magnificence du prince de Soubise et à l'honneur qu'il avait de recevoir Madame chez lui. La fête a consisté uniquement dans une joute sur l'eau et dans un souper. On ne parle pas de même de celle qui a été donnée à cette princesse à Vanvres, le 31 juillet dernier. Elle mérite une description particulière.

Madame et madame Élisabeth devant aller à Vanvres pour y voir Mademoiselle, cette princesse voulut leur procurer quelque amusement. En conséquence M. Laujeon fut chargé d'imaginer quelque chose. On connaît les talents de ce secrétaire des commandements, plein de goût et

d'invention. Il s'associa M. de Pleinchesne, très-propre à ce genre de spectacles, étant exercé depuis longtemps à alimenter le théâtre d'Audinot, qui ne se soutient que par lui. Et voici le résultat de la fête champêtre, tout à fait analogue aux circonstances, car il faut observer qu'il ne devait point y avoir d'hommes.

Madame et sa sœur trouvèrent Mademoiselle vêtue en fermière, occupée des fonctions de son état, battant le beurre, etc. Elle les prie d'excuser, si elles la surprennent ainsi. Elle leur propose de goûter de son laitage, et cependant elle appelle ses femmes. Après plusieurs délais, qui donnent lieu à des incidents agréables et à des couplets, préludes de la fête, celles-ci arrivent dans un accoutrement rustique, et présentent chacune leurs présents, un agneau, un nid de fauvettes et des fleurs. Alors Mademoiselle passe dans un cabinet de verdure pour y faire sa toilette; les dames de sa suite s'habillent dans d'autres, et toutes reviennent parées convenablement à leur rang. On conduit Madame à un portique de feuillage élevé dans les jardins, et servant d'entrée au *temple de l'amitié*, auquel Mademoiselle, qui aime beaucoup à bâtir, avait travaillé de ses mains. Comme les princesses se rendaient

au temple, on entendit une musique délicieuse, dont on ne voyait point les auteurs, ce qui semblait la rendre céleste. Elle était composée d'instruments à vent, dont les joueurs étaient cachés dans le feuillage. Richer, aussi caché, chanta un hymne à l'amitié. Il se trouva dans ce lieu un livre magnifique, que Mademoiselle présenta à Madame. Sur le premier feuillet elle vit son nom inscrit en lettres d'or, celui de sa sœur sur le second, et celui de Mademoiselle sur le troisième. Les trois princesses mirent la main sur ce livre, et se jurèrent une amitié éternelle. A cette cérémonie succéda une pièce de M. Laujeon, avec un prologue, roulant sur le même sujet, et toujours composée exprès pour être exécutée sans hommes. Mesdames se transportèrent de là dans un salon magnifique, où les compagnes de Mademoiselle, vêtues en nymphes, exécutèrent avec des villageoises un ballet-pantomime, qui enchantait par son expression et sa justesse. Au sortir du salon, Mesdames entrèrent dans un bosquet, où on leur servit une collation. Elles furent reconduites au château à travers une allée, dont les arbres étaient chargés de guirlandes de fleurs et de cartouches, contenant des devises et des emblèmes relatifs au jour, au lieu, aux person-

nages. On les fit tourner autour d'un bassin, dont les bords étaient ornés d'autres cartons. Il s'y trouva des couplets que Richer chanta successivement.

C'était toujours quelque chose de nouveau. Enfin, approchant du château, les princesses furent arrêtées par un dernier spectacle. Ce furent six enfants d'Audinot, qui jouèrent une fable, dont les personnages étaient Henriette, Pauline, le singe, l'ours, le chat et l'âne, et dont la moralité roulait sur la flatterie des courtisans.

Madame sortit enchantée de tout ce qu'elle avait vu, et fit les plus grands remerciements aux auteurs de la fête, qui eurent l'honneur de lui être présentés.

15 septembre 1773. — Hier M. le comte et madame la comtesse de Provence ont assisté à l'Opéra, plus brillant encore que le jour où M. le Dauphin et madame la Dauphine y sont venus, par la présence de presque tous les princes du sang. Ils se sont ensuite rendus au Colisée, où ils sont entrés en carrosse, et ont fait neuf révérences au public, à trois reprises. Il y a eu un feu d'artifice au cirque, et à leur sortie, un second en dehors a marqué la fête par ce double spectacle.

5 octobre 1773. — Hier on a joué *le Stratagème découvert*, comédie en deux actes et en prose, mêlée d'ariettes, nouvelle production du sieur Monvel de la Comédie-Française, et du musicien Dezaides. M. le Dauphin, madame la Dauphine, M. le comte et madame la comtesse de Provence s'y sont rendus sans appareil et sans qu'on en fût prévenu. Ils étaient au balcon des secondes, et leur présence a beaucoup contenu le parterre qui, sans cet obstacle, aurait sifflé la pièce d'importance : on présume qu'on ne l'aurait pas même finie. On prétend que madame la Dauphine avait dit qu'elle serait curieuse de voir comment une pièce tombait. Si le public eût su le goût de cette princesse, on se fût moins gêné, et l'on s'en fût donné à cœur-joie.

Un fermier de campagne, qui, curieux de voir le spectacle, dans son accoutrement villageois est venu se placer au premier rang du balcon, a plus fait rire que toute la pièce.

6 novembre 1773 — On sait que Madame, d'une corpulence extraordinaire pour sa taille et pour son âge, a reçu des courtisans le burlesque sobriquet de *Gros Madame*. Une des dames de son jeu ayant eu l'indiscrétion de se servir de cette expres-

sion indécente en présence de Madame même, en reçut sur-le-champ une réprimande sévère de madame la comtesse de Marsan, qui lui fit entendre qu'elle ferait fort bien de ne pas reparaître aux yeux de cette princesse. Celle-ci l'a envoyé chercher le lendemain, lui a déclaré que sa gouvernante avait fait son devoir, mais qu'elle allait faire le sien, l'invitant de revenir lui faire sa cour, et en oubliant une étourderie qu'elle lui pardonnait de bon cœur. Ce trait de bienfaisance ne peut qu'augmenter la tendresse qu'ont pour Madame tous ceux qui ont l'honneur de l'approcher.

30 novembre 1773. — Les gens de la maison de M. le comte d'Artois se louent beaucoup de leur nouveau maître; ce prince, ami de la liberté, leur a déclaré dès les premiers jours, qu'il avait trop aspiré à ce bien, qu'il sentait trop le bonheur d'en jouir pour vouloir les en priver. « Je « vais souper, » leur dit-il ce soir-là, « chez mon « frère le comte de Provence; je n'ai besoin que « d'un valet de pied, personne à mon coucher : « retirez-vous; demain, à neuf heures du matin. »

10 décembre 1773. — Madame la comtesse du Barry sentant l'impossibilité d'obtenir jamais les

bonnes grâces de madame la Dauphine, qu'elle s'est aliénée irrévocablement par des propos où elle déprisaient la figure de cette princesse, dont on exaltait la noblesse et les charmes, cherche à s'impatroniser chez madame la comtesse d'Artois, à laquelle son beau-frère est attaché comme capitaine des cent-Suisses de Son Altesse Royale. On ne peut juger encore si ces avances de la favorite prendront à un certain point. On présume toutefois que M. le comte d'Artois, fort attaché à M. le Dauphin son frère, déroutera son auguste épouse d'une liaison si peu sortable.

14 décembre 1773. — Madame la comtesse du Barry a acheté la maison du sieur Binet dans l'avenue de Versailles et y fait travailler. M. le Dauphin, en allant chasser et passant devant, a demandé ce que c'était. Sur le compte qui lui en a été rendu, ce prince a haussé les épaules et a paru s'indigner du faste et de la dépense de cette dame.

6 février 1774. — On espère que la famille royale viendra au bal de l'Opéra sur cette fin de carnaval. M. le Dauphin, madame la Dauphine,

et leurs frères et sœurs y sont venus le dimanche 30 janvier et y sont restés jusqu'à quatre heures : ils ont semblé y prendre beaucoup de goût, même M. le Dauphin, qu'on n'aurait pas cru partisan d'un tel divertissement.

15 février 1774. — On parle d'une petite rixe élevée au sein de la famille royale entre M. le Dauphin et M. le comte d'Artois. C'est une affaire d'amour-propre. Il est question d'une contredanse que désirait répéter le premier à un de ses bals, à laquelle il ne voulait point de témoins, excluant même son frère. Celui-ci piqué, d'une tribune a sifflé son aîné; ce qu'il a trouvé très-mauvais : on prétend même qu'usant de son droit d'aînesse il s'est permis des mouvements de colère, ce qui est assez dans le caractère de ce prince très-entier et très-violent; mais l'excellence de son cœur l'a bientôt fait revenir aux sentiments de la nature.

19 avril 1774. — Tout se dispose aujourd'hui pour la première représentation de l'opéra d'*Iphigénie* (1), ce qui attire un monde prodigieux,

(1) Par Gluck.

surtout depuis la certitude où l'on est que madame la Dauphine doit y venir. Dès onze heures du matin les grilles de distribution ont été assiégées, et il a fallu multiplier de beaucoup la garde, pour contenir la foule et empêcher le désordre.

21 avril 1774. — Le spectacle d'hier a été aussi brillant qu'il est possible de le voir. M. le Dauphin, madame la Dauphine, M. le comte et madame la comtesse de Provence, sont arrivés à cinq heures et demie : madame la duchesse de Chartres, madame la duchesse de Bourbon, madame la princesse de Lamballe étaient déjà en place : les princes, les ministres, toute la cour s'y étaient rendus, et cette époque a paru mériter l'attention générale.

Le chevalier Gluck n'a pas eu un succès aussi complet que ses partisans l'avaient annoncé. On peut même attribuer en grande partie les applaudissements qui lui ont été prodigués, à l'envie du public de plaire à madame la Dauphine. Cette princesse semblait avoir fait cabale et ne cessait de battre des mains ; ce qui obligeait madame la comtesse de Provence, les princes et toutes les loges d'en faire autant.

26 *avril* 1774. — Il est décidé que l'entrée de M. le comte d'Artois et de son auguste compagne aura lieu le mercredi 4 mai. Quoique leurs carrosses de cérémonie ne soient pas prêts, l'impatience du prince ne lui a pas permis d'attendre ce temps, ce qui aurait retardé la fête jusqu'à la fin du mois.

28 *avril* 1774. — M. le Dauphin et madame la Dauphine, M. le comte et madame la comtesse de Provence sont venus mardi dernier se promener sur les boulevards; ce qui avait d'abord fait croire qu'ils étaient attirés par l'Opéra. On observe en général que ces jeunes princes et princesses s'amuseut peu à la cour. On a vu dimanche dernier avec étonnement, au grand couvert, M. le Dauphin dormir à table à côté du Roi son grand-papa, qui s'en est aperçu et l'en a plaisanté avec bonté.

8 *mai* 1774. — C'est à trois heures du matin que Sa Majesté a dit au duc de Duras de faire venir l'abbé Maudoux, son confesseur. Sa Majesté est restée quinze à seize minutes avec lui, ensuite elle a eu une conférence particulière avec M. le grand aumônier; enfin elle a reçu ses sacrements.

Avant, le cardinal de la Roche-Aymon a fait le discours suivant pour le Roi :

« Quoique le Roi ne doive compte de sa conduite qu'à Dieu seul, il est fâché d'avoir causé
« du scandale à ses sujets, et déclare qu'il ne veut
« vivre désormais que pour le soutien de la foi
« et de la religion et pour le bonheur de ses
« peuples. »

11 mai 1774. — A la mort du Roi, tous les grands qui étaient auprès de la feuë Majesté, ne pouvant approcher de la nouvelle à cause de la maladie pestilentielle dont ils avaient pompé l'air, ont été, suivant l'usage, se faire écrire seulement chez le Roi actuel. M. le duc de la Vrillière est allé chez madame la Dauphine devenue Reine, et de laquelle il a pu approcher, cette princesse ayant eu la petite vérole, pour demander les ordres de Sa Majesté ou ceux que le Roi voudrait lui donner par elle : la Reine lui a répondu qu'elle n'en avait aucun à lui intimer, ni de son chef, ni de celui de son auguste époux. Le Roi est monté en carrosse sur-le-champ, et tout le monde a crié, Vive le Roi !

Quoiqu'il n'y eût aucun ordre de donné, le Roi ayant jugé à propos que toute la famille royale fût rassemblée en ces jours de douleur commune,

la cour entière s'est rendue à Choisy. Mesdames sont dans le petit château, et le Roi et ses frères sont dans le grand.

M. le duc d'Orléans, ayant continuellement résidé auprès du feu Roi, n'a pu rendre les hommages au nouveau. Il est à Saint-Cloud pour neuf jours. Tous les ministres par la même raison sont dispersés et l'on ne croit pas qu'il y ait de conseil avant ce temps-là.

15 mai 1774. — Lettre du Roi à M. le comte de Maurepas.

« Choisy, le 11 mai 1774.

« Dans la juste douleur qui m'accable et que
« je partage avec tout le royaume, j'ai de grands
« devoirs à remplir; je suis Roi, et ce nom ren-
« ferme toutes mes obligations; mais je n'ai que
« vingt ans, et je n'ai pas toutes les connaissances
« qui me sont nécessaires : de plus, je ne puis
« voir aucun ministre, tous ayant vu le Roi dans
« sa dernière maladie. La certitude que j'ai de
« votre probité et de votre connaissance pro-
« fonde des affaires, m'engage à vous prier de
« m'aider de vos conseils. Venez donc le plus tôt
« qu'il vous sera possible, et vous me ferez grand
« plaisir. »

18 mai 1774. — (Extrait d'une lettre de Choisy du 15 mai 1774.) Sa Majesté aime beaucoup à marcher; elle a fait une promenade à pied hors du château dans la campagne; elle a parlé de choses intéressantes et a déployé des connaissances étendues en fortifications, en génie; elle s'est entretenue surtout de guerre, ce qui fait craindre que des projets belliqueux ne fermentent dans sa tête; mais ils seront toujours dirigés par la sagesse et l'équité dont elle fait profession.

En revenant dans le parc, Sa Majesté a trouvé la Reine et les autres princesses qui mangeaient du lait avec des fraises sur un banc; elle n'avait voulu ni fauteuil ni chaise: tout le monde s'est réuni de bonne amitié. Rien de si ravissant que le spectacle de cette union, bien préférable à tout le faste d'une pompe asiatique.

21 mai 1774. — Sa Majesté avait désiré que le deuil fût de huit mois, par vénération pour le feu Roi; mais sur les représentations des députés du commerce, et surtout du sieur Pernon, député de la ville de Lyon, à qui cette prolongation ferait le plus de tort, le Roi a décidé qu'il ne serait que de sept; ce qui le termine au 15 dé-

cembre, et ne fait pas perdre aux marchands la saison précieuse de l'hiver.

25 mai 1774. — Il était d'usage, lorsque le feu Roi était au château de la Muette, que les portes du bois de Boulogne, dans lequel il est, fussent fermées : le jeune monarque s'étant aperçu de cette clôture, en a demandé la raison. Il a ordonné qu'elles fussent ouvertes et que chacun pût en liberté se promener dans le bois. La Reine s'y montre sans garde, à pied, quelquefois à cheval ; elle parle à tout le monde avec une affabilité qui la fait aimer de plus en plus, et reçoit elle-même les placets qu'on lui présente. Le voisinage de la cour, le désœuvrement où l'on est dans la capitale et l'empressement de voir leur auguste maître engagent les Parisiens à se rendre en foule à la Muette. C'est une procession continuelle de voitures.

26 mai 1774. — Il paraît que la dénomination donnée par le vœu général au Roi actuel, est celle de *Louis le Désiré*, satire la plus forte qu'on puisse faire du règne précédent, et qui, annonçant au jeune monarque tout ce qu'on en espère, lui trace ses obligations.

28 mai 1774. — La Reine, étant Dauphine, avait témoigné son désir d'avoir une maison de plaisance à elle, où elle pût faire ce qu'elle voudrait. Sa Majesté, qui en était instruite, lui a dit il y a quelques jours : « Madame, je suis en état
« de satisfaire à présent votre goût. Je vous prie
« d'accepter pour votre usage particulier le
« grand et le petit Trianon. Ces beaux lieux ont
« toujours été le séjour des favorites des Rois,
« conséquemment ce doit être le vôtre. » La reine a été très-sensible à ce cadeau et surtout au compliment galant par où l'offre en a été terminée. Elle a répondu au Roi, en riant, qu'elle acceptait le petit, à condition qu'il n'y viendrait que lorsqu'il y serait invité.

31 mai 1774. — Mademoiselle Arnoux, chanteuse de l'Opéra, une des courtisanes la plus renommée pour ses bons mots, dit, en parlant de la mort du Roi et de l'exil de madame du Barry, en déplorant le sort de ses semblables : « Nous voilà
« orphelines de père et de mère. »

6 juin 1774. — Madame la duchesse de Chartres et madame la princesse de Lamballe avaient

fait, ces jours passés, la partie d'aller chez madame la duchesse de Bourbon, qui les devait recevoir dans sa petite maison de Vanvres. M. le duc de Chartres a voulu en être. Les princesses ont refusé de l'admettre, sous le prétexte qu'elles ne voulaient point d'homme. M. le duc de Chartres a beaucoup insisté, et s'est enfin rendu à leur refus. Il a donné le mot à M. de Fitz-James et à M. de Thiers. Il s'est déguisé en ours, le second seigneur en tigre, et le dernier a joué le rôle de conducteur. Ils se sont ainsi transportés à Vanvres, comme si les princesses avaient voulu s'amuser à voir l'ours, etc. Elles n'avaient donné aucun ordre à cet égard : cela les a d'abord surpris ; enfin elles ont consenti à les voir. Ces animaux ont commencé par des gentillesses qui leur ont plu ; ils ont paru fort apprivoisés, et peu après ils sont devenus plus méchants, et ont fait une peur terrible à Leurs Altesses ; ils ont bientôt brisé leur chaîne et sont montés au château. Tout le monde avait le mot : c'était l'heure du dîner. On est venu avertir les princesses épouvantées, d'arriver, que les animaux féroces mangeaient tout le repas ; et, après beaucoup de singeries, le mystère s'est éclairci, et l'on a ri en toute liberté.

8 juin 1774. — Ce n'est que le petit Trianon que le Roi a donné à la Reine pour en jouir. Le premier usage que Sa Majesté en a fait a été d'y recevoir son auguste époux. Le jour de la levée des scellés, elle lui a donné à dîner en ce charmant séjour, ainsi qu'à la famille royale. Il a changé de nom et se nomme aujourd'hui *le petit Vienne*.

13 juin 1774. — Le Roi a singulièrement bien profité des leçons de marine que lui a données M. le comte d'Oisy, capitaine des vaisseaux de Sa Majesté, et il désole M. de Boynes toutes les fois que celui-ci travaille avec le monarque. Il lui fait sans cesse des questions auxquelles ce ministre, qui de sa vie n'avait rien connu à la marine avant son ministère, ne peut répondre. On présume qu'il ne tardera pas à donner sa démission; en général il sera peu regretté.

15 juin 1774. — Il avait d'abord été question d'inoculer les frères du Roi seulement; Sa Majesté a voulu être de la partie, et depuis le 10 de ce mois ils sont tous trois dans le régime préparatoire de l'opération. C'est le sieur Richard, surnommé en ce moment *Richard sans peur*,

qui fera l'insertion ; mais il a mis pour condition que Sa Majesté n'admettrait à sa suite aucun autre médecin et suivrait exactement tout ce qu'il lui prescrirait. Ainsi tout se dispose pour l'événement. Il alarme les bons citoyens peu éclairés sur la méthode en question. A la seule nouvelle de l'inoculation future du Roi, les effets royaux sont tombés extraordinairement.

15 juin 1774. — L'enthousiasme au sujet du nouveau règne continue à se manifester, soit par la satire du règne précédent, soit par des acclamations sur l'actuel. C'est ainsi qu'à Saint-Denis, au pied du cercueil de Louis XV, on a trouvé l'inscription *Hic jacet, Deo gratias* ; et à la statue de Henri IV, sur le Pont-Neuf, ce mot : *Resurrexit*.

23 juin 1774. — On raconte que M. l'abbé de Sainte-Geneviève se trouvant à dîner dans une maison, de jeunes gens l'entreprirent et le turlupinèrent sur sa sainte, dont la puissance paraissait bien nulle aujourd'hui, dont la châsse avait été découverte et descendue si inutilement (pour la maladie de Louis XV). Il les laissa dire, et quand ils eurent fait tous leurs reproches : « Eh

« bien ! messieurs, qu'avez-vous à reprocher au ciel ? » répondit-il, est-ce qu'il n'est pas mort ? »

5 juillet 1774. — La jeune cour s'amuse beaucoup à Marly et de choses très-simples et peu dispendieuses ; par exemple, la Reine a voulu essayer du cabriolet et le conduire elle-même : on l'a vu s'exercer avec beaucoup de grâce aux diverses évolutions de cette voiture légère qui, pour ne pas perdre son aplomb, exige une adresse singulière. Sa Majesté était précédée d'un simple officier des gardes du corps. Ce spectacle étonnait les vieux courtisans, qui n'avaient point encore vu une reine en cabriolet. En général, qu'aujourd'hui souveraine et maîtresse de ses actions, celle-ci peut suivre son aversion pour les longueurs et l'ennui de la gêne, elle s'asservira peu à l'étiquette qu'elle avait déjà secouée étant Dauphine. Du reste, Sa Majesté aimera les spectacles, les fêtes et les plaisirs de son âge, à mesure que les diverses nuances du deuil s'éclairciront. Quant au Roi, ce prince d'un caractère austère, déjà d'une raison mûre, ne prendra que les divertissements propres à conserver sa santé, à la fortifier et à la délasser des fatigues du trône. Voilà ce que jugent ceux

qui ont l'honneur d'approcher de Leurs Majestés.

23 juillet 1774. — M. le marquis de Caraman est un amateur du jardinage, qui se pique d'avoir beaucoup de goût en cette partie, et s'est proposé à la Reine pour arranger son jardin du petit Trianon, ou du petit Vienne. Cette princesse a accepté le seigneur en question : elle est venue voir l'autre jour son jardin de Paris et en a été extrêmement satisfaite. Le feu Roi, qui aimait beaucoup la botanique, avait fait au milieu une collection de plantes et de simples considérable, qui sera transportée au jardin du Roi.

7 septembre 1774. — Monsieur a toujours passé pour un prince très-instruit, ami des arts et des lettres : lorsqu'on agitait quelque question devant le Dauphin, aujourd'hui Louis XVI, et qu'on ne pouvait la résoudre, il disait : « Il faut demander cela à mon frère de Provence. » Son Altesse Royale justifie aujourd'hui cette bonne opinion. On cite un impromptu en vers attribué à ce prince. Il fait honneur à la facilité et aux grâces de son esprit, surtout si c'est le fruit en effet d'un premier moment de veine.

Monsieur avait cassé un éventail à la Reine : il veut réparer ce petit tort envers Sa Majesté ; il lui en envoie un autre avec les vers suivants :

Doux instrument de vos plaisirs,
 Heureux d'amuser vos loisirs,
 Au temps des chaleurs trop extrêmes,
 De pouvoir près de vous ramener les zéphyr ;
 Les Amours y viendront d'eux-mêmes.

16 septembre 1774. — Le madrigal sur l'éventail qu'on a attribué à Monsieur, a bien été envoyé par ce prince à la Reine avec un éventail ; mais les vers sont du sieur le Mierre. On les dit même imprimés. Son Altesse Royale n'y a d'autre part que de les avoir adaptés et appliqués à la circonstance. Ce choix fait toujours honneur à son goût.

1^{er} octobre 1774. — Vers à quelqu'un qui demandait ce qu'on disait du Roi à Paris :

Ami, notre jeune monarque,
 En véritable Télémaque,
 A pris le bon sens pour Mentor,
 Et pour conseil l'Expérience,
 La Probité, la Prévoyance :
 L'Économie est son trésor ;
 Il a pour femme la Tendresse,
 Tous les sujets pour ses enfants,
 Et la Vérité pour maîtresse.

Que deviendront les courtisans ?
S'il est possible, honnêtes gens.

2 octobre 1774. — Ces jours derniers, le Roi est allé passer cinq jours à Choisy. M. le duc d'Aumont, gentilhomme de la chambre de service, lui a demandé, suivant l'étiquette, quels seigneurs Sa Majesté désirait nommer pour être du voyage : « Mettez sur la liste ceux qu'il vous « plaira, » a répondu le monarque, « tous me sont « égaux, pourvu qu'ils soient au-dessus de trente « ans ; je suis las de voir des jeunes gens. » Ce qui annonce une singulière maturité de raison dans un prince qui n'a que vingt ans lui-même.

7 novembre 1774. — Le Roi, ayant rencontré dans son passage à Fontainebleau une femme rayonnante de diamants, l'a prise pour une dame de la cour et l'a saluée très-respectueusement. Il faut observer que Sa Majesté a la vue fort basse. Informé depuis que ce n'était qu'une femme de chambre de la Reine, son auguste époux en a fait des reproches à cette Majesté : il a déclaré qu'il ne voulait point que ces subalternes s'assimilassent aux femmes de qualité, et il leur est ordonné en conséquence, lorsqu'elles seront de service, de

porter un petit tablier qui les distingue et caractérise leurs fonctions.

27 novembre 1774. -- La Reine a couru ces jours derniers un grand danger, dont le souvenir fait frémir encore. Cette princesse aime beaucoup à se promener en traîneau sur la glace, genre de plaisir usité surtout chez les nations du Nord, à raison du climat et même de la nécessité. Sa Majesté profitait de la circonstance de la saison rigoureuse pour se livrer à cet exercice, auquel elle avait commencé à se former à Vienne. L'écuyer qui la conduisait ayant tombé et les chevaux qui, déjà très-vifs, ne sentaient plus les guides, commençaient à prendre le mors aux dents, lorsque la Reine, alerte et légère, a ressaisi les rênes avec beaucoup de dextérité et s'est rendue maîtresse des coursiers, jusqu'à ce qu'elle ait pu avoir du secours. Revenus de leur frayeur, les spectateurs ont admiré la présence d'esprit, le sang-froid et le courage de Sa Majesté.

11 décembre 1774. — C'est le bruit général de la cour et de la ville que madame la comtesse d'Artois est grosse de près d'un mois. La Reine en ayant témoigné sa satisfaction à madame la duchesse de Quintin, l'une des dames attachées à

la première princesse : « Madame, lui a répondu la duchesse, c'est un précurseur. »

18 décembre 1774. La grossesse de madame la comtesse d'Artois se confirme de plus en plus. Les bruits de la cour et de la ville sont que la seconde époque est déjà révolue ; mais on sait que la déclaration ne s'en fait aux ambassadeurs qu'à quatre mois et demi.

On dit que M. le comte d'Artois, enchanté de cet heureux événement, s'est écrié en plaisantant : « Cela ne pouvait pas être autrement, c'est moi « qui ai rétabli la cour des aides. »

25 décembre 1774. — Les bals de la Reine ont recommencé le lundi 19. Jusqu'à présent il n'y avait été admis que des femmes. Sa Majesté ayant eu l'envie d'y admettre des demoiselles, on a compulsé les registres pour savoir si cela serait conforme à l'étiquette ; on en a trouvé des exemples, et en conséquence dix demoiselles ont eu entrée dans l'assemblée.

14 janvier 1775. — Hier la Reine est venue à l'Opéra, comme on l'avait annoncé. Sa Majesté n'y

était que dans une espèce d'incognito, puisqu'il n'y a point eu tout l'appareil qu'aurait exigé sa présence en grande loge. Elle s'est mise dans la loge des bâtiments, en face du théâtre, aux secondes. On lui a cependant rendu les honneurs indispensables, c'est-à-dire, que M. le maréchal duc de Brissac, comme gouverneur de Paris, et M. le maréchal duc de Biron, comme commandant la garde du spectacle, se sont trouvés à la portière du carrosse de Sa Majesté, ainsi que les directeurs. Ceux-ci avaient des flambeaux, et ont précédé et éclairé la Reine jusqu'à sa loge. Sa Majesté était accompagnée de Madame, de Monsieur et de M. le comte d'Artois. En arrivant, Sa Majesté a été reçue avec les plus vives et les plus sincères acclamations de joie de la part du public. Sa Majesté y a répondu par trois révérences. Madame l'a imitée : les deux princesses se sont ouvertes ; alors Monsieur est venu au milieu d'elles, a fait les trois siennes, et M. le comte d'Artois ayant successivement pris sa place, a rempli le même cérémonial. On ne peut peindre à l'imagination la beauté d'un pareil coup d'œil. L'opéra s'est exécuté avec la plus grande perfection. A la scène III du second acte, il y a un chœur où le sieur Le Gros, faisant le rôle d'A-

chille, dit : « chantez, célébrez votre Reine, etc. » Par une présence d'esprit qui lui fait honneur, il a envisagé Sa Majesté en ce moment, et a dit : « chantons, célébrons notre Reine, etc. » Tous les yeux à l'instant se sont fixés sur Sa Majesté, et le chœur fini on a répété *bis*. La Reine, émue de sensibilité à la vue de pareils transports, que Monsieur et M. le comte d'Artois excitaient encore par leurs applaudissements, n'a pu contenir sa reconnaissance, et l'on a vu des larmes de joie couler de ses yeux. Quand Sa Majesté est sortie, l'allégresse du public n'a pas moins éclaté, et la foule a suivi la princesse autant qu'elle a pu, avec les acclamations ordinaires de *Vive la Reine*, etc.

14 février 1775. — On parle beaucoup d'une espièglerie de M. le comte d'Artois. Un intendant de province ayant indiscretement pénétré chez Son Altesse royale l'a trouvé dans un déshabillé que tout particulier se permet dans son intérieur, mais qui rendait le prince méconnaissable à ceux qu'il n'admet point à son intimité; en sorte que le magistrat, croyant réellement avoir affaire à un subalterne, encore d'une espèce très-inférieure, a répondu d'un ton brusque à une question que lui a faite le quidam prétendu. Le jeune

prince, peu accoutumé à ce ton peu respectueux, dans un mouvement d'indignation a fait sauter la perruque de l'homme de robe et a ordonné qu'on le mît à la porte. M. de Montyon, c'est le nom de l'intendant, s'est retiré honteusement : il a été obligé d'essuyer ainsi le persiflage des courtisans. On assure que le Roi a fait des reproches à son frère de cette vivacité, et lui a dit qu'un prince de son rang ne doit jamais s'imaginer que personne puisse lui manquer.

26 février 1775. — La Reine, jeune, aimant le plaisir et réfléchissant peu à la dépense, s'était constituée en dettes et a eu besoin de 300,000 livres pour les acquitter. Elle a eu recours au contrôleur général qui, fort embarrassé et ne s'attendant pas à cette demande, a supplié cette Majesté de lui accorder quelques heures pour se retourner. Il n'a eu rien de plus pressé que de rendre compte au Roi de son anxiété. Sa Majesté lui a répondu qu'il fallait donner cet argent à la Reine, mais l'apporter en nature à lui Roi. Sa Majesté s'est en même temps chargé des représentations : en effet on assure qu'en remettant les 300,000 livres à son auguste compagne, il lui a fait sentir que ceux qui l'entouraient, de crainte

de lui déplaire, lui déguisaient la vérité ; il l'a priée de réfléchir que cet argent provenait de la substance la plus pure des peuples et ne devait pas être consacrée à des dissipations frivoles.

2 mars 1775. — Madame la princesse de Lamballe est toujours fort accueillie de la Reine. Sa Majesté empressée de la voir, lui avait fait écrire de se rendre chez elle à son passage, lors de son retour de Rennes et de ne point craindre de paraître en tel état qu'elle fût. En entrant chez la souveraine, Son Altesse a été agréablement surprise de se voir peinte sur une glace de l'appartement de la reine. On ne doute plus aujourd'hui, dans un degré de faveur si marquée, qu'elle ne l'emporte et n'obtienne la surintendance, malgré la prétention des vraies princesses du sang.

3 mars 1775. — On sait combien madame Clotilde (1), dont le mariage est déclaré avec le prince de Piémont, est épaisse et volumineuse : on sait encore combien elle a d'excellentes qualités, et

(1) Marie-Adélaïde Clotilde Xavière de France, dite *Madame*, sœur de Louis XVI, née le 23 septembre 1759, mariée le 27 août 1775 à Charles-Emmanuel, prince de Piémont, morte en 1802.

même d'esprit, cachées sous cette enveloppe grossière ; c'est ce qui a donné lieu au quatrain suivant, où cette princesse est encore désignée sous le titre de *Madame*, qu'elle portait avant la mort du Roi.

Le bon Savoyard, qui réclame
Le prix de son double présent,
En échange reçoit Madame ;
C'est le payer bien grassement !

27 mars 1775. — La Reine ayant pris goût à la course des chevaux qu'elle a vue, Sa Majesté après l'avoir plaisantée sur cette passion et en avoir ri avec elle, a cependant envoyé ordre à la ville de faire construire dans la plaine des Sablons un édifice propre à recevoir la Reine et sa suite et à lui procurer le plaisir de ce spectacle.

14 avril 1775. — On voit avec peine dans la *Gazette de France* d'aujourd'hui que, dans l'énumération des personnages augustes de la famille royale qui ont fait leurs dévotions, M. le comte d'Artois soit le seul non compris ; ce qui confirmerait les bruits publics sur les affections criminelles dans l'esprit de la religion qu'on lui suppose, et qui ont occasionné ces fréquents voyages incognito à Paris de Son Altesse Royale, qui ex-

citaient la curiosité des courtisans et ont été divulgués par eux.

16 *avril* 1775. — La demoiselle Duthé est une courtisane très-renommée. On a prétendu depuis peu que M. le comte d'Artois avait pris du goût pour elle. On disait par plaisanterie que ce prince ayant eu une indigestion de biscuit de Savoie, venait prendre du thé à Paris; mais ce quolibet fondé seulement sur une rumeur générale n'a nul motif. Cependant c'en est assez pour avoir indisposé le public contre elle; et jeudi dernier s'étant montrée à Longchamp dans un carosse à six chevaux avec l'appareil d'une femme de la plus haute qualité, elle a été tellement entourée et huée, qu'elle n'a pu entrer en file, et que son carrosse a été obligé de rétrograder; il a fallu qu'elle s'en allât.

19 *avril* 1775. — M. le comte d'Artois dont les courtisans continuent d'épier les démarches, veulent que Son Altesse Royale ait été seulement remise à huitaine à confesse, suspension qui l'a empêchée de faire ses pâques avec la famille royale; il a rempli ce devoir mardi dernier avec beaucoup d'appareil pour l'édification publique.

19 mai 1775. — Pour donner un échantillon de la dépense énorme du sacre, il suffira de dire que la Reine devant assister à la cérémonie décidément, comme elle sera longue, on bâtit dans l'église un appartement complet pour Sa Majesté, si complet qu'il y aura jusqu'à une salle des gardes; et quant aux petites recherches on parle de lieux à l'anglaise.

On a abattu à Soissons une porte de la ville, où le carrosse du Roi n'aurait pu pénétrer, à cause de sa hauteur de dix-huit pieds, et l'on a également reconstruit sur la route les divers ponts qui s'y trouvent et par où Sa Majesté doit passer. Tout cela se rétablit par corvées. Les malheureux paysans qui y travaillent, dès qu'ils voient de loin un voyageur, s'agenouillent, lèvent les mains au ciel et les ramènent vers leur bouche, comme pour demander du pain.

28 mai 1775. — Le Roi a fait vendredi la revue de ses gardes françaises et suisses. Comme c'est la première de Sa Majesté, cette cérémonie, toujours très-suivie, a attiré encore plus de monde. Elle n'a point été très-satisfaisante pour le monarque, surtout s'il a comparé la conduite du peuple en ce moment à celle qu'il a tenue il y a

un an. Peu d'acclamations, qu'on sentit n'être l'effet que des libéralités de la police et n'exprimer en rien le vœu public. Aussi Sa Majesté a-t-elle cherché à se débarrasser promptement de la corvée, et n'a fait qu'un recensement rapide, sans ordonner aucune évolution. M. le comte de Provence était en uniforme de son régiment de ce nom, et le comte d'Artois, à la tête de ses Suisses, a rempli les fonctions de sa place de colonel général. Les princes du sang se sont absentés, à cause de l'état de la princesse de Conti, administrée ce jour-là. La Reine est venue à la revue, mais sans y causer de sensation ; elle n'a pas recueilli le moindre applaudissement.

29 mai 1775. — Il ne restera de la famille royale à Versailles que Mesdames tantes, pour tenir compagnie à madame la comtesse d'Artois pendant le sacre. On appelle aujourd'hui ces princesses *Mesdames Royales*.

17 juin 1775. — Tous ceux qui arrivent de Reims s'accordent à rapporter mille traits de bonté du Roi. Lorsque les officiers municipaux de la ville de Reims, en prenant les ordres de Sa Majesté pour son entrée, lui ont demandé si elle voulait

qu'on tapissât les rues, elle a répondu que non, qu'elle voulait voir son peuple et en être vue.

Un jour qu'il faisait vilain et que Sa Majesté ne pouvait se montrer à la promenade, elle fit plusieurs tours sous une galerie couverte, construite pour son passage du palais épiscopal à l'église, et donna ordre qu'on n'empêchât personne d'y entrer. Un homme du peuple s'étant approché de trop près, un garde du corps l'écartait brusquement ; le Roi lui dit de le laisser venir, et lui donna sa main à baiser, comme pour le dédommager de cette rebuffade.

Enfin le beau moment a été celui du sacre, où l'on fait entrer le peuple pour lui montrer son Roi. L'enthousiasme de ce spectacle puéril à des yeux philosophiques, s'est tellement communiqué par les acclamations répétées de *Vive le Roi*, que le plus grand nombre des spectateurs pleurait, à commencer par Sa Majesté, par la Reine, etc.

20 juin 1775. — L'envoyé de Tripoli ayant eu son audience de Sa Majesté peu avant son sacre, elle l'a invité de s'y trouver. Il s'y est rendu et a été placé parmi les ministres étrangers, à son rang. Au moment d'enthousiasme dont on a parlé, où tous les yeux se sont remplis de larmes, on

était fort attentif à considérer ce barbare, et l'on a eu la satisfaction de le voir saisi des mêmes transports et pleurer aussi.

Cette cérémonie, en général, n'a pas été aussi longue qu'elle devait l'être. On a retranché beaucoup de prières pour ne pas fatiguer Sa Majesté à cause du chaud, et pour épargner l'archevêque de Reims. Mais ce qui a indigné les patriotes, ç'a été la suppression de cette partie du cérémonial, où l'on semble demander le consentement du peuple pour l'élection du Roi. Quelque vaine que soit cette formule, dérisoire aujourd'hui, on trouve très-mauvais que le clergé, pour qui semble surtout fait ce pieux spectacle, se soit avisé de retrancher de son chef l'autre partie, et de ne conserver que ce qui le concerne spécialement.

21 juin 1775. — Louis XVI, étant Dauphin, affectionnait beaucoup un de ses valets de garde-robe, nommé Grau : ce qui réjouissait le jeune prince, c'est que ce monstrueux personnage pour le volume était en même temps très-chatouilleux et susceptible conséquemment de toutes les contorsions qu'excite ce genre de titillation. Cette aptitude à l'amusement du Dauphin enfant avait valu à ce subalterne une pension de 1,500 livres,

qu'il lui a conservée depuis qu'il est monté sur le trône. Sans doute Sa Majesté, toujours bonne dans son intérieur pour ses domestiques, ne se livre plus à une telle familiarité et goûte des amusements plus proportionnés à son âge. Cependant, par une adulation de courtisan, le fils du serviteur Grau ayant été présenté au Roi en survivance du père, le maréchal duc de Duras, gentilhomme de la chambre en exercice, a fait sur lui l'expérience du chatouillement et a rendu compte à Sa Majesté qu'il n'y paraissait pas sensible, mais que cela viendrait.

24 juin 1775. — Il est d'usage que le Roi fasse une entrée après son sacre. On croit que celle de Louis XVI n'aura lieu qu'au mois d'août. Il a prévenu d'avance la ville, pour lui défendre toute fête à cette occasion. Il l'a instruite en même temps que celles qui devaient avoir lieu à Marly pour le mariage de madame Clotilde ne se célébreraient pas, attendu les circonstances ; qu'on emploierait cet argent à indemniser les pauvres malheureux, victimes des pillages occasionnés par les émeutes.

23 juillet 1775. — On était surpris des voyages

que M. le comte d'Artois faisait et fait presque toutes les nuits de Versailles au Palais-Royal. au point que souvent, après être venu à l'Opéra, être reparti pour souper avec le Roi, il revient encore. On a d'abord cru que, dans cet âge heureux où tout est amusement et jouissance, il se plaisait aux concerts et petites fêtes que donnent alternativement chez eux des particuliers demeurant sur le jardin, ce qui attire beaucoup de monde du voisinage, surtout des filles et des jeunes gens et rend cette promenade très-féconde en aventures galantes et même libertines. Mais on sait aujourd'hui que Son Altesse Royale est vivement éprise d'une très-jolie dame attachée à madame la duchesse de Chartres et qu'on assure avoir eu les bonnes grâces du mari. On ne sait point encore où en est le comte d'Artois, mais il y a peu de doute que par son rang et par ses qualités aimables il ne réussisse.

24 juillet 1775. — Un jeune homme, nommé Duché, fils du poète de ce nom, étant il y a peu de temps au grand couvert, a été remarqué par la Reine, le crayon à la main. Sa Majesté scandalisée lui a fait dire qu'on ne se permettait point une semblable opération en pareil lieu. Sans se

déconcerter, cet étourdi, élève de M. Vien, a répondu qu'il dessinait le portrait de la Reine, qu'il était permis de saisir les grâces partout où l'on les trouvait. Ce propos rapporté à Sa Majesté lui a fait plaisir : elle a renvoyé vers le jeune homme, pour qu'il eût à venir chez elle le lendemain, et lui apporter son dessin ; ce qu'il a fait. La Reine s'est trouvée bien, et lui a fait donner une gratification, en l'assurant de sa protection. Cet événement fait plaisir aux gens à talents, en ce qu'il leur annonce le goût et la magnificence de cette princesse pour les arts et les artistes.

3 août 1775. — Le sieur Guimard est une espèce de concierge, chargé du détail des petits appartements à Versailles, qui, à raison de sa place, était dans la confiance la plus intime du feu Roi, et est aimé de celui-ci. Sa Majesté ne trouve point mauvais qu'usant de la franchise qu'il avait acquise sous son aïeul, il s'en serve vis-à-vis d'elle. Ces jours derniers il vit le Roi occupé à lire un manuscrit intitulé : *le Roi aimé de ses peuples*, « Sire, vous aurez beau faire, lui « dit-il brusquement, vous n'en serez jamais « aimé, tant que le pain sera cher. »

12 août 1775. — Le Roi, jusqu'ici, semble n'avoir aucune passion, aucune affection, aucun goût particulier; mais il fait volontiers le bien lorsque l'occasion s'en présente. C'est ainsi qu'ayant été dernièrement obligé de se réfugier à la chasse dans une chaumière, avec les princes ses frères; ceux-ci, ou plutôt le comte d'Artois, en s'amusant, a questionné une jeune fille de la maison si elle n'avait point d'amoureux. Elle a par sa rougeur trahi le secret de son âme : le prince a dit qu'il voulait la marier, et sur la connaissance qu'elle avait deux autres sœurs qui sont survenues, Monsieur et enfin le Roi ont promis de pourvoir les autres. Le premier mariage est déjà fait.

19 août 1775. — La Reine avait envoyé à l'impératrice sa mère son portrait dans le costume qu'elle a adopté, c'est-à-dire, la tête extrêmement chargée de plumes larges et hautes. On assure que cette auguste souveraine le lui a renvoyé, en lui marquant que sans doute on s'était trompé dans l'expédition du présent; qu'elle n'y avait point trouvé le portrait d'une reine de France, mais celui d'une actrice; qu'elle le lui faisait remettre, en attendant le véritable. Sa

Majesté a regardé cette observation, sans doute, comme trop sévère et trop futile, comme l'effet de la mauvaise humeur que causent l'âge et la maladie : en conséquence elle n'a pas jugé nécessaire de se réformer sur un objet de pur agrément, et dès le lendemain les courtisans prétendent avoir remarqué que Sa Majesté avait mis des plumes plus élevées. Le faible de cette princesse pour ce fragile ornement est tel, qu'un jeune poète nommé Auguste, ayant adressé au *Mercur*e une chanson plaisante où il critiquait les plumes, les auteurs la lui ont renvoyée et n'ont osé l'insérer de peur de déplaire à la Reine. Enfin toutes les femmes du meilleur ton se conformant, comme de raison, à l'exemple de leur souveraine, le commerce des plumes qui était autrefois peu de chose, est devenu considérable en France, et la ville de Lyon s'en est trouvée épuisée un moment.

27 août 1775. — Madame n'est plus grosse, comme on l'avait annoncé, et la joie de la famille royale est diminuée à cet égard. M. le duc d'Angoulême va toujours très-bien, et l'on a déjà commencé à ébaucher les premiers traits de cet auguste enfant. On assure que la Reine, malgré

sa satisfaction de voir le trône appuyé par ce rejeton de la branche régnante, verse de temps en temps des larmes de regret que la Providence ne lui ait pas encore accordé la même faveur qu'à madame la comtesse d'Artois.

2 septembre 1775. — Madame la princesse de Piémont est partie le 28 de Choisy, et les adieux ont été des plus tristes. Sa Majesté l'a conduite dans son carrosse jusques à une certaine distance, et tous les spectateurs ont été attendris de la scène touchante qui s'est passée dans cet intervalle, des larmes que Sa Majesté répandait, ainsi que son auguste sœur et la famille royale qui l'accompagnait. Au moment de la séparation, la princesse s'est trouvée mal, et il a fallu avoir recours aux flacons pour la faire revenir à la vie.

17 septembre 1775. — On a nouvelle de la séparation douloureuse de madame la princesse de Piémont au pont de Beauvoisin. Elle a été telle qu'elle s'est évanouie; et que son auguste époux, arrivé au-devant d'elle, a été obligé d'attendre l'instant de la voir. Revenue à elle, il est entré, et a voulu lui baiser la main; elle s'est jetée à son cou, et l'a embrassé maritalement, en lui disant :

« Vous me trouvez bien grasse! — Je vous trouve
« charmante, a répondu le prince; vous ferez
« mon bonheur. — Puissé-je faire le vôtre!..... »
Cette princesse, pleine de grâces, d'affabilité, a
très-bien pris à la cour de Savoie.

20 *septembre* 1775. — Depuis longtemps la
Reine, très-affectionnée à madame la princesse
de Lamballe, sollicitait le roi de rétablir pour
cette princesse la charge de surintendante de la
maison de la Reine. Le monarque, effrayé de la
dépense qu'entraîne une telle place, avait différé
jusqu'à présent, et M. le contrôleur général sur-
tout, allant toujours à l'économie, soutenait le
Roi dans son refus. Enfin son auguste épouse
ayant constamment un ascendant considérable
sur son esprit, l'a emporté. Madame de Lamballe
a prêté serment pour cette charge le lundi 18.

Madame la maréchale de Mouchy, dame d'hon-
neur de la Reine, mécontente de cette nomina-
tion, qui dégrade de beaucoup ses fonctions, se
retire, et la Reine qui, à cause de son rigorisme,
l'appelait madame l'Étiquette, étant Dauphine,
n'en est pas fâchée. Madame la duchesse de
Cossé, dame d'atour, se retirant aussi dans la
douleur où elle est de la perte de son fils unique,

il se fait une révolution dans cette maison. C'est madame la princesse de Chimay, ci-devant cinquième dame pour accompagner Sa Majesté qui remplace la première, et madame la marquise de Mailly, ci-devant sixième dame, pour accompagner Sa Majesté, la seconde. Le Roi lui accorde les honneurs, c'est-à-dire le tabouret.

23 *septembre* 1775. — Il s'élevait à la cour une dispute de la part des princes du sang, surtout de ceux de la maison d'Orléans, faisant difficulté de reconnaître pour Altesse Royale, M. le duc d'Angoulême. Ils prétendaient que les petits-fils du Roi avaient seuls droit à cette distinction. Ils ont reconnu leur tort; en conséquence l'on n'ouvrira point les deux battants quand ils iront le voir, ils n'auront point le fauteuil chez lui : au contraire, quand ce nouveau-né sera porté chez le Roi par sa nourrice, on ouvrira les deux battants, etc.

28 *septembre* 1775. — On confirme que le Roi ne s'est enfin déterminé à nommer madame la princesse de Lamballe, surintendante de la maison de la Reine, que vaincu par les pressantes instances de son auguste compagne, qui lui a

déclaré que ce serait la douceur de sa vie. Sa Majesté, pour éviter les frais, voulait laisser cette charge vacante, et, en y nommant quelqu'un, désirait suivre l'ordre et y placer madame la comtesse de la Marche. Mais la Reine a la plus vive amitié pour la jeune princesse, qui lui va mieux. On sait que Sa Majesté fait souvent des parties avec elle au petit Trianon, ou petit Vienne, et qu'elle n'y admet que quelques dames de sa suite, sans aucun homme. Là, elle se livre en liberté à toutes les aimables folies de son âge.

29 septembre 1775. — On assure qu'il y a des difficultés dans la maison de la Reine par rapport à la surintendante; que les dames de Sa Majesté éludent de prêter serment entre les mains de la princesse de Lamballe, sous prétexte que la place doit être remplie par une princesse du sang et non par la douairière d'un prince légitimé.

1^{er} octobre 1775.—Madame la comtesse d'Artois a fait hier son entrée à Paris. D'abord cette princesse, sérieuse, timide et préoccupée d'autre chose, n'a pas semblé prendre garde à la foule qui l'entourait; ce qui a glacé le public, qui ne lui a prodigué aucune acclamation. Ce n'est

qu'au bout d'un très-long temps que quelqu'un a fait sentir à cette princesse combien le peuple était affligé de son indifférence apparente, qu'un signe de tête seulement de sa part vivifierait les spectateurs. Son Altesse Royale s'est prêtée avec bonté à ce conseil, meilleur que le premier, sans doute. Elle a salué tout le monde avec affection, et les applaudissements ont commencé pour ne plus finir.

Pour mieux recevoir madame la comtesse d'Artois en la flattant du côté le plus sensible, la police avait eu l'attention de faire composer des chansons par les faiseurs sur la naissance du duc d'Angoulême, et de les faire chanter ce jour-là dans les rues.

2 octobre 1775. — La Reine, depuis que madame la princesse de Lamballe lui est attachée plus spécialement, la goûte encore mieux et s'amuse infiniment avec elle. Sa Majesté est allée dernièrement à Sceaux en tête-à-tête avec cette princesse, et y a passé la journée sans aucune autre suite.

5 novembre 1775. — Il passe pour constant que madame la comtesse d'Artois est grosse. Son au-

guste époux, toujours aimable et folâtre, amuse la cour. Il aime beaucoup le billard : il y joue avec M. le duc de Chartres, et cela forme spectacle pour la Reine et les princesses, qui assistent aux jeux de ces illustres athlètes. Il paraît que M. le duc de Chartres est le plus fort. Ce prince est dans une grande intimité avec le premier. Quoique le jour des morts soit un jour de cérémonial et d'étiquette à la cour, ce dernier est venu faire la Saint-Hubert avec M. le duc de Chartres. Ils ont ensuite été à la Comédie-Française, à la répétition de l'opéra, souper au Palais-Royal, et M. le comte d'Artois est retourné coucher à Fontainebleau.

13 novembre 1775. — Cet été la Reine ayant choisi une robe de taffetas d'une couleur rembrunie, le Roi dit en riant : « c'est couleur de puce ; » et à l'instant toutes les femmes de la cour voulurent avoir des taffetas puces. La manie passa aux hommes : les teinturiers furent occupés à travailler des nuances nouvelles. On distingua entre la vieille et la jeune puce, et l'on subdivisa les nuances mêmes du corps de cet insecte : le ventre, le dos, la cuisse, la tête se différencièrent. Cette couleur dominante semblait

devoir être celle de l'hiver. Les marchands intéressés à multiplier les modes, ayant présenté des satins à la Reine, Sa Majesté en a choisi principalement un d'un gris cendré. Monsieur s'est écrié qu'il était « couleur des cheveux de la Reine. » A l'instant la couleur puce est tombée, et l'on a dépêché des valets de chambre de Fontainebleau à Paris pour demander des velours, des ratines, des draps de cette couleur, et dans ceux-ci certains coûtaient la veille de la Saint-Martin 86 livres l'aune : leur prix courant est de 40 à 42 livres.

14 novembre 1775. — Les anciennes femmes de la cour ne sont pas contentes d'un propos de la Reine, qui, dans l'âge jeune, aimable et folâtre où elle est, ignore encore avec quelle rapidité l'âge avance et regarde la vieillesse dans le terme le plus éloigné. Sa Majesté a déclaré qu'elle ne savait pas comment passé trente ans on osait paraître à la cour. Peut-être aussi son objet est-il d'écartier toutes les femmes du règne précédent, qui par leur bassesse, leur asservissement envers la favorite, se sont avilies et ont mérité sa juste indignation.

21 novembre 1775. — On a envoyé en diligence

aux Gobelins, à Lyon et autres manufactures, des cheveux de la Reine, pour qu'on puisse en prendre la nuance exacte.

26 novembre 1775. — Les bals de Versailles doivent recommencer le 4 janvier prochain : ils se donneront chez madame la princesse de Lamballe, ce qui rendra l'étiquette moins gênante. La Reine y dansera et soupera, avec qui elle voudra indiquer.

6 décembre 1775. — M. le comte d'Artois a assisté à *Adèle de Ponthieu*. A la fin d'une scène où la demoiselle Arnoux, qui fait le rôle d'*Adèle*, se retire pour aller s'asseoir pendant une fête, elle a jeté les yeux vers la loge de Son Altesse Royale, qui, paraissant la regarder avec bienveillance, a enhardi l'actrice à lui sourire familièrement, comme elle aurait pu faire à un de ses camarades ou à son amant; ce qui a indigné le public, qui l'a témoigné d'une façon humiliante pour elle.

8 décembre 1775. — Outre dix-sept méchants couplets sur les femmes de la cour, il est question d'autres beaucoup plus nombreux, où les têtes les plus augustes ne sont pas épargnées, et

qui sont faits avec plus d'esprit. On veut qu'ils soient tombés, on ne sait comment, dans les mains de la Reine, et que Sa Majesté en ait pleuré amèrement. On recherche l'auteur de pareilles atrocités. Elles sont telles, que la Reine s'est écriée qu'on la réduisait à craindre ce qu'elle avait désiré le plus jusque-là, d'avoir des enfants.

12 décembre 1775. — La Reine et la famille royale sont venues dimanche à l'Opéra. Elles étaient parties de Versailles après le salut. On a été surpris de voir parmi cette auguste assemblée madame la comtesse de Provence, qui n'ayant pas encore fait son entrée en ce lieu *in flocchi*, suivant l'étiquette, n'aurait pu y venir. Mais ce qui a le plus affligé, ç'a été de juger que les espérances conçues sur sa grossesse étaient évanouies.

15 décembre 1775. — Le Roi est allé dîner avant-hier à Saint-Ouen chez M. le maréchal prince de Soubise. Sa Majesté lui a demandé tout simplement un aloyau. Cette faveur, dont jouissait beaucoup autrefois ce seigneur sous le feu Roi, mais dont on ne l'aurait pas cru si susceptible

sous celui-ci, intrigue les courtisans, toujours alarmés de peu de chose. On ajoute que Sa Majesté, en le laissant maître du choix des convives, lui a déclaré qu'elle ne voulait point de femmes.

30 *janvier* 1776. — On sait que Monsieur est grand maître de l'ordre de Saint-Lazare et qu'il a rétabli dans sa splendeur cet ordre, qui avait bien dégénéré. M. le comte d'Artois, par une belle émulation, veut aussi devenir restaurateur de quelque ordre. Il y en a un appelé du Sépulcre, qui n'était plus qu'une confrérie composée de bourgeois, d'artisans et de gens du commerce, qui du moins en avaient conservé la meilleure institution, celle de racheter avec leurs quêtes les prisonniers pour mois de nourrice ou pour dettes. C'est de cet ordre qu'on a fait imaginer à Son Altesse Royale de s'emparer. En conséquence on s'empresse de recruter de toutes parts des chevaliers : il est question même d'en examiner les titres et de faire revenir des commanderies qu'on a usurpées sur lui. Malgré cette ferveur, il est à craindre que cela ne puisse jamais bien se consolider et que le ridicule dont on a couvert cette confrérie sous le nom de

confrérie de l'Aloyau, ne lui reste. Déjà plusieurs des nouveaux reçus semblent en avoir honte et n'osent porter leur croix, qui de loin ressemble beaucoup à une croix de Malte.

31 *janvier* 1776. — La nuit du 28 au 29 le froid a été plus violent qu'en 1709 : il y avait à l'Observatoire près d'un degré de plus, à Versailles un degré et demi. Sa Majesté, qui aime beaucoup ces observations, a chargé le sieur Cassini de Thury de lui envoyer tous les jours les siennes.

3 *février* 1776. — Mademoiselle Duthé est une courtisane trop renommée pour n'être pas connue des étrangers ; d'ailleurs on en a déjà parlé plusieurs fois. Il est question aujourd'hui d'un *sylphe* qu'elle a, et qui depuis quelque temps manifeste son amour envers elle par la plus grande magnificence : elle ne peut pas former un souhait, qu'elle ne le voie réalisé le lendemain. On évalue à plus de 80,000 livres les divers bijoux qu'elle a reçus ainsi d'une main invisible. Quelques gens prétendent que c'est M. le comte d'Artois qui s'amuse de la sorte ; mais son goût pour cette courtisane est encore un problème, qui n'est pas résolu.

6 février 1776. — Tandis que la Reine et les frères du Roi, les princes et princesses pendant les froids rigoureux qu'on a éprouvés ici tournaient l'intempérie de la saison au profit de leur amusement par des spectacles d'un genre nouveau, et qui n'ont guère lieu que dans le Nord, par des courses de traîneaux galants et riches, Louis XVI s'enveloppait dans sa redingote, faisait plusieurs lieues à pied, rôdait dans Versailles et dans les environs, mettait la police dans cette ville, y payait des malheureux pour casser les glaces, nettoyer les rues et se préparer au dégel. Le bienfaisant monarque n'a pu cependant empêcher qu'une multitude de paysans, manquant de bois, ne se soit répandue dans ceux de Ville-d'Avray, pour en couper et s'en procurer. Les gardes préposés au soin de ces bois, ont aigri ces gens-là par de mauvais traitements et même en tirant sur quelques-uns; ils sont revenus en force, et il en est résulté un attroupement et un peu d'émeute : il a fallu faire marcher les gardes françaises et suisses, on en a arrêté beaucoup, et l'on assure qu'il y en a jusqu'à trente-deux dans les prisons de Versailles. Il est à espérer que la clémence du Roi leur fera grâce.

17 février 1776. — Le bal de madame la duchesse de Chartres était d'une magnificence digne de l'auguste personne à laquelle était destinée la fête. Au moment où Sa Majesté est descendue de carrosse, toutes les dames ont bordé la haie jusque sur l'escalier et dans les appartements. La Reine ayant redoublé la hauteur de son panache, il a fallu le baisser d'un étage pour qu'elle pût entrer dans son carrosse et le lui remettre quand elle en est sortie. Madame la duchesse de Chartres seule était sans le moindre diamant. Sa Majesté a paru se plaire beaucoup à ce bal ; elle est entrée à celui de l'Opéra, qu'elle a vu de la loge du Palais-Royal : mais la chaleur excessive de ce gouffre ne lui a pas permis d'y rester plus de huit à dix minutes. Du reste, jamais l'Opéra n'avait fait autant d'argent : la recette de ce jeudi gras, le spectacle compris, s'est montée à 24,000 livres.

21 février 1776. — Les exécrables couplets sur la Reine, quoique détestés par tous les bons Français, se recherchent cependant par les amateurs d'anecdotes, et se répandent peu à peu ; on les lit, en maudissant l'inventeur sacrilège de tant de calomnies. Ils sont au nombre de vingt-quatre, sur l'air : *lair la, lere lenlaire*. On y suppose que

le marquis de Louvois, héritier de son père pour la méchanceté, mais non de son talent pour la bonne et la piquante, est auteur de la chanson sur la cour, qui a paru précédemment. Celui dont il est question se pique de le surpasser et de prendre un vol plus téméraire ; il agite ensuite très-indiscrètement la question sur la virilité du jeune monarque, sur son aptitude à donner des héritiers au trône, et après avoir détaillé les diverses causes d'impuissance imaginées par les courtisans, il la décide négativement, mais non sans ressource ; il plaisante sur le goût puce introduit à la cour ; il travestit criminellement l'amitié de la Reine pour madame la princesse de Lamballe, et par une supposition plus coupable encore, accrédite d'autres bruits plus affreux ; il va jusqu'à rapporter une lettre prétendue de l'auguste mère de cette princesse, qui lui donnerait à cet égard des conseils dictés par une politique vraiment infernale : enfin il n'est pas jusqu'à M. de Sartine et le duc de Choiseul, qu'on fait figurer là de la façon la plus injurieuse.

Ce petit poëme, production d'une furie, est d'un faiseur très-exercé en ce genre. La fabrique des vers est correcte, la rime riche, et il est peu de chansons mieux faites comme pièces litté-

raires. Mais il serait à souhaiter que la curiosité irrésistible d'un peuple volage et frivole permît de replonger dans l'oubli dont elle est sortie, cette pièce fruit d'un délire qui mériterait le dernier supplice.

24 février 1776. — Les aimables libertins de la cour, pour donner plus de piquant à leurs plaisirs, avaient imaginé de faire une souscription entre les mains des plus fameuses courtisanes de Paris pour former un pique-nique délicieux, qui devait être précédé d'un spectacle suivi d'un bal, d'un jeu d'enfer et de tout ce qui peut accompagner une pareille orgie. M. le duc de Chartres et M. le comte d'Artois devaient en être : chaque convive était taxé à 5 louis. La comédie devait être jouée chez mademoiselle Guimard, où la demoiselle Duthé aurait chanté ; et la demoiselle d'Erviex, surintendante du repas, avait ordonné le festin chez un traiteur sur les boulevards. La partie de plaisir avait d'abord été projetée pour le carnaval, mais afin de la rendre plus célèbre et plus singulière, on l'avait remise au premier jeudi de carême. Le jour était venu ; tout était prêt pour le spectacle, qui devait consister en deux pièces connues, la *Colonie* et les *Sabots*, lorsqu'un ordre du Roi est

intervenue qui a tout arrêté, même le souper. On ne doute pas que le zèle de M. l'archevêque n'ait beaucoup contribué à faire supprimer une fête aussi scandaleuse. L'altesse royale qui devait en être, n'a pas permis au lieutenant de police de seconder le zèle du prélat. Il n'a fallu rien moins que l'autorité du monarque, vengeur des bonnes mœurs et de l'honnêteté publique, qui auraient été à coup sûr étrangement violées dans l'assemblée d'une jeunesse aussi gaie et aussi effrénée. Le commandant du guet avait reçu ordre de garder les avenues du traiteur et d'empêcher qui que ce soit d'y entrer.

25 février 1776. — La demoiselle d'Erviex, en sa qualité de surintendante présidant au repas, d'après les défenses du Roi, a fait porter tout le festin au curé de Saint-Roch, pour être distribué aux pauvres malades de la paroisse. On nomme plaisamment ce repas *le repas des chevaliers de Saint-Louis*, à cause des 5 louis d'écot que chacun payait.

29 février 1776 — La fureur effrénée des auteurs criminels des couplets redouble, et ils en ont enfanté contre la Reine de plus affreux encore, s'il

est possible. M. le lieutenant de police est de nouveau aux aguets de ces abominables chansonniers.

6 mars 1776. — La suite des couplets sur l'air : *La, etc.*, est encore plus infâme, en ce qu'on y nomme sans pudeur M. le baron de Besenval, le lieutenant-colonel du régiment des gardes suisses, honoré de quelque confiance de la Reine, comme en abusant de la façon la plus criminelle ; on le peint en outre des couleurs les plus affreuses. Ceux-ci ne sont pas aussi bien faits que les autres, ne partent pas de la même plume, et pourraient être des auteurs de ceux sur la cour.

On en a fait d'autres sur l'air : *Vous qui du vulgaire stupide*, moins atroces et aussi plats. On y censure les aimables légèretés de la Reine, on lui reproche ses bontés pour les gens à talents, sa familiarité avec eux : on y critique son choix pour les ballets de gens peu distingués par une ancienne naissance, tels que MM. de Caraman, Gallifet, la Vaupallière, en hommes ; de mesdames la baronne de Neukerke, de Cassini, de Guibert, d'Hennery, surtout de la troisième, petite-fille d'un comédien, etc. Tout cela est sans sel et sans finesse.

21 mars 1776. — On a été fort mécontent à la course de mercredi de M. le duc de Chartres et de M. le comte d'Artois surtout; on voyait ces princes mettant la police en quelque sorte eux-mêmes, encourageant les gardes à repousser le peuple, et Son Altesse Royale surtout y mettait une activité singulière; elle se servait même dans son impatience et ses vivacités d'expressions grossières, de jurements, qui ne devraient jamais sortir de la bouche d'un grand prince.

28 mars 1776. — Il y eut hier encore une course au même lieu et en présence de la Reine et autres personnages de la famille royale. M. de Fénelon, qu'on a plaisanté sur sa chute et qu'on disait ne pouvoir manquer de gagner, puisqu'il allait ventre à terre, n'a pas osé se risquer, et ce sont les jockeys qui ont couru. M. de Nassau a gagné; le duc de Chartres a eu aussi l'avantage contre le duc de Lauzun.

24 avril 1776. — On raconte un propos de la Reine au Roi, qu'il faut prendre pour ce qu'il est, c'est-à-dire pour une gentillesse que se permettent deux époux dans leur intimité, mais précieux comme établissant le caractère des deux augustes

personnages, et l'idée que la première a du ministre actuel. Cette Majesté revenait de l'Opéra de Paris. Le Roi lui demanda comment elle l'avait trouvé ; elle répondit : froid. Il voulut s'informer si elle avait été bien reçue des Parisiens, si elle avait eu les acclamations ordinaires ; elle ne répondit point à cette question, et le Roi comprenant ce que cela voulait dire, répliqua : « C'est
« qu'apparemment, madame, vous n'aviez pas as-
« sez de plumes. — Je voudrais vous y voir, sire,
« vous, avec votre Saint-Germain et votre Turgot ;
« je crois que vous y seriez rudement hué, » ré-
pliqua la Reine avec une aimable vivacité, qui fit rire le monarque.

24 avril 1776.—Le spectacle (*Alceste*) a été hier des plus brillants. La Reine, madame la comtesse d'Artois, Monsieur et le comte d'Artois l'ont honoré de leur présence. Sa Majesté a fait de son mieux pour soutenir ce chef-d'œuvre prétendu du chevalier Gluck ; mais tous les efforts des partisans de cet Allemand n'ont pu garantir le mauvais effet du troisième acte, qui n'a reçu aucun applaudissement. On a trouvé de la force, du pittoresque et beaucoup d'énergie dans la musique des deux premiers ; mais l'autre n'étant qu'une

continuation de la même situation du second, n'a pu paraître que monotone et ennuyeux.

5 juin 1776. — (Extrait d'une lettre de Gènes du 20 mai). Madame la duchesse de Chartres a d'abord désolé ici toutes les femmes qui se piquent de se parer à la parisienne ; cette princesse, qui voyage sous le nom de comtesse de Joinville, n'a paru les premiers jours qu'en demi grand bonnet : ce qui a fait triompher les maris, ennemis des coiffures hautes et des panaches ; ils ont représenté à leurs moitiés qu'elles ne pouvaient mieux faire que de se conformer à la façon de se coiffer de notre première princesse du sang. Mais celle-ci s'étant mise *in fiocchi* et ayant abordé les plumes, l'allégresse a été universelle chez les dames, et dès le lendemain les banquiers ont eu pour 50,000 livres de commission en plumes à faire venir de France. Cette anedocte, futile en elle-même, prouve le goût des étrangers pour nos modes, et que nous régnons encore par elles, si nous sommes d'ailleurs déchus de notre prépondérance dans les opérations politiques.

14 juin 1776. — On ne saurait omettre un mot du Roi à M. de Malesherbes, lorsque ce dernier

résistant à toutes les instances que lui faisait Sa Majesté pour l'obliger à lui continuer ses services, elle s'écria : « Que vous êtes heureux ! que ne puis-je aussi quitter ma place ! » Preuve combien ce monarque en sent l'importance et en même temps la difficulté.

24 juin 1776. — *Les Mariages samnites* restent toujours suspendus depuis la première représentation. Un jour où la Reine avait décidé d'y venir, la pièce n'a pu avoir lieu, même, dit-on, une seconde fois, à raison de l'indisposition du sieur Clairval ; ce qui a donné de l'humeur à Sa Majesté qui a dit : « On a bien de la peine à avoir ce monsieur. » Cette exclamation mortifiante a piqué l'histrion, qui menace de ne plus jouer et de se retirer tout à fait.

27 juillet 1776. — Depuis peu M. de Maurepas a fait savoir au prier des Chartreux que Sa Majesté désirait faire l'acquisition des tableaux de la vie de saint Bruno, qui décoient leur cloître. On sait que ces chefs-d'œuvre sont du fameux le Sueur. Le ministre engageait en même temps le supérieur à prendre le vœu de sa communauté et à venir lui en rendre compte. Le religieux s'est rendu à

Versailles, a vu M. de Maurepas, et lui a fait part des dispositions où était la maison de faire au Roi le sacrifice qu'il exigeait. Les conventions ont été que Sa Majesté payerait chaque tableau sur le pied de 6,000 livres. Il y en a vingt-deux, ce qui fait 132,000 livres. En outre, elle s'est engagée à leur laisser des copies des originaux : ce travail a été estimé à raison de 2,000 livres chaque copie ; ce qui forme encore un objet de 44,000 livres. On est convenu décidément de ce dernier point. Quant au surplus, sur ce que le comte a paru désirer savoir quel emploi les Chartreux feraient de la somme accordée, le prieur a déclaré que si le Roi voulait se charger des réparations assez considérables à faire à leur église, la communauté consentait à ne rien toucher, et qu'il en coûterait moins à Sa Majesté. Cette demande a été accordée. Reste à savoir ce qu'on veut faire des peintures ; c'est encore un mystère.

1^{er} août 1776.—La Reine et Monsieur sont venus hier au spectacle et se sont de là rendus au Colisée dans l'appareil le plus simple. Sa Majesté n'avait ni diamants, ni plumes, ni coiffure haute ; elle était mise bourgeoisement, sa robe dans ses poches, et donnait le bras au prince, se laissant

approcher de tout le monde : cette popularité a enchanté le public et rendu cette princesse encore plus adorable. Malheureusement il y avait très-peu de monde. On avait annoncé Sa Majesté depuis plusieurs ouvertures, on lui avait préparé un dais, et comme on n'était pas prévenu, on ne s'y est pas porté en foule, ainsi qu'on avait fait quelques jours auparavant.

6 août 1776. — Le Roi a été si content de la parodie d'*Alceste*, le jour où la Reine l'a fait jouer devant Sa Majesté à Trianon, qu'il a chargé le sieur de la Ferté, intendant des Menus, d'en témoigner sa satisfaction aux trois auteurs, les sieurs Auguste Desprès et Grenier, et de les inviter à continuer de s'occuper d'un pareil genre ; ce qui contrarie les comédiens Italiens, qui, au contraire, avaient déterminé de ne plus donner d'ouvrages semblables.

14 septembre 1776. — Comme les courses de chevaux vont recommencer le mois prochain, M. le comte d'Artois, M. le duc de Chartres, M. le duc de Lauzun et d'autres seigneurs font dresser des chevaux pour triompher par leurs postillons

ou jockeis. Il y a déjà des paris fort gros assis sur tel ou tel coursier.

15 *septembre* 1776. — Hier, quoique Sa Majesté vînt pour la première fois au spectacle (Opéra) depuis sa maladie, elle n'a pas reçu les applaudissements qu'elle avait droit d'attendre.

17 *septembre* 1776. — La lettre de M^e Linguet au Roi est encore rare, mais ceux qui l'ont lue y trouvent des choses si hardies, des inculpations si graves et si directes contre le ministère actuel, qu'on doute que cet ex-avocat, cet ex-journaliste, cet ex-Français, ose reparaître ici dans ce moment. Quoi qu'il en soit, la seule ressource actuelle de M^e Linguet est dans la Reine, qui a eu la bonté de solliciter le Roi en faveur de cet exilé volontaire, qui n'a pas dissimulé que ce satirique l'amusait, et qu'après tout, pourvu qu'il ne s'égayât pas sur des personnages du premier ordre, tels que Leurs Majestés, cela était égal. On ajoute que le Roi a fait sentir à son auguste compagne que cela ne suffisait pas et que tout particulier avait droit à la protection des lois, pour un bien aussi précieux que la réputation ou l'honneur, ce qui est la même chose.

20 septembre 1776. — Le jour ordinaire de la fête de Saint-Cloud, le temps n'ayant pas permis au public de se rendre en ce lieu, elle a été remise au dimanche 15; quoique le temps ne fût pas bien favorable, il s'y est trouvé une foule immense. La Reine y est venue et s'y est promenée en carrosse; mais ce qui a excité la curiosité et l'intérêt des spectateurs, ç'a été de voir madame la duchesse de Chartres conduite par son auguste époux, lui servant de cocher: on a admiré les grâces et la dextérité de cet illustre automédon, et il paraît conduire un char autant ou avec plus d'habileté qu'un vaisseau; sans doute quand Son Altesse sera plus initiée dans la marine, elle n'aura pas moins de talent dans cet autre art.

8 octobre 1776. — On ne doute plus aujourd'hui du projet de Monsieur, et son affection à prôner le sieur Cromot pendant tout le souper dimanche dernier, jour de la fête qu'il a donnée à Brunoy, l'a manifesté à toute la cour et aux spectateurs: il a exalté à plusieurs reprises l'intelligence, les talents et l'économie de son surintendant des finances; en sorte que bien des gens craignent qu'il ne réussisse, surtout depuis que la mala-

die de M. de Clugny (1) est devenue aussi grave.

Du reste, cette fête a aussi manifesté le schisme sourd établi entre les princes et la Reine, depuis la venue de l'archiduc son frère (2) en France, et les difficultés du cérémonial qu'il y a eu à cause de ce prince étranger. Aucun des princes du sang, autres que de la famille royale, n'a été invité par Monsieur, qui vraisemblablement avait pris les ordres de Sa Majesté à cet égard ; et ceux-ci s'en plaignent hautement et ont affecté de se rassembler le même jour à Chantilly, où madame la duchesse de Bourbon leur a donné une fête non moins brillante que celle de Monsieur.

9 octobre 1776. — La Reine est venue hier à l'Opéra avec madame Élisabeth : c'est la première fois que cette jeune et charmante princesse paraît ainsi en public ; aussi en a-t-il témoigné sa satisfaction par des applaudissements marqués pour elle.

11 octobre 1776. — Les courtisans, toujours attentifs aux faits les plus minutieux de la conduite et de la vie intérieure du monarque, ont remarqué que depuis peu son visage était écor-

(1) Contrôleur général. — (2) Maximilien.

ché, et ils ont su que c'est Sa Majesté qui se fait la barbe elle-même. Cette anecdote, futile pour le public en soi, n'est intéressante que par ce qui y a donné lieu; trait à la louange du jeune Roi. Comme son valet de chambre barbier le rasait, il a voulu parler et a été coupé: bien différent de quantité de maîtres bourrus et injustes, il a reconnu que c'était sa faute, et a rassuré le malheureux tout tremblant, en ajoutant: « Pour vous éviter ce chagrin, je me raserai dorénavant moi-même. » Ce que Sa Majesté fait jusqu'à présent assez maladroitement.

14 octobre 1776. — Ce qui désole Monsieur et le sieur Cromot son favori, ce sont diverses anecdotes, dont le public a été témoin et qui manifestent le mépris de la Reine pour le dernier et le peu de goût qu'elle a pris à la fête. Le sieur Cromot, comme gouverneur du château de Brunoy, a prétendu avoir le droit de donner la main à la Reine, lorsqu'elle descendait de carrosse; il s'est présenté en conséquence, mais Sa Majesté ne l'a pas laissé jouir de cet honneur et elle a attendu que son écuyer fût venu. Durant le repas, le Roi a été moins difficile et a pris les assiettes des mains du sieur Cromot, qui était derrière le fau-

teuil de Monsieur, assis à côté du Roi. La Reine, au moment où le bal devait commencer, a prétexté une incommodité pour ne faire que se présenter dans la salle et se retirer. Son auguste époux, qui avait jusque-là manifesté son ennui par de fréquents bâillements, l'a suivie; mais arrivé à Choisy, il s'est mis à jouer au billard jusqu'à deux heures du matin avec le comte d'Artois, et la Reine est restée à les regarder jouer jusqu'à la fin.

4 novembre 1776. — La Reine a été si satisfaite de la tragédie (1) de M. de Chamfort, que Sa Majesté lui a fait donner 1,200 livres de pension sur sa cassette. Il paraît que l'auteur ayant à peindre l'amitié fraternelle, a placé des allusions heureuses à l'union du Roi avec ses frères; ce qui a singulièrement plu à la famille royale.

6 novembre 1776. — Depuis plus de trois mois on vexe tous les colporteurs, on inquiète tous les libraires, on fait des recherches jusque dans les provinces pour satisfaire aux ordres de la cour,

(1) *Mustapha et Zéangir*, tragédie jouée devant la cour à Fontainebleau, le 1^{er} novembre.

alarmée sur un prétendu *Almanach royal* ou *Extrait de l'Almanach royal*, ouvrage digne du feu, où, par une atrocité sacrilège, l'auteur se serait permis les calomnies les plus horribles contre la Reine, le comte d'Artois et autres personnages de la famille royale. Cependant, malgré toutes ces perquisitions, on n'en a trouvé encore aucun exemplaire; ce qui fait présumer que c'est un faux avis, et que le livre n'existe pas heureusement, car, quoique certaines gens assurent l'avoir vu, comme ils n'en peuvent rendre aucun compte véritable, il est à présumer que c'est une vanité puérile de leur part.

7 novembre 1776. — (Extrait d'une lettre de Fontainebleau du 6 novembre.)... Toute la cour s'amuse beaucoup, excepté le Roi. Sa Majesté n'a encore été à aucune des courses; elles paraissent même lui déplaire : le comte d'Artois lui ayant proposé de parier pour lui, Sa Majesté a répondu qu'elle le voulait bien : pressée de s'expliquer sur la somme, elle a répondu qu'elle irait jusqu'à un écu de 3 livres; persiflage qui n'a point amusé Son Altesse Royale. Le Roi a annoncé que les courses ne dureraient pas longtemps; mais comme Sa Majesté est bonne et facile, peut-

être ne persistera-t-elle pas dans son dessein de les proscrire.

9 novembre 1776. — C'est sur la cassette du Roi que M. de Chamfort a sa pension de 1,200 livres. Mais le monarque a voulu laisser à son auguste épouse le plaisir d'annoncer cette faveur au poëte, et c'est ainsi que la Reine s'est exprimée en lui en donnant la nouvelle.

11 novembre 1776. — Ce n'est que le 13 qu'aura lieu la fameuse course annoncée d'abord pour le 12. Le coursier de M. le comte d'Artois doit y paraître pour la première fois, et le notaire Clos Dufresnoy a déjà pour 3,800 louis de paris consignés. On ne s'accorde pas sur le mérite de ce cheval : quelques gens prétendent qu'il est usé, et que l'ancien propriétaire qui l'a vendu est un des parieurs contre sous un autre nom.

On affirme que cette course sera la dernière ; mais on parle de tournois au Champ-de-Mars, spectacle plus magnifique, plus noble et plus digne de la galanterie française.

12 novembre 1776. — Il est venu beaucoup d'Anglais à Fontainebleau pour assister à la course

indiquée au 13 : un surtout a offert un pari de 10,000 louis contre le cheval du comte d'Artois. Tout le monde est dans l'attente de ce fameux coursier, caché soigneusement jusqu'ici à tous les yeux. Il se nomme le roi Pépin (*King Pepin*). « Il est d'une superbe encolure, disent les Anglais qui le connaissent ; il n'a point de pareil pour les deux premiers tours, mais il faiblit au troisième considérablement ; d'ailleurs il n'est excellent que sur la pelouse, et ne vaut rien sur la terre. » Tout cela est de très-mauvais augure pour son maître : on a déterminé Sa Majesté à se trouver à la course. Ce sera la première fois que ce monarque assistera à ce jeu futile.

14 novembre 1776. — Suivant les lettres de Fontainebleau, M. le comte d'Artois a perdu effectivement, et M. le duc de Chartres a gagné.

31 décembre 1776. — Ces jours derniers, un abbé, comme le Roi revenait de la messe, a mis un genou en terre devant Sa Majesté et lui a présenté un papier. Le monarque l'a pris et, rentré dans son appartement, l'a lu. Il en a fait part en riant à ses courtisans, et leur a annoncé que c'était un mémoire, dont l'auteur se flattait de pouvoir

lui donner un secret pour perpétuer son auguste race. Le capitaine des gardes, piqué que cet abbé, oubliant les prérogatives de sa place et le costume, eût présenté son placet au Roi au lieu de le lui donner, a observé à Sa Majesté que cette témérité scandaleuse méritait d'être approfondie; en sorte qu'on a donné sur-le-champ ordre de chercher cet abbé et de l'arrêter; ce qui a été fait. Il s'est trouvé que le zèle avait exalté un peu trop cette tête-là, et il a été relâché au bout de quelques heures.

Par les interrogations qu'on lui a faites, on a reconnu que le secret en question ne consistait en aucune drogue à prendre ou à appliquer; mais..... Tout cela a fait beaucoup rire la cour, le Roi et surtout la Reine.

13 janvier 1777. — Les bals de la Reine continuent, mais assez tristement, par le défaut d'acteurs, Sa Majesté étant très-difficile à cet égard. On raconte que le Roi lui ayant fait reproche qu'elle n'invitât point un seigneur qu'il aime, elle lui avait répondu qu'il dansait trop mal: « Mais personne ne danse plus mal que moi, a répliqué

le monarque, il faut donc que je m'abstienne aussi d'y aller. »

14 janvier 1777. — Monsieur a reçu ces jours derniers une lettre, avec la suscription suivante: *A Monsieur, Monsieur, prince de Provence, pour remettre à monseigneur le prince de Montbarey, secrétaire d'État du département de la guerre et son premier domestique.* On s'imagine bien que personne n'a osé ouvrir un paquet si hétéroclitement adressé. On l'a remis en mains propres à Son Altesse Royale, qui en a beaucoup ri, a été curieuse de savoir ce qu'il contenait et a fait appeler sur-le-champ le capitaine-colonel des Suisses de sa garde. M. de Montbarey venu, elle lui a donné le paquet pour qu'il en fît lecture. Il s'est trouvé que c'était la lettre d'un pauvre gentilhomme, parent du ministre, et lui recomman-
dant trois garçons et une fille qu'il a, dans un style qui ne sentait pas plus le courtisan que l'adresse. Monsieur a demandé à M. de Montbarey si tout cela était vrai, et ce qu'il comptait faire. Il n'a pu nier la vérité des faits articulés dans le mémoire, mais a paru peu disposé à exaucer la demande du suppliant, vu son étendue et l'impossibilité qu'il a prétextée d'y satisfaire. Alors

Son Altesse lui a dit qu'elle comptait être plus heureuse ; qu'elle prendrait l'aîné pour son page, donnerait le second à son frère d'Artois, et le troisième à la Reine ; que, quant à la fille, elle espérait avoir assez de crédit pour la faire recevoir à Saint-Cyr. Les courtisans, témoins de l'entretien, qui avaient ri d'abord de la gaucherie du père, n'ont pu s'empêcher de reconnaître qu'il n'était pas si bête.

25 janvier 1777. — Le *Journal de Paris* est arrêté dès jeudi 23, et n'a point paru ce jour-là. On a pris le prétexte d'une épigramme point neuve et assez obscène pour le suspendre ; ce qui cause un grand mouvement dans cette capitale. Quelque peu intéressant que fût ce nouveau papier public, il y avait déjà beaucoup de souscripteurs ; les gens les plus distingués de la cour voulaient l'avoir : la Reine, la famille royale, les princes le lisaient, même madame Élisabeth. Malgré cette curiosité générale, il n'y a point d'apparence qu'il puisse reprendre, à raison de la multitude de gens qui s'y opposent. D'un autre côté, M. l'avocat général Séguier ne veut pas qu'on y parle de lui et conséquemment des affaires du palais. Le clergé se récrie contre une histoire

d'abbé qu'on y a insérée. Un officier aux gardes, M. de la Roirie, a jeté feu et flamme pour son anecdote qu'on y a rapportée. Enfin c'est une rumeur considérable.

7 février 1777. — La Reine a été très-satisfaite du bal de M. le duc de Chartres et s'y est conduite elle-même de la façon la plus agréable pour tout le monde; elle y a mis la plus grande aménité, elle n'a jamais voulu s'asseoir dans le fauteuil qui lui était destiné et s'est placée sur un tabouret, comme les autres dames. La correspondance qu'il y avait entre le bal de l'Opéra et celui-là, en augmentait la variété, l'éclat et la magnificence. Cette nuit Sa Majesté est revenue au Palais-Royal.

La Reine et M. le comte d'Artois étant spécialement souvent en route dans la nuit de Paris à Versailles et de Versailles à Paris, on a accéléré l'illumination projetée. L'entretien en coûtera 18,000 livres.

8 février 1777. — Jeudi dernier, la Reine a soupé chez madame la princesse de Lamballe, où elles étaient douze femmes, sans aucun homme, apparemment par étiquette. Quoi qu'il en soit, cela a beaucoup ennuyé Sa Majesté, qui s'est

pressée de se mettre en habit de bal (en sultane), et s'est rendue au Palais Royal; elle s'y est surtout amusée d'un quadrille qu'on lui a donné; il avait été composé par le sieur Gardel qui avait fait les répétitions et présidait à l'exécution. Les habillements, dans le costume espagnol, étaient de la plus grande magnificence; il n'y en avait aucun qui ne coûtât 2,000 écus: ce sont des seigneurs et dames de la cour qui dansaient et l'ont fait aussi bien que les coryphées du second ordre de l'Opéra; on avait choisi les airs les plus délicieux de ce spectacle, et c'est son orchestre qui formait la symphonie. Le quadrille a duré un gros quart d'heure et a tellement plu à la Reine, qu'elle a demandé qu'on recommençât.

M. le duc de Chartres avait la fièvre depuis deux jours et n'en avait rien dit pour ne pas troubler la fête; mais il n'a pu danser, ni être aussi gai que de coutume.

Il y a eu gros jeu, comme la première fois, à ce bal. On a calculé l'argent qui s'est perdu aux deux bals du Palais Royal; il se monte à 1,800,000 livres; ce qui n'a pas également satisfait tout le monde. On cite M. d'Autichamp, comme ayant fait la plus grosse perte. Au reste, il est temps pour la santé de la Reine que le carnaval finisse.

On remarque qu'elle s'en altère et que Sa Majesté maigrit beaucoup.

23 février 1777. — On a dit que *Dom Japhet d'Arménie* (1) avait été représenté à la cour. Le Roi, pour s'amuser, avait donné le mot aux coryphées de la cavalcade; il leur avait ordonné d'imiter toutes les allurés, attitudes, simagrées de la Reine et du comte d'Artois à la fameuse course de Fontainebleau, et leur en avait fait faire des répétitions. Cette petite farce a été exécutée avec tant de vérité que les augustes personnages, s'y reconnaissant et voyant un dessein formé de les jouer, se seraient peut-être courroucés si, par l'affectation du jeune monarque à n'en rire que plus fort, ils n'avaient jugé que Sa Majesté était d'intelligence; ce qui les a déterminés à prendre aussi le parti d'applaudir. Le Roi a été si satisfait de ce spectacle, qu'il a voulu que tous les acteurs, farceurs et suivants de la troupe eussent bouche à cour ce jour-là, et fussent régalez à ses dépens.

7 mars 1777. — Il y a eu mardi une course de chevaux à Vincennes et M. le duc de Chartres a

(1) Par Scarron.

encore gagné contre le comte d'Artois, qui a perdu 600 louis. On assure que Sa Majesté lui a déclaré qu'il perdrait tout l'argent qu'il voudrait, mais qu'il ne contribuait plus à acquitter ses dettes. Quoi qu'il en soit, son rival a paru le jour même à l'Opéra, avec un air radieux et triomphant.

La Reine y est venue: on donnait *Iphigénie*. Sa Majesté, sensible aux huées dont le parti adverse poursuivait mademoiselle Arnoux, a cru les faire cesser en se déclarant et en applaudissant beaucoup cette actrice; mais ce suffrage n'a pu contenir les mécontents, qui ont toujours continué leur manœuvre indécente.

19 mars 1777. — Il est question d'instituer à la cour un ordre nouveau, sous le nom de la *Persévérance*, entre les seigneurs et femmes de qualité. Il doit purement être de société et de galanterie. On parle d'ériger un temple superbe à cette divinité, et d'y élever trois autels, à l'*Honneur*, à l'*Amitié* et à l'*Humanité*. C'est au Palais-Royal qu'a été conçu ce projet, et l'on ne désespère pas de voir la Reine y entrer. Il n'y a encore eu que des assemblées préparatoires, entre autres une où madame de Genlis a prononcé un très-beau discours.

Précisément le lendemain a eu lieu la course

où M. le comte d'Artois a perdu, suivant sa coutume. « Monseigneur, » lui a dit M. de Coigny présent, « on est embarrassé de choisir un grand « maître de l'ordre de la Persévérance; vous seriez « bien digne de l'être! »

23 mars 1777. — Les courtisans ont observé que le Roi ne s'occupait plus depuis quelque temps, comme auparavant, à des ouvrages de serrurerie qu'il aimait beaucoup; ils en ont voulu approfondir le motif, et voici ce qu'on en rapporte: Sa Majesté travaillait avec deux ouvriers très-habiles dans cette profession et cherchait à s'y perfectionner; ces artisans, au soir de la fête de leur communauté, pour gagner quelque argent, avaient imaginé d'offrir un bouquet à leur royal élève; n'osant pourtant prendre cette liberté sans y être autorisés, ils consultèrent le sieur Thiéri, le premier valet de chambre du Roi, qui a sa confiance pour les menus détails de son intérieur. Celui-ci les en dissuada. Ces artisans, fâchés de perdre une aussi bonne occasion, profitèrent au moins de celle que leur fit naître le monarque de lui apprendre le cadeau qu'ils voulaient lui faire et ce qui les en avait empêchés. Sa Majesté n'a rien de plus pressé que d'interroger

Thierri ; c'est un homme de bon sens, qui éluda d'abord de dire le vrai motif de sa défense, l'attribuant au respect dans lequel il fallait maintenir ces artisans. Sa Majesté soupçonnant une autre raison, après beaucoup de difficultés lui ordonna de parler vrai : « Sire, lui répondit-il, c'est que j'ai craint que cette indulgence de Votre Majesté ne donnât trop d'éclat à cette anecdote de sa vie privée ; c'est que tout honnête que soit ce genre d'occupation ou d'amusement, il répugne au préjugé général sur les sortes de plaisirs que doit prendre un monarque, et il pourrait atténuer à votre égard l'idée des peuples, s'attendant à voir un caractère de grandeur imprimé à toutes vos actions. »

Sa Majesté sentit ce que cela voulait dire ; elle remercia les deux ouvriers et leur donna une récompense, en leur ordonnant de ne revenir que lorsqu'elle les ferait appeler. Elle s'est sevrée depuis de cette occupation ; ce qui prouve que ce jeune prince est susceptible de réflexion et n'a besoin que d'être bien dirigé et soutenu, surtout dans ses bonnes résolutions.

1^{er} avril 1777. — La Reine a honoré lundi de sa présence le concert spirituel, ce qui n'a pas peu

contribué à rendre la recette encore plus forte quoiqu'elle eût déjà été très-abondante dans la semaine sainte. C'était la première fois que Sa Majesté venait à ce spectacle, où même par le local elle était plus en vue, la loge d'honneur étant celle du milieu. On avait choisi les morceaux et les virtuoses qui avaient produit le plus d'effet dans les concerts précédents. On a remarqué que la Reine avait applaudi à tous ceux-ci, excepté au sieur Jarnowick. La demoiselle Dantzy a surtout eu les suffrages de Sa Majesté et, par une exception injurieuse, on n'a point fait paraître mademoiselle Giorgy.

19 avril 1777. — La Reine a traversé Paris hier matin avec quatorze cabriolets, le sien compris ; tout cela allait dans la forêt de Bondi en partie de chasse, qui n'était que le prétexte ; le véritable objet était de rencontrer l'Empereur (1). Ce même cortège est passé sur les boulevards l'après-midi par une pluie affreuse ; comme les voitures étaient découvertes et qu'on n'y était garanti que par des parasols, tous les chapeaux à la Henri IV et les

(1) Joseph II, son frère, qui, dans son voyage, porta le nom de comte de Falckenstein.

plumes ont été gâtés, renversés, abîmés; les dames étaient enveloppées dans des redingotes d'homme. Ce désordre faisait rire la Reine et l'amusait beaucoup. On a jugé que par cette aimable étourderie elle a voulu démentir dans le public les bruits qui couraient qu'elle craignait les reproches de son auguste frère, ennemi de la joie et des parties folâtres, et que par cette raison elle se souciait peu de son arrivée.

26 avril 1777. — Vendredi la Reine est venue à l'opéra d'*Iphigénie*, avec Monsieur et Madame, M. le comte et madame la comtesse d'Artois. Elle a été applaudie à toute outrance par la foule nombreuse qui s'était rendue à ce spectacle dans l'espoir d'y voir l'Empereur. Après les révérences ordinaires Sa Majesté s'est assise; les battements de mains ont continué: elle s'est doutée que ceux-ci regardaient son frère, qui était au fond de la loge et ne se montrait point; elle l'a tiré presque malgré lui, l'a amené sur le devant et l'a fait asseoir auprès d'elle.

A l'endroit où le chœur dit, en voyant Clitemnestre : *Chantons, célébrons notre Reine*, les applaudissements ont redoublé: son frère s'en est mêlé: la Reine émue de tendresse s'est levée

et a témoigné sa reconnaissance ; en sorte qu'on peut dire que si l'archiduc (1) a un peu aliéné les cœurs français de cette souveraine, l'Empereur les lui a rendus.

1^{er} mai 1777. — On continue à s'entretenir de M. le comte de Falckenstein et à recueillir ses dits et gestes mémorables.

Dans une des garnisons qu'on lui a fait passer en revue, on lui a montré le régiment de Schomberg dragons, en lui observant que c'était autrefois le régiment des hullans du maréchal de Saxe : « Pourquoi lui avoir fait changer de nom, a-t-il répondu ? Nous avons encore à Vienne le régiment du prince Eugène. »

L'autre jour s'étant présenté au château avant le lever, il est resté dans la galerie à causer avec les courtisans. Le Roi, instruit qu'il était là, l'a fait inviter d'entrer : « On va me prendre, a-t-il dit, pour un favori. »

Émerveillé des Invalides et de l'École royale militaire, il a fait reproche au Roi de n'avoir pas encore vu ces établissements.

(1) L'archiduc Maximilien qui avait précédemment voyagé en France. Voyez plus haut, p. 91.

7 juin 1777. — (Extrait d'une lettre de Bordeaux du 3 juin)... Dimanche après-midi, M. le comte d'Artois est arrivé ici au bruit du canon et des acclamations d'un peuple innombrable. En débarquant il s'est écrié qu'il n'avait rien vu de si beau et l'a répété cent fois dans le trajet. En effet, c'est un superbe coup d'œil que ce port, qui a près de deux lieues, garni de monde, dont la rade était remplie de vaisseaux pavoisés, et les fenêtres des femmes les plus élégantes. Le soir il est allé à la comédie avec tous les seigneurs de sa suite. On l'a beaucoup applaudi : on a crié *Vive le Roi et le comte d'Artois !* Un acteur lui a fait compliment au nom de sa troupe : on a joué *l'Amoureux de quinze ans*, et lorsque les paysans viennent apporter les bouquets aux deux pères, on lui a adressé quatre couplets, dont le refrain était que toutes les bergères désiraient que sans faire tort à son rang il pût se rendre berger. On a crié bis. Son Altesse Royale a soupé au Gouvernement. Il y a eu dans la ville de très-belles illuminations, ensuite bal masqué à la comédie.

Le lendemain, M. le comte d'Artois a reçu les harangues du Parlement et de la cour des Aides. Il a encore été à la comédie, où l'on a joué *la Feinte par amour* et *les Raccolleurs*. Dans l'opéra

comique on lui a encore adressé des couplets. Le soir, ce prince s'est rendu au bal que lui donnaient les négociants des Chartrons. Il était superbe, et Son Altesse Royale en a paru très-satisfaite et a dit qu'elle n'avait pas encore assisté à fête où elle se plût davantage. M. le comte d'Artois s'étant adressé à diverses jolies femmes, les a bientôt laissées là, disant qu'elles n'avaient pas d'esprit.

13 juin 1777. — M. le comte d'Artois n'a point manqué, à l'exemple des voyageurs qui veulent s'instruire, de faire un journal de sa route; il est actuellement occupé à le rédiger, et il doit le présenter dimanche au Roi.

22 juin 1777. — La causticité française n'a pas manqué de s'exercer au sujet de la venue de l'Empereur en ce royaume, et ne pouvant mordre sur ce monarque, on a pris occasion d'en faire une satire vive de Versailles, sous un jeu de mots apparent, mais plein d'une vérité trop sensible. Voici le quatrain :

A nos yeux étonnés de sa simplicité,
Falckenstein a montré la majesté sans faste :
Chez nous, par un honteux contraste,
Qu'a-t-il trouvé ? Du faste et point de majesté.

On assure que l'auteur, chevalier de Saint-Louis, ayant été connu a été mis à la Bastille ; et c'est très-croyable.

25 juin 1777. — (Extrait d'une lettre de Bordeaux du 21 juin.) Il y a eu les mêmes fêtes pour Monsieur que pour le comte d'Artois : illumination tous les jours, bal masqué à la comédie, bal à la bourse, bal aux Chartrons, spectacle à chaque soirée. La première fois on a donné une pièce en un acte, que Desforges, le comédien, avait fait pour Son Altesse royale, intitulée : *la Voix du cœur*, qu'on a trouvée très-jolie, et *le Barbier de Séville*, qui a été joué beaucoup mieux qu'à Paris. La seconde, ils ont exécuté *la Partie de chasse de Henri IV*, où l'on avait ajouté des couplets analogues à la circonstance.

Ce prince a été très-bien pris ici, et il paraît s'y être amusé, car la veille de son départ, c'est-à-dire mercredi, lorsque ce même Desforges vint lui adresser le compliment d'adieu, on crut voir à Son Altesse Royale les larmes aux yeux. Il est vrai que la manière avec laquelle l'acteur débita son discours, attendrit tout le monde.

Monsieur a voulu tout voir. On s'accorde à dire qu'il est très-instruit. Il est parti jeudi matin pour

aller coucher à Agen, et doit se rendre à Toulouse le jour suivant.

18 juillet 1777. — Toutes les demoiselles d'Opéra et autres, instruites du bonheur que la demoiselle Michelot, jolie personne, mais simple figurante dans les ballets, a eu de plaire au comte d'Artois, envient son bonheur. Il y a cependant à parier qu'elles ne doivent pas désespérer d'avoir leur tour, et que ce n'est qu'une simple passade. On le présume d'autant mieux que Son Altesse Royale varie fort dans ses plaisirs. On se rappelle qu'elle a déclaré elle-même avoir beaucoup de rapport avec son aïeul ; elle l'a jusque dans cette inquiétude perpétuelle, qui lui rendait tout insipide en peu de temps.

20 juillet 1777. — La Reine, Madame et madame la comtesse d'Artois sont venues hier à la Comédie-Italienne. On a donné pour première pièce *les Intrigues d'Arlequin*. On y a introduit par addition le sieur Dorsonville, nouvelle haute-contre, dont ce spectacle a fait acquisition et que Sa Majesté désirait entendre. Il est bien de figure, il a une voix peu forte, mais charmante et est doué déjà d'un goût exquis. Il a reçu les plus

grands applaudissements lorsqu'il a débuté. Le parterre lui a fait l'honneur de le demander après la pièce, pour lui témoigner spécialement sa satisfaction : triomphe dont n'avait encore joui aucun acteur.

8 août 1777. — La Reine, non moins jalouse de dissiper le Roi, que le reste de la famille royale, et ne pouvant le faire aller aussi facilement à Paris et l'arracher aux fonctions du trône, a imaginé de lui donner des spectacles dans l'intérieur, où Sa Majesté ne peut se dispenser d'assister. C'est à cet effet qu'elle fait préparer à Trianon des fêtes, dont la délicatesse du local ne permet nécessairement pas de faire part au public.

7 septembre 1777. — La fête que la Reine devait donner au Roi le jour de la Saint-Louis, n'ayant pu avoir lieu, comme on l'a dit, a été renvoyée à un temps plus opportun. Sa Majesté a fait déterminer le Roi à l'agréer, et ce monarque, toujours disposé à se prêter aux plaisirs de son auguste compagne, s'est enfin rendu au petit Trianon mercredi. Rien de si délicieux, et il paraît que ce retard n'a servi qu'à la rendre un peu

plus chère, car on l'évalue encore plus haut qu'on ne l'avait fait.

1 octobre 1777. — On rapporté un bon mot de la Reine, le jour où elle est allée au Salon : ne voyant point le sieur Vernet entre les artistes qui lui faisaient leur cour, elle l'a fait appeler et lui a dit obligeamment : « Monsieur Vernet, je vois que c'est vous qui faites la pluie et le beau temps ici. » Il faut savoir que cet artiste est un peintre de marines supérieur, dont les tableaux étaient en effet les plus remarquables du salon, entre autres une *Tempête* et un *Calme*. Ses confrères jaloux ont cherché à étouffer cette saillie de la Reine, qui transpire aujourd'hui.

8 octobre 1777. — Quoique la Reine par son rang et par les grâces de sa personne semble n'avoir besoin d'aucune décoration extérieure, elle n'en aime pas moins la parure excessivement, comme c'est assez l'usage dans la jeunesse. Dernièrement à Choisy, où il y avait spectacle, elle a vu une danseuse la tête ornée de plumes qui lui ont fait envie. L'actrice s'en étant aperçue, s'empressait de s'en décoiffer en entier pour en faire hommage à Sa Majesté ; mais elle n'en a

point voulu, elle a dit qu'elle la trouvait trop bien, que ce serait dommage et s'est contentée d'en prendre une. Les Catons de la cour ont trouvé indécente cette familiarité de Sa Majesté, que les artistes admirent, au contraire, comme un trait de bonté.

12 octobre 1777. — La parodie de l'opéra d'*Ernelinde*, jouée chez mademoiselle Guimard, la Terpsichore du théâtre lyrique, l'a été une seconde fois à Choisy la veille du départ pour Fontainebleau; le Roi en a été si content qu'il a donné une pension à l'auteur, qu'on sait être un nommé Despréaux, danseur de l'Opéra. On peut juger par cette faveur combien Sa Majesté a encore l'ingénuité du bel âge et aime à rire. On était assez embarrassé jusqu'à présent de lui connaître aucun goût en ce genre, et le voilà découvert.

C'est, sans doute, pour contribuer à amuser ainsi son auguste époux, que la Reine favorise la future administration de l'Opéra, qui se propose de faire venir des bouffons d'Italie.

12 octobre 1777. — Il y a eu ces jours derniers une course à la plaine des Sablons: la Reine y a assisté et c'est M. le duc de Lauzun qui a gagné.

14 octobre 1777. — Le succès de la parodie d'*Ernelinde* qui a si fort amusé le Roi, a engagé les gentilshommes de la chambre à faire composer d'autres spectacles dans le même genre et de plus grivois encore. C'est ce qui a donné lieu à la naissance de *la Princesse A, E, I, O, U*, parade des plus équivoques et des plus dégoûtantes pour quelqu'un qui ne porterait pas à ce genre de spectacle une certaine bonhomie. Elle a été exécutée aussi à Choisy devant le Roi et la Reine, avec non moins de succès de la part de ces augustes personnages. Du reste, on n'y trouve rien contre les bonnes mœurs, mais une gaieté polissonne et des propos si poissards, qu'on a été obligé d'avoir recours aux poissardes les plus consommées pour exercer et styler les acteurs. Les hommes étaient habillés en femmes, et les femmes en hommes : c'était une déraison, une farce générale.

On a parodié aussi l'effroyable ballet de *Médée et Jason*, et l'on a travesti en scène burlesque cette cruelle tragédie-pantomime.

On ne croit pas que la Reine se plaise infiniment d'elle-même à ce genre de spectacle; mais son dessein d'amuser le Roi l'a engagée à s'y prêter et à affecter de le goûter.

19 octobre 1777. — Les poissardes, appelées à Choisy pour styler les acteurs qui ont joué dans *la Princesse A, E, I, O, U*, sollicitent fortement une pension et l'honneur d'être revêtues aussi d'un titre analogue à celui qu'elles ont eu de s'être trouvées ainsi utiles aux plaisirs de la cour. Il paraît qu'en effet elles ne seront pas sans fonctions, car le sieur Sauvigny ayant été chargé d'un divertissement que le comte d'Artois doit donner à la Reine, dans un petit château qu'il fait construire au bois de Boulogne, on l'a prévenu de tâcher d'y mettre beaucoup de grosse gaieté, des turlupinades, en un mot de se modeler sur Vadé, si connu, si fameux en pareil genre, que le bon goût avait fait abandonner.

20 octobre 1777. — On écrit de Fontainebleau que mademoiselle Raucourt a eu le plus grand succès à la comédie de la ville; que la Reine a voulu la voir et a honoré ce spectacle de sa présence; que Sa Majesté en ayant été pleinement satisfaite, on ne doute pas que les comédiens français ne soient forcés de la rappeler parmi eux.

22 octobre 1777. — Il y a dans le bois de Bou-

logne une espèce de vide-bouteille appelé *Bagatelle*, qui par divers arrangements se trouve aujourd'hui appartenir au comte d'Artois. Ce prince annonce un goût décidé pour la truelle, et indépendamment des bâtiments de toute espèce qu'il a déjà entrepris, au nombre de quatre ou cinq, il a le désir d'étendre et d'embellir celui-ci, ou plutôt de le changer absolument et le rendre digne de lui. Il a pris une tournure fort ingénieuse pour se satisfaire aux frais de qui il appartiendrait. Il a parié 100,000 francs avec la Reine que ce palais de fée serait commencé et achevé durant le voyage de Fontainebleau, au point d'y donner une fête à Sa Majesté au retour. Il y a huit cents ouvriers, et l'architecte de Son Altesse Royale espère bien la faire gagner.

4 novembre 1777. — (Extrait d'une lettre de Fontainebleau, du 21 octobre)... La cour est peu brillante, on n'y voit presque que des robins. Elle est peu nombreuse : on en juge par les tables des ministres qui sont désertes.

L'on avait affiché à la comédie de la ville un bal pour le lundi 28, dans le goût de ceux de l'Opéra. Personne ne s'y étant rendu, on l'a remis au lendemain : on a vraisemblablement engagé

la Reine à y venir, pour exciter et attirer le public ; mais il ne s'y est guère trouvé que cent personnes, et en femmes seulement cinq ou six filles outre la Reine et sa suite.

Sa Majesté protège toujours hautement mademoiselle Raucourt et veut absolument qu'elle reste à la Comédie-Française. Les acteurs de celle-ci, et surtout les actrices, s'en excusent sur l'impossibilité de tolérer parmi eux une femme de mœurs aussi dissolues.

21 novembre 1777. — Le premier médecin de la Reine a prévenu Sa Majesté qu'il ne répondait pas de sa vie, si elle allait chez M. le comte d'Artois au jour indiqué ; il l'a du moins menacée d'une maladie bien grave, occasionnée même par les précautions qu'on prendrait. Sa Majesté a eu beaucoup de peine à se rendre à ses raisons. Le Roi a été enchanté, et a dit : « Lassonne est bien hardi ; je pensais la même chose, mais je n'osais le faire envisager ; c'est fort heureux qu'il ait obtenu cela. » En effet il est décidé que la Reine n'ira point à la fête.

26 novembre 1777. — La Reine est venue au bal de l'Opéra dimanche dernier si parfaitement

incognito qu'elle s'est trouvée mêlée et confondue avec beaucoup de filles ; ce qui a singulièrement amusé Sa Majesté.

7 décembre 1777. — On parle beaucoup d'un certain Smith, Anglais, venu ici pendant le voyage de Fontainebleau avec 200,000 louis à perdre au jeu. Cela a amorcé la cupidité des joueurs de la cour, et, quoiqu'il soit d'une extraction très-vile, on a fait valoir sa qualité de colonel qu'il a eue dans l'Inde pour le présenter à la Reine et à la famille royale. Il a été admis en conséquence au jeu de Sa Majesté, est devenu familier chez nos princes, qu'il ruine, ainsi que beaucoup de seigneurs. On prétend qu'il a déjà gagné 1,500,000 livres. Il est d'une insolence que donne aisément la prospérité. On l'a vu l'autre jour à table avec M. le comte d'Artois et le duc de Chartres, les coudes sur la table et de la manière la plus libre.

31 décembre 1777. — M. le comte d'Artois paraît avoir un goût décidé pour la protection des arts, mais des arts frivoles. Un homme a établi depuis peu aux Invalides un atelier pour faire des carrosses de carton. Nos princes se sont em-

pressés de s'en procurer, mais surtout cette Altesse Royale, qui a commandé un palais, c'est-à-dire un pavillon de cette manufacture, se démontant, se transportant et s'établissant en peu d'heures partout où elle voudra.

9 janvier 1778. — Nos princes ont profité de la circonstance des gelées pour recommencer les courses en traîneaux qui plaisent beaucoup à la Reine. Le luxe de ce genre d'équipage n'a fait qu'augmenter, et il y a de ces traîneaux qui coûtent jusqu'à 10,000 écus.

14 janvier 1778. — La *Gazette de France* et autres papiers publics ont fait mention de l'action courageuse et héroïque de Boussard, pilote de Dieppe, appelé *Brave homme*, depuis que M. Necker l'a ainsi qualifié (1). Cette belle action,

(1) Dans une lettre adressée à Boussard pour lui annoncer que le Roi lui accordait 1,000 livres de gratification et une pension de 300 livres. — Boussard avait, un jour de tempête, sauvé huit hommes sur dix composant l'équipage d'un navire de la Rochelle échoué à trente toises de la jetée de Dieppe.

arrivée au mois d'août, serait restée dans l'oubli, si un étranger, le comte de Strogonoff, l'ayant appris sur les lieux, n'avait excité l'indifférence de l'intendant. Depuis, ce seigneur a fait venir Boussard à Paris, qui a été accueilli avec distinction de nos princes et des ministres. Il a eu ordre de se trouver dans la Galerie à Versailles au passage du roi. Sa Majesté à qui on l'a montré, s'est écriée : « Ah ! voilà donc le brave homme ! » et lui a éclaté de rire au nez ; ce qu'on a jugé être l'expression naïve de la satisfaction du monarque dans un langage plus à portée du pilote que le style fleuri de la cour.

15 janvier 1778. — Le dégel survenu mal à propos a arrêté les courses de traîneaux qui amusaient infiniment nos princes et la Reine. Sa Majesté a surtout pris plaisir ces jours derniers à chasser le daim dans le Bois de Boulogne de cette manière. Il y a eu aussi des courses de traîneaux sur les boulevards, qui ont fait spectacle pour les Parisiens. Lundi, la Reine et toute la cour y sont venus avec vingt et un traîneaux. Celui de Sa Majesté représentait une corbeille de fleurs. Tous ont d'ordinaire des figures d'animaux, comme les vaisseaux, dont ils tirent leur nom :

le *lion*, le *cygne*, le *singe*. Le terme de ces courses était un dîner à la Muette, ou à Monceaux ou au Temple.

17 février 1778. — Mademoiselle Michelot, danseuse figurante à l'Opéra, a vu dans ses fers un esclave auguste qui lui a donné un grand relief : M. le comte d'Artois ne l'a pas trouvée indigne de ses regards, et elle est aujourd'hui radieuse des diamants dont l'a enrichie cette Altesse Royale.

19 février 1778. — M. de Voltaire s'étant trop fatigué dans la journée de lundi, a eu recours au docteur Tronchin, qui lui a trouvé les jambes enflées, l'a fait coucher et lui a déclaré qu'il ne répondait pas de sa vie, qu'il n'avait pas huit jours à exister, s'il ne se conduisait pas autrement et ne prenait un repos absolu ; en conséquence, le vieillard effrayé ne voit plus personne, et se refuse aux gens de la plus haute considération ; il s'écrie que sa santé lui est plus précieuse que tous les hommages qu'on veut lui rendre ; cependant il ne peut s'abstenir de travailler et accable d'écritures son secrétaire Vaguières

pour cette malheureuse tragédie qui le tourmente.

L'amour-propre de M. de Voltaire est d'autant plus affligé d'un tel contre-temps, que M. le comte d'Artois l'a fait assurer de sa bienveillance et du plaisir qu'il aurait de le voir à la comédie, et l'invitait en même temps de lui faire savoir le jour où il pourrait y aller.

La Reine ne pouvant lui donner d'audience publique, par respect pour son auguste mère, qui, regardant M. de Voltaire comme un des plus grands ennemis de la religion, n'approuverait pas cette démarche, a fait dire aussi à ce philosophe, qu'elle serait fort aise qu'il assistât à la cour à la représentation de quelque'une de ses pièces.

20 février 1778. — Les comédiens italiens se sont enfin trouvés en état de jouer *Matroco* lundi dernier, au grand regret du musicien Grétry, qui craignait de participer à la chute de ce drame, et aurait bien désiré transporter ailleurs sa musique.

La meilleure pièce à ce théâtre n'aurait pas attiré tant de monde. La Reine, qui était venue au bal de l'Opéra, n'a pas voulu manquer cette

représentation. On savait combien le monarque avait goûté cet amphigouri à Fontainebleau, ayant déclaré que jamais aucun ouvrage ne l'avait tant amusé; on savait qu'à Chantilly, où *Matroco* avait été imaginé et enfanté, il avait extrêmement amusé le prince de Condé et sa cour, et chacun était empressé de voir l'effet qui en résulterait à Paris. Il n'a pas été heureux; on a admiré la musique, elle a paru délicieuse; mais le poëme a tellement ennuyé, malgré ce secours, malgré le jeu des acteurs, malgré la pompe du spectacle, la richesse des habits, la variété des décorations et tous les accessoires possibles, qu'on a entendu des spectateurs s'écrier presque involontairement: « Ah! que ne suis-je roi ou prince pour trouver cela beau! »

Sa Majesté a applaudi dans les commencements, mais à la longue, l'ennui l'a gagnée, et elle s'est rangée du côté du public.

3 mars 1778. — Quelqu'un des philosophes qui forment la cour de M. de Voltaire, le voyant affligé de ne pouvoir aller à Versailles dans l'appareil qu'il aurait désiré, lui dit: « Vous êtes bien bon; savez-vous ce qui vous serait arrivé? je vais vous l'apprendre: le Roi avec son affabilité

« ordinaire vous aurait ri au nez (1) et parlé de
« votre chasse de Ferney; la Reine de votre
« théâtre; Monsieur vous aurait demandé compte
« de vos revenus; Madame vous aurait cité quel-
« ques-uns de vos vers; la comtesse d'Artois ne
« vous aurait rien dit; et le comte vous aurait en-
« tretenu de la *Pucelle*. »

4 mars 1778. — Un masque fort extraordinaire, qui la nuit du jeudi gras a beaucoup parlé à la Reine durant le temps qu'elle a été dans sa loge au bal de l'Opéra, qui a singulièrement réjoui Sa Majesté, au point d'être observé de tous les spectateurs et de les avoir intrigués, est encore un problème à résoudre.

Ce masque était vêtu comme une poissarde, avec une coiffure déchirée sur la tête et le reste de l'habillement à proportion. Dès que la Reine a paru, il est venu au bas de sa loge et l'a entreprise avec une familiarité singulière, l'appelant *Antoinette* et la gourmandant de n'être pas couchée auprès de son mari qui ronflait en ce moment. Il a soutenu la conversation, que tout le monde entendait, sur ce ton de liberté; il y a mis tant

(1) Voyez plus haut, 14 janvier 1778, p. 122.

de gaieté et d'intérêt, que Sa Majesté pour mieux causer avec lui se baissait vers lui et lui laissait presque toucher sa gorge. Après plus d'une demi-heure de propos, elle l'a quitté en convenant qu'elle ne s'était jamais tant amusée, et sur ce qu'il lui reprochait de s'en aller elle lui a promis de revenir; ce qu'elle a fait. Le second entretien a été aussi long et aussi public, et cette farce a fini par l'honneur qu'a eu l'inconnu de baiser la main de la Reine, familiarité qu'il a prise sans qu'elle s'en soit offensée.

Le bruit général est que ce masque était le sieur Dugazon, de la Comédie-Française; mais on a peine à se le persuader.

13 mars 1778. — On parle beaucoup d'une aventure arrivée au bal de l'Opéra le mardi gras, qui concerne M. le comte d'Artois et madame la duchesse de Bourbon; elle est si grave, qu'on ne peut la rapporter que lorsqu'elle aura été constatée indubitablement.

14 mars 1778. — L'anecdote concernant madame la duchesse de Bourbon et M. le comte d'Artois fait tant de bruit, est attestée par tant de bouches, qu'on ne peut se refuser à la croire.

C'est au bal du mardi gras à l'Opéra que s'est passée l'aventure.

Il faut savoir avant, qu'une jeune madame de Canillac, très-jolie personne, attachée lors de son mariage à madame la duchesse de Bourbon, avait plu au prince; que la princesse indignée que son auguste époux eût ainsi une intrigue sous ses yeux, témoigna son mécontentement à madame de Canillac; ce qui obligea celle-ci à se retirer. Depuis elle a plu au comte d'Artois, et ce prince, masqué, lui donnait la main au bal. Elle fit connaître la duchesse de Bourbon à Son Altesse Royale qui, la tête un peu chaude de vin, à ce qu'on assure, lui dit: « Je vais vous venger, » et effectivement entreprit le masque qui conduisait la princesse. C'était précisément le beau-frère de madame de Canillac. Il supposa que sa dame était une fille de la plus mauvaise espèce et se lâcha en conséquence en propos outrageants. La duchesse furieuse, ne sachant absolument à qui elle avait affaire, voulut le voir en levant la barbe du masque du comte. Celui-ci, bouillant de colère, prit le masque de la duchesse à deux mains et le lui brisa sur le visage. Elle avait reconnu l'Altesse Royale, et croyant ne pas l'être, avait jugé de la prudence de laisser tomber cela. Malheureuse-

ment, le comte d'Artois s'en est vanté ; alors toute la branche de Condé a pris fait et cause, et les princes ont été demander satisfaction au Roi de l'insulte. Sa Majesté a répondu que son frère était un étourdi, mais il n'a encore fait aucune réparation ; ce qui désole la maison. Madame la duchesse de Bourbon ne sort plus depuis ce temps, et le prince, son époux, est allé trouver M. de Maurepas, lui a remis son *Mémoire au Roi* et lui a ajouté que si Sa Majesté ne jugeait pas à propos de lui donner satisfaction, il regarderait ce refus comme une permission de la prendre lui-même. On ne doute pas que la branche d'Orléans, dont est issue madame la duchesse de Bourbon, puisqu'elle est sœur du duc de Chartres, n'intervienne aussi.

16 mars 1778. — Le Roi, craignant les suites de la vengeance que respirait la maison de Condé et même toutes les branches des princes du sang, avait ordonné au chevalier de Crussol, un des gardes du comte d'Artois, de ne pas le quitter. Ce prince a enfin senti son tort ; il a consenti à faire à madame la duchesse de Bourbon une réparation convenable, en déclarant qu'il n'avait jamais eu intention de l'insulter et qu'il ne la

connaissait point au bal. Cette satisfaction a eu lieu hier à Versailles, en présence de toute la famille royale d'une part, et des princes du sang de l'autre. Cet aveu était d'autant plus humiliant, que c'était chez madame Jules de Polignac, la favorite de la Reine, que le comte d'Artois s'était vanté de l'insulte, parce qu'il savait bien que Sa Majesté n'aime pas madame la duchesse de Bourbon.

17 mars 1778. — La scène de réconciliation ne pouvant avoir lieu à l'égard du duc de Bourbon, ce prince, dans l'entrevue à Versailles, par un geste d'appel a fait connaître formellement son mécontentement au comte d'Artois. Son Altesse Royale s'est enfin rendue à l'avis de son conseil, et même aux insinuations du chevalier de Crussol, son capitaine des gardes, qui, en lui annonçant l'ordre reçu du Roi, de veiller à la garde de la personne de son maître et de ne pas le quitter d'un instant, ajouta..... « Mais si j'avais l'honneur d'être le comte d'Artois, le chevalier de Crussol ne serait pas vingt-quatre heures mon capitaine des gardes. »

Le dimanche, ce prince a fait savoir au duc de Bourbon, ou par une lettre ou par un tiers,

qu'il se promènerait le lundi matin au bois de Boulogne. Le dernier s'y est rendu dès huit heures, mais le premier n'est arrivé qu'à dix. Ils se sont écartés, et seuls ils ont commencé un combat en chemise, dont beaucoup de gens ont été témoins. Il a duré six minutes, et cependant avec tant d'égalité et d'adresse, sans doute, qu'il n'y a pas eu une goutte de sang répandu. Alors le chevalier de Crussol est intervenu et leur a ordonné de la part du Roi de se séparer. Ils se sont embrassés : dans l'après-midi M. le comte d'Artois est venu voir madame la duchesse de Bourbon.

Pendant le combat on avait fermé les portes du bois de Boulogne, mais il était déjà rempli de monde. Le duc de Chartres était occupé à tracer un emplacement dans la plaine des Sablons pour une course, lorsqu'on le lui a appris, et M. le duc d'Orléans faisait une répétition de comédie avec madame de Montesson.

Cette nouvelle s'est bientôt répandue dans Paris. Madame la duchesse de Bourbon, qui n'avait reçu personne jusque-là, et faisait prendre du suisse par écrit, contre l'étiquette, tous les noms de ceux qui venaient, est sortie de sa retraite et s'est montrée à la Comédie-Française, où tout

le spectacle l'a applaudie avec des battements de mains, si longs, si généraux et si marqués, qu'elle en a versé des larmes d'attendrissement. Un tel enthousiasme doit surtout s'attribuer au propos de cette Altesse au Roi, répandu dans le public. On rapporte qu'elle a dit à Sa Majesté, qu'elle demandait moins une réparation comme princesse, que comme femme et citoyenne, dont la plus infime devait être respectée partout et principalement sous le masque.

La Reine est venue avec Madame, quelques minutes après. Sa Majesté n'a été applaudie que faiblement, en comparaison de madame de Bourbon : on a su que la Reine avait déclaré ne vouloir pas se mêler de la querelle.

Le duc de Bourbon et le prince de Condé sont arrivés à leur tour pour recueillir les hommages du public. A peine ont-ils paru derrière madame la duchesse de Bourbon, que les battements de mains ont recommencé plus fortement, accompagnés d'exclamations de bravo ! de bravissimo ! qui ont comblé le père et le fils.

Monsieur a fait peu de sensation, et le comte d'Artois, arrivé le dernier, n'a recueilli que des battements de mains de décence et dont le grand

nombre, ne provenant que du parterre, semblait mendié.

La Reine a témoigné beaucoup d'humeur pendant tout le spectacle.

La tragédie finie, M. le duc de Bourbon s'est transporté à l'Opéra qui durait encore, les claquements, les bravos ! les bravissimo ! ont repris à ce spectacle, et ont complété la satisfaction du prince.

M. le duc de Chartres ne s'est pas montré à la Comédie ; il craignait de n'y pas jouer un beau rôle. Le public a été indigné d'apprendre que, depuis l'aventure de sa sœur, il eût continué à vivre avec le comte d'Artois dans la même intimité et qu'il se fût montré en public avec lui à la chasse.

On a caractérisé les personnages principaux, figurant dans cette grande scène, par les quatre vers suivants, historiques et sans aucune poésie :

Bourbon se tait et se lamente ;
L'époux menace et se présente,
D'Artois se vante et puis mollit ;
De Chartres rit et s'avilit.

19 mars 1778. — M. le comte d'Artois est exilé par le Roi à Choisy, et M. le duc de Bourbon à Chantilly.

20 mars 1778. — M. de Voltaire s'étant excédé de travail le dimanche, où il avait travaillé douze heures sans interruption, eut une fort mauvaise nuit, et toutes les louanges que ses adulateurs lui prodiguèrent au retour de la Comédie, ne purent calmer son fâcheux état. Il pouvait s'appliquer cette fameuse sentence d'un père de l'Église sur la futilité des réputations de tant d'hommes célèbres et immortalisés dans ce bas monde, lorsqu'ils brûlent en enfer : *Laudantur ubi non sunt, cruciantur ubi sunt*. L'anecdote, qui l'aurait fait tressaillir de joie s'il n'eût pas été si souffrant, c'était le spectacle de la Reine, le crayon à la main, semblant écrire les plus beaux vers de la pièce. On s'est imaginé que c'étaient surtout ceux relatifs à Dieu et à la religion, dont le poëte parle avec beaucoup d'édification ; ce qui fit s'écrier un plaisant : « On voit bien qu'il a été à confesse ! » Quoiqu'il en soit, on a présumé que Sa Majesté voulait les citer au Roi, pour justifier sur ses vrais sentiments ce coryphée de la philosophie, si décrié par les prêtres, si redoutable au clergé.

27 mars 1778. — M. le comte d'Artois et M. le duc de Bourbon ont paru mardi au lever du Roi. Le premier est retourné à Choisy, où était restée

malade madame la comtesse d'Artois. Le second s'est montré le soir à l'Opéra, et a été applaudi à tout rompre, surtout par les femmes.

6 avril 1778.— Tout est mêlé d'amertume dans cette vie et le plus beau triomphe est souvent accompagné d'humiliations : c'est ainsi que M. de Voltaire vient d'en éprouver plusieurs, dont la moindre serait propre à empoisonner le bonheur d'un homme qui a autant d'amour-propre.

Le jour de son couronnement, il savait que la Reine était venue à l'Opéra, mais avec le projet secret de passer incognito à la Comédie-Française et d'y recevoir sans affectation les hommages du Nestor de la littérature ; elle ne lui a pas donné cette satisfaction. On assure que dans sa loge elle a reçu un billet, qui l'a détournée de son premier dessein ; on prétend même qu'il avait été rendu en route à Sa Majesté.

Son *Irène* a bien été jouée jeudi dernier à la cour, mais on ne l'a pas fait avertir d'y venir, comme il s'en flattait, et comme la Reine le lui avait fait espérer ; mais le jour de la représentation, au débotté du Roi, pendant que Sa Majesté s'habillait pour le spectacle, on a entendu les courtisans perfides, pour plaire au monarque qu'on sait ne

point aimer M. de Voltaire, lui dénigrer d'avance la tragédie et prématurer son ennui, qui ne s'est que trop manifesté.

13 avril 1778. — M. de Voltaire a joui jeudi au spectacle de madame de Montesson presque des mêmes honneurs qu'à la Comédie-Française, le couronnement excepté : il a été accueilli de la manière la plus flatteuse par toutes les femmes et seigneurs de cette cour distinguée.

M. le duc de Chartres lui ayant accordé la permission qu'il avait demandée à Son Altesse d'aller faire sa cour aux jeunes princes, M. de Voltaire s'y est rendu samedi matin. Le père l'a fait inviter de venir chez lui ; il voulait se tenir debout, mais Son Altesse l'a forcé de s'asseoir, sous prétexte qu'il voulait jouir longtemps de sa conversation. Madame la duchesse de Chartres qui était encore au lit, instruite de la présence du vieillard, s'est fait habiller promptement et est passée chez Monseigneur : nouvelle confusion du philosophe, qui voulait se jeter aux genoux de la princesse et y rester : on l'a fait se rasseoir une seconde fois pour l'entendre. Il s'est répandu en compliments sur les enfants de leurs Altesses

et principalement sur le duc de Valois ; il a prétendu qu'il ressemblait au régent.

11 mai 1778. — On est toujours fort peu certain des vrais motifs qui ont déterminé la détention du sieur Goupil, inspecteur de police pour la librairie, et celle de sa femme, femme de chambre de la Reine. On a prétendu que cette dernière avait fourni à Sa Majesté des livres abominables. Mais il est question d'une cause plus criminelle encore, on veut qu'il ait été composé un manuscrit infâme contre Sa Majesté dont ils étaient participants, et que pour se rendre recommandables, ils en aient ensuite prévenu le ministère, avant que l'ouvrage fût imprimé : qu'en conséquence on fût convenu de l'acheter, en sorte qu'il n'a point paru imprimé et ne paraîtra pas. On ajoute que depuis on a découvert, ou du moins soupçonné, leur collusion avec l'auteur.

1 juin 1778. — On parle beaucoup d'une petite fête donnée samedi à Marly par le Roi à la Reine en félicitation de sa grossesse. Il y a eu surtout un café tenu par les plus jolies femmes de la cour et une loterie, dont le gros lot était un diamant de 500 louis,

5 juin 1778. — La Reine aime tellement le spectacle, que pour l'amuser il a fallu former à Marly à la hâte une salle de comédie dans une grange. C'est la demoiselle de Montansier et la troupe de Versailles qui viennent le desservir. Les gens de la cour se plaignent d'y être fort mal à l'aise et surtout mal assis.

16 juin 1778. — Les bouffons (1) ont eu l'honneur de jouer samedi devant Leurs Majestés : le Roi s'y est tellement déplu, qu'il n'a pu y tenir et après avoir prodigieusement bâillé, est sorti à la fin du premier acte, en déclarant qu'il ne s'était si fort ennuyé de sa vie. La Reine a fait meilleure contenance et quoi qu'on la vît bâiller presque malgré elle, Sa Majesté assurait que la musique était charmante et la dédommageait de tout.

30 juin 1778. — Madame Diane de Polignac, dame d'honneur de madame Élisabeth, est une jeune personne qui n'est point mariée et sort de quelque couvent de chanoinesses. On a trouvé assez singulier qu'on mît cette princesse, à peine

(1) Acteurs qu'on avait fait venir de Naples. Voy. p. 115.

échappée de l'enfance, sous la tutelle d'une autre enfant, au lieu de la laisser à la garde de ses augustes tantes. Quoi qu'il en soit, tout le reste de la nouvelle maison de madame Élisabeth étant à l'avenant, on lui inspire des goûts analogues. C'est ainsi qu'ayant commencé à monter à cheval durant le voyage de Marly, elle a pris une passion pour cet exercice et ne veut plus faire autre chose.

21 août 1778. — On prétend que la Reine a singulièrement annoncé au Roi la certitude de sa grossesse : « Sire, lui a-t-elle dit, je viens vous demander justice contre un de vos sujets qui m'a violemment insultée... » Le Roi, ému du ton sérieux de Sa Majesté, s'est empressé de la faire expliquer : « Oui, Sire, a-t-elle continué, il s'en est trouvé un assez audacieux, le dirai-je ! pour me donner des coups de pieds dans le ventre. » Alors son auguste époux a compris le calembour et en a ri de bon cœur.

1 octobre 1778. — La Reine a pris tellement goût pour le jeu, surtout depuis sa grossesse qui ne lui permet pas d'aller autant qu'elle a coutume, qu'il y a régulièrement un pharaon établi

chez Sa Majesté. C'est M. de Chalabre, le fils du joueur si renommé, qui est son banquier. Dernièrement il a représenté à la Reine qu'il ne pouvait suffire à son emploi et avait besoin d'un second; Sa Majesté y a consenti et lui a dit de choisir qui il voudrait. Il a jeté les yeux sur un M. Poinçot, chevalier de Saint-Louis, qui la première fois où il s'est rendu au cercle de la Reine, n'a pu, suivant l'étiquette, s'asseoir, n'ayant pas le brevet de colonel, le dernier grade qui donne ce droit; il se trouvait ainsi debout seul, lorsque Sa Majesté a paru: elle s'en est aperçue et, sans égard au cérémonial si essentiel à Versailles, a ordonné qu'on donnât un siège à M. Poinçot. Ce qui fit gémir les courtisans rigides, attachés aux formes.

26 octobre 1778. — Rien de plus naturel et de plus aimable que Louis XVI dans son intimité; on en a déjà vu des exemples: il vient de se passer tout récemment à Marly un trait pareil. Le Roi revenu de la chasse était à moitié habillé, mais ni rasé, ni poudré; il s'amusa à parcourir une carte du chemin qu'il avait fait: le petit la Roche, premier valet de garde-robe, s'impatiente et dans l'espoir qu'il n'était pas nécessaire s'en

va. Sa Majesté s'en aperçoit, le fait rappeler, et lui demande pourquoi il sort : « Sire, je m'en allais. — Je le vois bien, répond le Roi ; mais où alliez-vous ? — Sire, à la Comédie. — Et votre service, qui le fera ? » En même temps Sa Majesté prend des mains d'un officier qui était présent son bâton d'exempt, le donne à la Roche, le poste en sentinelle à une porte, lui fait mettre sur l'épaule ce bâton, en forme de fusil, lui place elle-même sur la tête son chapeau de chasse qu'elle venait de quitter, en lui disant : « Restez là. » Elle passe en même temps dans une pièce voisine pour se raser et se poudrer ; de temps en temps elle envoyait voir s'il était à son poste : revenue, elle le congédie et lui permet de se rendre au spectacle.

29 octobre 1778. — La dame Molé, actrice de la Comédie-Française, s'est donné les airs de se faire attendre plus de trois quarts-d'heure au spectacle de Marly, où elle était nécessaire. La présence de la Reine a rendu cette insolence plus sensible, et quoique Sa Majesté ne voulût pas qu'elle fût punie, M. le duc de Villequier, gentilhomme ordinaire de la chambre de service, a cru devoir envoyer cette comédienne en

prison : elle a été mise au For-l'Évêque, avec défense de lui laisser voir d'autres personnes que son médecin et son mari. Ce dernier, non moins impudent que sa femme, a trouvé très-mauvais qu'on osât lui faire un tel affront et a demandé à se retirer. Le duc de Villequier lui a donné quinze jours pour se consulter, dans l'espoir que la réflexion lui ferait perdre cette résolution peu sage.

30 octobre 1778. — Depuis que la cupidité a fait recevoir même à la cour les jeux de hasard réservés ci-devant pour les fêtes extraordinaires, mais tellement goûtés par la Reine et les frères du Roi qu'il y a des banquiers *ad hoc* suivant la cour, les ambassadeurs ont imaginé d'en faire autant dans leurs hôtels. Comme ils ne sont pas difficiles sur l'introduction des joueurs, la présentation exigée avant d'y paraître n'est qu'une formule vaine qui n'empêche pas de recevoir des gens de toute espèce. Comme les hôtels de ces étrangers sont sacrés, on élude ainsi les règlements, et les dernières défenses du parlement deviennent inutiles. On croit que la police profitera de cette licence pour ramener les maisons de jeu et y introduire des biribi : c'est à quoi l'on travaille pour cet hiver.

18 *novembre* 1778. — Tout le monde a su l'événement arrivé au jeu de Marly, de ce rouleau de louis faux substitué à un véritable. C'est un mousquetaire réformé nommé Duluques qui était l'auteur de cette fraude, il a été arrêté et enfermé : on assure qu'il avait été présenté le matin. Cette police est, sans doute, très-bien faite; mais il serait à désirer qu'on l'étendît aux duchesses, qui journellement escroquent les joueurs crédules qui leur confient leur argent. Cette filouterie se pratiquait dès le temps du feu roi, qui en avait pris plusieurs en flagrant délit et les avait averties; mais comme il n'y a rien de si impudent qu'une femme de cour, au moyen de l'impunité elles continuent. Dernièrement Madame disait à MM. de Chalabre et Poinçot, les banquiers du jeu de la Reine : « On vous friponne bien, messieurs. — Madame, nous ne nous en apercevons pas, » lui répondirent-ils par décence : mais ils s'en aperçoivent très-bien et n'osent le manifester.

10 *novembre* 1778. — La Reine jouit de la meilleure santé, mais ne sort plus de son appartement : pour que Sa Majesté puisse jouir du spectacle durant cet intervalle et après ses couches, on parle d'élever un théâtre intérieur dans la

partie de la galerie qui règne depuis la porte de l'OEil de bœuf jusqu'à la porte de son appartement.

On parle de signaux qu'on prépare pour qu'en trois heures la cour de Vienne soit instruite de l'accouchement de Sa Majesté. Ces signaux s'exécuteront par des coups de canon, si le vent le permet, ou l'on y suppléera par des feux allumés de distance en distance.

24 novembre 1778. — Les banquiers du jeu de la Reine, pour obvier aux escroqueries et filouteries des femmes de la cour qui les trompent journellement, ont obtenu de Sa Majesté qu'avant de commencer la table serait bordée d'un ruban dans son pourtour et que l'on ne regarderait comme engagé pour chaque coup que l'argent mis sur les cartes au delà du ruban. Cette précaution préviendra quelques friponneries, mais non celles exercées envers les pontes crédules qui confient leur argent aux duchesses et que plusieurs nient avoir reçu lorsque leur carte gagne.

6 décembre 1778. — Quoique Monsieur ne fasse encore rien qui annonce son projet d'habiter le Luxembourg, on sait cependant qu'il s'en occupe

sérieusement et qu'il est grandement question de réunir à ce palais le vaste terrain des Char-treux y contigu ; il est de 160 arpents. On a déjà proposé à ces solitaires de les transférer au fau-bourg Saint-Marceau et de leur fournir un local pareil, avec un édifice où ils retrouveraient tout ce qu'ils abandonneraient dans le premier.

Une compagnie se présente pour bâtir un nouveau palais à Son Altesse Royale, qu'on reculerait jusqu'au parterre actuel du jardin ; ces messieurs se récupérerait sur des maisons qu'ils auraient la liberté d'élever dans certaines portions du terrain : la mise dehors serait de 15 millions.

18 décembre 1778. — En attendant que la Reine accouche, on s'entretient de son accoucheur Vermont, qu'on est toujours fâché de voir chargé de cet emploi. On rapporte des faits de son ignorance et de sa barbarie, qui font frémir, mais on rit plus volontiers de ses balourdises et de sa grossièreté. Dernièrement Sa Majesté se plaignait d'être plus grosse qu'on ne doit l'être dans son état : « C'est que vous êtes ventrue, madame, » a-t-il répliqué. Une autre fois la Reine se plaignait

de sa gorge volumineuse : « C'est que vous êtes
« naturellement tétonnière. »

On assure que Sa Majesté pour s'amuser a envoyé chez un charlatan nommé Printems, qui par les urines prétend connaître si une femme grosse aura un garçon ou une fille. On lui a caché qui était la personne qui le consultait ; après son examen il a répondu que ce serait un mâle ; alors on lui a déclaré qu'il aurait le cordon noir s'il avait pronostiqué juste. Ce Printems est un soldat qui, d'abord l'oracle du peuple, est devenu insensiblement docteur de considération.

20 décembre 1778. — M. le gouverneur de Paris a, suivant l'usage, dépêché un de ses pages à la ville pour lui annoncer les premières douleurs de la Reine, sur quoi elle s'est assemblée à l'hôtel de ville et y a attendu avec impatience l'événement ; il a ensuite envoyé son capitaine des gardes lui apprendre que la Reine était accouchée d'une fille (1). Le Roi rentré dans son appartement, a chargé un des officiers de ses gardes du corps du même message. Quoique ce ne soit pas un

(1) Marie-Thérèse-Charlotte de France naquit le 19 décembre 1778.

Dauphin, le même cérémonial a été observé, et les présents ont eu lieu pour ce qu'on appelle *l'ouverture du ventre*, ce qui ne se réitère pas une seconde fois.

24 décembre 1778. — La Comédie-Française a donné avant-hier son spectacle gratis en réjouissance de *l'ouverture du ventre de la Reine*. Les pois-sardes et les charbonniers formant les deux premières corporations de la populace, étant arrivés tard, ont été arrêtés par la garde, qui leur a déclaré qu'il n'y avait plus de place ; ils ont trouvé ce propos très-mauvais et ont demandé pourquoi l'on avait laissé occuper les loges du Roi et de la Reine, qui en pareille cérémonie leur appartiennent de droit. Grande rumeur : il a fallu appeler le semainier, et la troupe des comédiens s'étant assemblée pour délibérer, on a reconnu par la compulsation des registres la légitimité de leur réclamation. Pour y suppléer, on a mis des banquettes sur le théâtre de chaque côté, où les charbonniers ont pris place du côté du Roi et les pois-sardes du côté de la Reine. Avant de commencer, un charbonnier a lu un papier qu'il tenait ; c'était un bulletin de la santé de Sa Majesté : ce qui a donné lieu à des danses de joie et à des propos

dignes des interlocuteurs. Enfin la tragédie de *Zaïre* a commencé, et toute l'assemblée a écouté dans le plus grand silence et a parfaitement goûté les beautés de sentiment de cet ouvrage.

27 décembre 1778. — Les réjouissances pour l'ouverture du ventre de la Reine ont eu lieu hier et ont commencé par un *Te Deum*, auquel ont assisté M. le garde des sceaux et les cours. Les illuminations des Invalides en couleur et celles du palais Bourbon, de la plus grande élégance, ont surtout attiré les amateurs; mais on a été indigné de la mesquinerie des habitants des places de Louis XV, de Vendôme et des Victoires, tous Crésus qui auraient dû se signaler.

On a remarqué une devise de la *Pierre au lait* enseigne d'une crèmière à la porte de Paris; elle avait mis ces deux vers :

La nation au ciel demandait un amour,
Une Grâce descend l'annoncer à la cour.

28 décembre 1778, — Rien de plus plaisant que la querelle du tripot lyrique (1) contre le sieur

(1) L'Opéra, dont de Vismes était directeur.

de Vismes : les chefs indociles de ce troupeau voulant l'assimiler à celle des insurgents contre la mère patrie, se donnent les noms brillants de Washington, de Franklin, de Hancock, etc. Ils étaient parvenus à effrayer le directeur et à le déterminer à entrer en composition avec eux pour quitter sa place et leur remettre l'administration à Pâques, si le gouvernement l'eût approuvé ; les propositions du traitement exigé par ce dernier ont paru trop fortes et l'on en a référé à M. Amelot. Ce secrétaire d'État a cru devoir rendre compte au Roi de la fermentation et prendre ses ordres. Sa Majesté lui a demandé si le public était content des innovations et améliorations de M. de Vismes ; le ministre a répondu que le public l'avait d'abord critiqué beaucoup, mais enfin commençait à lui rendre justice, et à espérer des changements plus heureux de sa part : « Eh bien ! » a répliqué Sa Majesté, « qu'il reste et qu'on ne « me parle plus de cette canaille-là. » M. Amelot a écrit en conséquence une lettre ministérielle à M. de Vismes pour qu'il la communiquât à ses vassaux et les fit rentrer tous dans la subordination.

9 janvier 1779. — Le jour de l'an le comte d'Artois et le duc de Chartres, pour s'amuser, avaient fait une liste à sept colonnes, dans chacune desquelles ils classaient toutes les femmes présentées qui venaient faire leur cour à Versailles : ces sept colonnes étaient : belles, jolies, passables, laides, affreuses, infâmes, abominables. Une seule s'est trouvée inscrite dans la première colonne, et deux dans la seconde. Les méchants de la cour n'ont pas manqué de prendre des copies de cette liste et d'en faire part aux femmes étiquetées. Entre celles-là était la marquise de Fleury, rangée parmi les abominables. Si elle n'est pas partagée des dons de la nature à l'extérieur, elle a beaucoup d'esprit et du plus malin. Quelques jours après elle s'est trouvée à souper au Palais-Royal. Le duc de Chartres est venu causer avec elle ; la marquise l'a reçu bien froidement. Il s'en est suivi une explication ; le prince s'est assez mal défendu ; madame de Fleury outrée a fini par dire : « Heureusement, monseigneur, il y a à appeler de votre jugement ; on sait que vous ne vous connaissez pas mieux en signalements (1) qu'en

(1) Allusion à la conduite du duc de Chartres lors du combat naval d'Ouessant.

signaux. » Le duc de Chartres est resté fort sot.

11 *janvier* 1779. — Si l'on en croit les diverses anecdotes rapportées sur le Roi, ce prince, par une union bien rare, joint la finesse la plus galante à la plus aimable bonhomie. Voici deux traits récents dans l'un et l'autre genre.

On sait que les cours vont complimenter Sa Majesté à l'occasion des couches de la Reine. La cour des Aides étant entrée chez le Roi, il n'a dit autre chose à ces magistrats, sinon : « Sont-ce là vos chaises ? » Il regardait en même temps les chaises à porteurs sur lesquelles ils s'étaient fait porter au pied de l'escalier : sur la réponse affirmative, il s'est mis à ricaner franchement et a ajouté : « Vous ne savez donc pas marcher à pied, vous autres ? » et ils se sont retirés.

On a lu l'éloge de M. Necker dans quelques discours tenus au parlement d'Angleterre. Le Roi se les est fait représenter, en a été enchanté, et la première fois que le directeur général des finances est venu travailler avec lui, il lui a demandé s'il savait l'anglais. Il lui a répondu que oui : « Moi, je veux l'apprendre, a continué le Roi ; « j'en ai déjà même traduit quelque chose. » Et

lui donnant en même temps un papier : « Faites-moi le plaisir de me dire si c'est bien. » M. Necker a trouvé ses louanges, que le monarque semblait ainsi ratifier.

Malheureusement, la première anecdote est rapportée par des magistrats, témoins oculaires et auriculaires : la seconde est un bruit vague de cour et de ville,

12 janvier 1779. — On a remarqué une observation de Monsieur au baptême de Madame, fille du Roi. On sait que ce prince tenait l'enfant sur les fonts pour le Roi d'Espagne. Le grand aumônier lui a demandé quel nom il voulait lui donner. Monsieur a répondu : « Mais ce n'est pas par où l'on commence ; la première chose est de savoir quels sont les père et mère ; c'est ce que prescrit le rituel. » Le prélat a répliqué que cette demande devait avoir lieu lorsqu'on ne connaissait pas d'où venait l'enfant ; qu'ici ce n'était pas le cas, et que personne n'ignorait que Madame était née de la Reine et du Roi. Son Altesse Royale, non contente, s'est retournée vers le curé de Notre-Dame, présent à la cérémonie, a voulu avoir son avis, lui a demandé si lui curé, plus au fait de baptiser que le cardinal, ne trouvait

pas son objection juste. Le curé a répliqué avec beaucoup de respect qu'elle était vraie en général, mais que dans ce cas-ci il ne se serait pas conduit autrement que le grand aumônier : et les courtisans malins de rire. Tout ce qu'on peut inférer de là, c'est que Monsieur a beaucoup de goût pour les cérémonies de l'église, est fort instruit de la liturgie, et se pique des connaissances en tout genre.

23 janvier 1779. — Le Roi, en réjouissance de l'heureux accouchement de la Reine, a consacré une somme de 100,000 livres pour marier cent filles : chacune aura 500 livres de dot, 200 pour le trousseau en outre et 12 livres pour la noce. Il y a aussi des gratifications proportionnées pour les premiers enfants qui naîtront, et les mois seront payés plus cher à celles qui les nourriront.

M. le Noir (1), en faisant part aux curés de Paris des ordres du Roi, leur a insinué de choisir respectivement dans leur paroisse ce qu'il y aura de plus joli, parce que Leurs Majestés pourraient bien avoir la curiosité de les voir. Tous ces ma-

(1) Lieutenant général de police.

riages seront faits à Notre-Dame, où chaque pasteur conduira ses ouailles pour y recevoir la bénédiction nuptiale des mains de M. l'archevêque, qui réclame cette fonction.

26 janvier 1779. — La cérémonie des mariages est fixée au 8. M. le marquis de Dreux, grand maître des cérémonies, est venu ces jours-ci faire mesurer sous ses yeux le chœur et la nef de Notre-Dame, pour estimer le terrain nécessaire aux cent filles et aux cent garçons, ainsi qu'à leurs témoins au nombre de huit cents, et à la suite de Leurs Majestés, parce qu'en cas que le chœur soit trop petit, on ferait une enceinte dans la nef, propre à la cérémonie.

2 février 1779. — *Ésope à la cour* est une excellente comédie de Boursault, où se trouve une scène de courtisans auxquels le Roi permet de lui reprocher ses défauts; aucun n'en use; ils s'accordent tous à le louer outre mesure : un seul ose dire qu'il aime le vin, qu'il se grise et que ce vice dangereux dans tout homme l'est encore plus dans un monarque. Madame de Mailly avait mis dans le train de boire Louis XV, qui voyant représenter *Ésope à la cour*, crut que la Reine

l'avait fait placer à dessein sur le répertoire, trouva que c'était une vilaine pièce, et défendit qu'on la jouât devant lui.

Depuis sa mort, les comédiens avaient eu le projet de la reproduire ; mais les gentilshommes de la chambre n'avaient pas voulu. Louis XVI trouvant ce titre dans un almanach ou ailleurs, a désiré qu'on représentât cette comédie, dont le titre l'a piqué ; et bien différent de son aïeul, il l'a jugée admirable, pleine de morale, bonne pour les Rois, et a demandé qu'on la lui donnât souvent, et en effet elle a déjà été jouée devant Sa Majesté plusieurs fois.

7 février 1779. — La Reine est enchantée de son voyage à Paris et dit à tout le monde de ne pas manquer de la venir voir passer. Comme le Roi n'a aucun rôle à y jouer, il y sera en simple curieux et c'est la Reine qui le mènera. Les deux Majestés s'attendent à de grands applaudissements.

Ces jours derniers le Roi, avec sa gaieté franche, a annoncé à ses courtisans qu'il avait commencé à partager de nouveau la couche de la Reine, et qu'il espérait avoir fait un Dauphin ; du moins qu'il y avait travaillé de son mieux.

Cette nouvelle, répandue exprès par les favoris de Sa Majesté, jette la joie dans le public et ne contribuera pas peu à procurer des Vive le Roi et la Reine à Leurs Majestés.

8 février 1779. — On a enregistré vendredi dernier au parlement des lettres patentes concernant la cession du Roi à Monsieur, du palais du Luxembourg et permission d'ouvrir des rues et de bâtir sur les terrains que Monsieur pourra concéder, d'après les plans donnés.

9 février 1779. — Hier les curés ayant fait, suivant l'arrangement, assembler leurs ouailles, les ont conduites à Notre-Dame en carrosse de remise jusqu'au pont Rouge ; là les futurs conjoints, avec les pères et mères, ont mis pied à terre et se sont rendus ainsi à la métropole, où chaque pasteur, revêtu de son étole, a célébré ces mariages : on a renvoyé les pères et mères, et les amoureux conjoints ont été menés à l'archevêché, où on leur a donné des rafraîchissements : ils se sont trouvés de nouveau à Notre-Dame et se sont rangés sur une double haie, à travers laquelle ont passé Leurs Majestés, accompagnées de toute la

famille royale. Les princes et princesses du sang les y avaient précédés séparément.

Le cortège était de vingt-huit carrosses ; il était accompagné de détachements des gardes du corps, gendarmes, cheveu-légers, et des officiers de la fauconnerie.

M. l'archevêque a donné le même jour une seconde bénédiction nuptiale à deux vieillards, unis depuis cinquante ans ; ils étaient entourés de leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Leurs Majestés ont été haranguées en route par le gouverneur et le corps de ville, par M. Duval, recteur de l'Université, par le lieutenant civil, par l'abbé de Sainte-Geneviève, et enfin sur le pont Neuf par les marchandes d'oranges, qui ont eu l'honneur de leur présenter une corbeille de fruits et une de fleurs.

Rien de plus beau que le coup d'œil du peuple immense qui bordait les chemins, les quais et les rues. M. le comte d'Artois, en arrivant à la Muette, s'est plaint d'avoir le torticolis à force de regarder.

10 février 1779. — La Reine, qui n'avait déterminé le Roi à venir que dans la pleine confiance

de l'accueil le plus flatteur de la part du peuple, qui s'était rendue en conséquence à Paris avec la plus grande gaieté, n'ayant entendu que des Vive le Roi et la Reine faibles et peu fréquents, est revenue au château de la Muette de fort mauvaise humeur.

On croit que M. le Noir en aura reçu une réprimande du ministre de Paris : il s'est imaginé que les Parisiens n'avaient pas besoin d'être excités, et il a voulu économiser une somme d'argent que la police a coutume de distribuer ces jours-là à ce qu'on appelle des *aboyeurs*, c'est-à-dire à de fortes gueules qu'on répand dans les divers quartiers et qui mettent les autres en train. Son motif était qu'ayant éprouvé dans sa partie un retranchement de fonds, et se voyant privé de secours pécuniaires que lui procuraient les maisons de jeu, il n'avait rien à sacrifier à ces choses de surrétrogation.

25 février 1779. — Les bals ont donné lieu à diverses aventures, dont les plus remarquables sont celles-ci :

A un bal masqué à Versailles chez la Reine, le Roi, profitant de l'incognito, a voulu débusquer d'auprès mademoiselle Jules de Polignac le jeune

Narbonne, qui lui en contait. Sa Majesté s'y étant prise brusquement, celui-ci qui la connaissait très-bien, avec la liberté du bal lui a refusé sa place, en disant qu'il ne l'accorderait qu'à l'honnêteté et à la politesse; alors le Roi s'y est pris autrement. M. de Narbonne a dit qu'il voulait bien le satisfaire, mais à condition qu'il se démasquerait et l'embrasserait devant tout le bal : Sa Majesté y a consenti, s'est démasquée et a embrassé son rival, puis s'est mis sur ses genoux, et il a fallu faire danser cet auguste poupon, que le berceur trouvait un peu lourd.

Le mardi gras le Roi étant venu au bal de l'Opéra, a trouvé une femme masquée qui l'a singulièrement amusé et même intéressé au point que l'ayant quittée il a été dans l'inquiétude et a voulu la retrouver. La Reine, attentive aux démarches de son auguste époux, a engagé le duc de Coigny à donner ordre de sa part à ce masque femelle de sortir du bal, afin d'éviter toute rencontre. Il en résulte une découverte qui met toutes les femmes en l'air, par l'espoir que le cœur du roi n'est pas inexpugnable.

On ne saurait nombrer les propos piquants que le duc de Chartres a remboursés dans ces jours de liberté et de licence, où sous l'incognito

se disent bien des vérités. A un bal de l'Opéra, il faisait la revue des femmes avec M. de Genlis : le dernier lui en fit remarquer une qui le frappa par sa figure : le prince la regarda sous le nez, et dit : « Ah ! c'est une beauté passée. — Monseigneur, lui réplique la dame piquée, c'est « comme votre renommée. »

5 mars 1779. — On a parlé plusieurs fois de mademoiselle Bertin, marchande de modes de la Reine et qui a l'honneur de travailler directement avec Sa Majesté pour tout ce qui concerne cette partie de sa garde-robe : son atelier donne sur la rue Saint-Honoré. Le jour où la Reine a fait son entrée, elle n'a pas manqué de se mettre sur son balcon à la tête de ses trente ouvrières : Sa Majesté l'a remarquée en passant et a dit : « Ah ! « voilà mademoiselle Bertin, » et en même temps lui a fait de la main un signe de protection, qui l'a obligée de répondre par une profonde révérence. Le Roi s'est levé et lui a applaudi des mains ; autre révérence : toute la famille royale en a fait autant, et les courtisans singeant le maître n'ont pas manqué de s'incliner en passant devant elle..... Autant de révérences, qui l'ont extrêmement fatiguée..... Mais cette distinction

lui donne un relief merveilleux et augmente la considération dont elle jouissait déjà.

2 avril 1779. — Le spectacle qui attire le plus le public dans ce moment-ci, c'est un trône destiné pour le Roi, lors de la réception des chevaliers du Saint-Esprit; on le dit ajusté et composé avec autant de noblesse que de magnificence; tous les ornements en sont exécutés en broderie, et la dépense est de 300,000 livres. C'est la première fois qu'on a renouvelé ce trône depuis la fondation de l'ordre par Henri III. C'est M. Rocher, brodeur, qui a présidé au travail. Bien des gens pensent qu'on aurait pu prendre un autre temps pour faire une pareille acquisition : on s'excuse sur environ trois cents ouvrières que cela a mises en œuvre.

5 avril 1779.— Le trône du Roi, qu'on va voir rue Férou, mérite une description détaillée. Sur deux marches couvertes d'un tapis de velours vert, brodé en or et en argent, on voit le fauteuil de Sa Majesté. Deux coqs servent de pieds de devant, et le dossier est un bouclier orné d'une tête de soleil. Le fond de ce bouclier, travaillé en paillettes pressées les unes contre les

autres, rend un éclat à peu près semblable à celui du métal poli. Le baldaquin, qui est suspendu au-dessus du fauteuil, a la forme d'une tente ouverte. Dans le jour, on voit un Saint-Esprit en argent, qui jette de grands rayons, interrompus par quelques légers nuages. Pour donner un effet plus pittoresque, les rayons qui partent du Saint-Esprit sont à leur naissance travaillés en argent, et se terminent en or. Cette espèce de tableau a pour bordure deux faisceaux de piques élevés sur deux socles, et auxquels sont attachés des peaux de lion et des armes groupées en trophée. Le baldaquin, qui, comme on l'a dit, a la forme d'une tente, dont les rideaux, retroussés en faisceaux, retombent majestueusement jusqu'au bas, est orné de carquois attachés à chaque pan, et sur lesquels on a posé des casques, tous variés de forme. Le haut est couronné par un corselet de guerrier, accompagné d'armes et d'étendards, d'où sort une massue, qui soutien un casque plus grand que les autres, à fond d'azur, orné de trois fleurs de lis. Tous ces casques, chargés de leurs plumes, amènent naturellement et motivent les panaches dont on décore toujours ces sortes de dais. Les colliers de l'ordre font la bordure des grands rideaux de la tente. Le tout

ensemble a beaucoup de majesté, et a bien le caractère d'un ordre militaire.

17 avril 1779. — Depuis que la Reine est rétablie de ses couches et de sa rougeole, le joaillier de Sa Majesté est venu lui faire sa cour : elle lui a demandé comment il menait le commerce . Il lui a répondu qu'il allait fort mal depuis que Sa Majesté ne portait plus de diamants : elle l'a consolé, en lui disant qu'elle comptait les reprendre, et lui a commandé en conséquence une paire de girandoles d'un million.

En effet, sur la fin de la grossesse de la Reine, une dame présentée s'étant montrée chez elle avec beaucoup de diamants, la Reine lui demanda qu'est ce qu'il y avait de nouveau pour qu'elle fût ainsi parée comme une châsse. Les femmes de la cour jugèrent que Sa Majesté n'aimait pas les diamants et s'y conformèrent. Ils étaient passés de mode, et il n'y avait plus guère que les filles et les bourgeoises qui en portassent. Mais ce genre de luxe va reprendre faveur, au moyen de cet auguste exemple.

27 avril 1779. — Tout le monde connaît l'affection de la Reine pour madame Jules de Polignac ;

on sait que c'est d'elle que Sa Majesté a gagné la rougeole, au moyen de quoi elles ne s'étaient pas vues depuis longtemps. Madame Jules a écrit ces jours-ci à la Reine de Clayes, où elle passait la convalescence, qu'elle aurait l'honneur d'aller lui faire sa cour à Marly lundi, le lendemain de son arrivée. S. M. lui a répondu : « Sans doute, la plus empressée de nous embrasser, c'est moi, puisque j'irai dès dimanche dîner avec vous à Paris. »

En effet, dimanche à une heure la Reine s'est rendue rue de Bourbon chez sa favorite, et y a dîné tête à tête avec elle, et est restée enfermée jusqu'à cinq heures qu'elle est repartie. Madame la princesse de Chimay, dame d'honneur de Sa Majesté, qui l'avait accompagnée, n'a pas même assisté à l'entrevue, et après avoir pris ses ordres pour le départ, a dû se retirer.

Pendant ce temps-là, M. Jules de Polignac a traité la suite de la Reine et les courtisans ; il avait trois tables. Tout Paris, instruit de l'arrivée de Sa Majesté chez madame Jules, a inondé la rue pour attendre le moment de son départ.

On forme mille conjectures sur ce tête-à-tête et sur les augustes secrets que la souveraine y a déposés dans le sein de l'amitié.

18 mai 1779. — Les femmes de la cour sont très-jalouses de madame la duchesse de Villequier, à Marly. La Reine, n'ayant pu manger deux fois avec le Roi, Sa Majesté, pour occuper la place de son auguste compagne, qui est auprès du monarque, a nommé la duchesse en question.

21 mai 1779. — *L'Iphigénie en Tauride* (1) a eu lieu mardi. La Reine, qui n'avait paru depuis longtemps en cette capitale, a honoré le spectacle de sa présence. On a vu avec peine que Sa Majesté était changée et maigrie. Depuis sa couche elle a monté à cheval et en a été très-incommodée de coliques, qui l'ont obligée de renoncer à cet exercice.

L'opéra a été fort applaudi, il est dans un genre neuf. C'est proprement une tragédie, déclamée plus savamment qu'au Théâtre-Français, une tragédie à la grecque. Il n'y a point d'ouverture, une seule danse très-caractéristique, point d'ariettes ; mais les divers accents de la passion exprimés avec la plus grande énergie y répandent un intérêt inconnu jusqu'alors au Théâtre-Lyrique. On ne peut qu'applaudir au chevalier Gluck d'avoir

(1) Opéra de Gluck.

trouvé ce secret des anciens, qu'il perfectionnera sans doute. On a vu des spectateurs y sangloter d'un bout à l'autre.

21 mai 1779. — Le Roi, dans un divertissement à Marly, ayant désiré voir danser le sieur Préville (1) celui-ci, qui n'est point dans cette habitude, a fait des efforts extraordinaires et s'est donné une entorse.

31 mai 1779. — La Reine continue à honorer d'une distinction particulière mademoiselle Bertin, sa marchande de modes. Dernièrement, à Marly, elle avait ordonné au maréchal duc de Duras de la placer au spectacle, et ce seigneur s'est acquitté de la commission avec une distinction bien propre à exciter la jalousie des autres femmes.

5 juin 1779. — On assure que Monsieur doit venir incessamment au Luxembourg, qu'on meuble le petit château pour le recevoir, et qu'il posera la première pierre de la nouvelle salle de la Comédie-Française. Les architectes, MM. Peyre

(1) Acteur de la Comédie-Française.

et de Wally, se pressent d'accélérer le moment de la cérémonie, dans l'espoir qu'après il n'y aura plus à s'en dédire, et que leur entreprise, munie d'une telle protection, ne pourra plus échouer, ainsi que les précédentes.

22 juin 1779. — Mademoiselle Jules de Polignac n'épouse plus le comte d'Agénois : on prétend que le duc d'Aiguillon ayant trop tôt publié cet arrangement, a donné lieu à ses ennemis d'intriguer et de le détruire. Elle se marie avec le jeune comte de Gramont, et c'est ce qui a valu à celui-ci la survivance du duc de Villeroy : ce seigneur, rongé par ses hémorroïdes et ne pouvant plus monter à cheval, a demandé lui-même au Roi un survivancier. Le comte de Gramont doit être fait duc de Guiche, jusqu'à ce qu'il jouisse du duché de Gramont après la mort du duc de ce nom et de son fils le duc de Lesparre, qui est imbécile et, quoique marié avec une Noailles, n'a jamais habité avec elle : on parle même de l'interdire, afin d'accélérer cette jouissance.

En attendant que le comte de Gramont, âgé de vingt-trois ans seulement, ait les biens qui doivent lui revenir, le Roi lui donne 10,000 écus de

rente sur ses domaines. La Reine en a fait avoir autant à la jeune épouse. On présume que c'est cette grande affaire que Sa Majesté a traitée avec sa favorite, lorsqu'elle lui a fait l'honneur de venir dîner tête à tête avec elle (1). On ne dit point comment on dédommagera le duc de Lorges, qui tout récemment en partant pour son régiment a rappelé au monarque sa parole et en a reçu une nouvelle. La duchesse de Civrac, sa mère, est furieuse. La Reine a également exigé de madame Victoire, dont elle est dame d'honneur, et le duc de Civrac chevalier d'honneur, qu'elle n'interposât point sa protection en cela.

24 juin 1779. — Ces jours derniers M. le comte d'Artois parlait devant ses courtisans de la rigueur avec laquelle le prince de Montbarrey excluait tous les volontaires de l'armée d'Irlande; le comte s'adressant au prince de Poix lui disait : « Cela
« est cruel : on a refusé le chevalier de Coigny,
« on m'a refusé, on vous a refusé, on a refusé jus-
« qu'au maréchal de Broglie, qui n'aura point ce
« commandement. — Oh! » répond le prince de Poix, « distinguons, monseigneur; on a re-

(1) Voyez le 27 avril 1779.

« fusé Votre Altesse, M. de Coigny, moi et beau-
« coup d'autres, cela nous fâche, mais peu im-
« porte au reste; au lieu que le maréchal de
« Broglie, c'est la nation entière qui le demande. »

27 juillet 1779. — Il passe pour constant que jusqu'ici Monsieur n'avait pu faire goûter à Madame les plaisirs de l'amour (1)..... Enfin, la nature a parlé chez Son Altesse Royale, c'est ce qui avait fait courir le bruit que Madame était grosse. Il est faux; mais son auguste époux s'est trouvé tellement enflammé que sa conversation s'en ressent aujourd'hui et est très-vive, très-chaude, très-énergique sur les matières érotiques : il surprend tous ses courtisans.

28 juillet 1779. — Le comte d'Artois, qui cherche à faire de l'argent de tout, vient, au nom du grand prieur de France, son fils, le duc d'Angoulême, de vendre, par bail emphytéotique de quatre-vingt-dix-neuf ans, à une compagnie le terrain de l'enclos du Temple, pour y construire des édifices sur le plan donné et y ouvrir des rues. Cela ne s'est pu faire sans l'agrément de l'ordre de Malte, auquel

(1) Voyez l'article du 19 mai 1771, p. 14.

le marché est dans le fait trop avantageux pour s'y refuser, et l'on présume que le but du comte d'Artois a été de se faire fournir un gros pot-de-vin. Au surplus, on ignore encore tous les détails et arrangements de la vente.

19 août 1779. — Le Roi a fait dernièrement une espièglerie à la Reine, dont le but moral était de donner une petite leçon à son aimable compagne. Elle est dans l'usage de faire des parties de nuit avec le comte d'Artois, d'aller à la comédie de la ville ou ailleurs, et de se retirer fort tard. Sa Majesté, le soir, donna à l'ordre la consigne que passé onze heures on ne laissât entrer dans la grande cour du château aucune voiture sans exception. La Reine, étant venue avec son beau-frère à une heure ou deux du matin, fut très-surprise de se trouver arrêtée par le garde du corps en sentinelle. En vain fit-elle venir et l'officier supérieur et le capitaine des gardes, tous deux déclarèrent que c'était l'ordre exprès qu'il n'était pas permis de transgresser. Il fallut rétrograder et que Sa Majesté et le comte d'Artois fissent un autre tour pour rentrer par ailleurs. Le lendemain, explication avec le Roi, qui déclara que toujours couché à onze heures du soir et ayant besoin de repos, le

bruit dans la nuit le réveillait. Il pria en conséquence la Reine de s'y conformer. Cependant la consigne est levée pour Sa Majesté seule.

22 août 1779. — Le Roi est de fort mauvaise humeur de voir que rien n'avance : il sait que toute l'Europe a les yeux fixés sur lui. Les prôneurs du ministère ont annoncé qu'au mois d'octobre la mer serait libre, grâce à la France. Voilà un grand engagement qu'il s'agit d'effectuer. Sa Majesté uniquement occupée de cet important objet, se refuse à tous les plaisirs : la Reine se proposait de lui donner à Trianon une fête pour la Saint-Louis; on en voulait donner une à la Reine pour la Vierge. Le jeune et sage monarque s'est opposé à l'une et à l'autre, et n'a point trouvé que ce fût le temps de dépenser de l'argent en choses superflues.

4 septembre 1779. — M. le duc de Chartres a témoigné la plus grande sensibilité à la vue de son coureur blessé à la chasse par Son Altesse; il a lui-même déchiré sa chemise pour le panser sur-le-champ. On espère qu'il n'en mourra pas. Comme il est chez sa femme, rue des Poulies, et

que l'on a mis du fumier devant sa porte, tout Paris a été bientôt instruit de ce fatal événement.

9 septembre 1779. — La Reine, Madame, madame la comtesse d'Artois, madame Élisabeth, Monsieur et le comte d'Artois sont venus hier à Saint-Cloud honorer de leur présence la fête d'usage. Le comte d'Artois servait de cocher à Sa Majesté, qui était en calèche, et l'on admirait la bonne mine de ce superbe automédon. Monsieur était seul, enfoncé dans son carrosse, avec deux seigneurs de sa suite sur le devant. La Reine a bien voulu se trouver au feu d'artifice exécuté par Griel dans la salle de bal. Elle s'y est rendue en simple particulière, y a assisté de même, et l'on a admiré sa bonté de souffrir qu'une foule de femmes et d'hommes vînt se mettre debout devant elle et lui masquer le spectacle, sans que l'avertissement plusieurs fois répété à ces indiscrets, qu'ils empêchaient Sa Majesté de voir, les ait engagés à se déranger. Sa patience n'a pas été moins grande pour attendre que l'illumination, très-longue, s'exécutât, et toute cette brillante et auguste compagnie s'est ensuite promenée à pied quelque temps dans le bal. On a été surpris qu'il

n'y ait pas eu la moindre acclamation, le lendemain d'une victoire annoncée (1).

12 septembre 1779. — Hier, à Versailles, il y a eu un *Te Deum*, pour remercier Dieu solennellement de la conquête de la Grenade et du combat naval dans lequel, avec l'aide du Tout-Puissant, M. d'Estaing a repoussé l'amiral Byron. Le Roi, la Reine, la famille royale, toute la cour ont assisté *in flocchi* à cette cérémonie, où l'on a vu pour la première fois, depuis longtemps, trois pavillons et deux drapeaux ennemis flottant au pied de l'autel de la chapelle. Ils doivent être transférés aujourd'hui à Paris et déposés à Notre-Dame, où un nouveau *Te Deum* sera chanté en grande pompe.

17 septembre 1779. — On évalue jusqu'à 200,000 livres les dettes de mademoiselle Raucourt, et l'on croit que la cour n'est pas éloignée de les payer. En attendant, il paraît un règlement, ou plutôt une déclaration du Roi, qui semble avoir été rédigée en sa faveur, dont la principale dis-

(1) La prise de la Grenade par le comte d'Estaing. Voyez le paragraphe suivant.

position est de rendre libres et affranchis de toutes saisies, arrêts ou oppositions, les gages et appointements des régisseurs, receveurs, inspecteurs, comédiens et autres personnes attachées aux spectacles, jusqu'à la concurrence des deux tiers, sauf pour raison de nourriture et logement.

23 septembre 1779. — La Reine et la famille royale ne pouvant venir décemment chez l'Écluse, pour voir *les Battus payent l'amende*, n'ont pu tenir à leur désir, et cette troupe a été mandée à Versailles, pour y jouer sur le théâtre de la ville, le mardi 21. La direction a eu permission d'augmenter les places; ce qui lui a fourni une très-bonne chambrée.

27 septembre 1779. — Les partisans de la facétie intitulée *les Battus payent l'amende*, enchantés de l'honneur que le Roi avait fait au sieur l'Écluse de demander sa troupe à Versailles pour l'y jouer, ne doutaient pas que le suffrage de la famille royale n'y mît le dernier sceau. Ils ont été bien étonnés de voir tous ces augustes personnages y bâiller et s'écrier : N'est-ce que cela ?

29 septembre 1779. — Madame Élisabeth ayant

désiré être inoculée, elle doit se soumettre incessamment à cette opération, qui aura lieu au château de Meudon.

18 octobre 1779. — Monsieur est enfin en possession du Luxembourg ; les Suisses ont pris sa livrée : on travaille à force au petit palais pour le mettre en état de le recevoir ; mais on retarde l'arrivée de ce prince en ce lieu, jusqu'à ce qu'on ait commencé à abattre les arbres pour commencer à aligner les rues qu'on se propose de faire dans le jardin ; ce qui le resserrera beaucoup : on craint que si Son Altesse Royale le voyait avant, elle ne fût tentée de le garder tel qu'il est, et cela détruirait les espérances de fortune de ceux qui doivent être employés aux bâtiments projetés. Dès que la séve sera arrêtée, on procédera à la besogne.

9 novembre 1779. — Pour la première fois de sa vie, Louis XVI a joué aux jeux de hasard, au dernier voyage de Marly et a fait des pertes considérables, relativement à ce qu'il risquait auparavant. Il a tenu le lansquenet, auquel il a pris goût. On est fâché de le voir se départir de sa sagesse austère : on attribue ce changement au

maréchal duc de Richelieu, que Sa Majesté ne pouvait supporter, qu'elle méprisait, et qui, à force de constance et de souplesse, a vaincu cette répugnance ; il a fait les beaux jours du voyage et a singulièrement amusé Leurs Majestés par ses saillies, ses anecdotes et ses sarcasmes.

Enfin, un soir le Roi à souper, la Reine n'y étant point, a regardé avec plaisir une jeune personne des spectateurs, l'a considérée avec sa lorgnette et a envoyé demander qui elle était. Les courtisans remarquent toutes ces petites circonstances pour en tirer parti et chercher à faire entrer les passions dans un jeune cœur, lorsqu'ils croient l'en voir susceptible. Les bons patriotes, au contraire, en sont très-affligés.

Du reste, on peut juger des pertes du comte d'Artois par les arrangements qu'il a pris avec M. de Chalabre, le banquier du jeu : il lui a fait payer 100,000 écus argent comptant et passé en outre un contrat de rentes viagères de 14,000 livres.

6 décembre 1779. — La reine a beaucoup plaisanté l'ambassadeur de Naples sur la disgrâce que les bouffons ont éprouvée de la part du pu-

blic, et il paraît qu'on sera obligé de les renvoyer; ils n'ont pas osé remonter depuis.

9 décembre 1779. — Quoique le public ait témoigné son dégoût très-marqué des bouffons, quoique la Reine les déteste, quoique le Roi dît à l'occasion des huées qu'ils ont reçues : « Ma foi, cela ne me surprend pas ; si j'avais été au parterre de l'Opéra, j'aurais aussi cabalé contre eux, car je ne sais rien de si insipide que des bouffons qui ne savent pas faire rire, » on cherche à les garder et l'on parle d'un autre arrangement, suivant lequel ils seraient incorporés à la troupe des comédiens italiens.

20 décembre 1779. — M. le prince de Condé ayant obligé M. d'Agoult, l'un de ses officiers, de lui donner sa démission pour de mauvais propos tenus contre une femme de sa cour, celui-ci s'est trouvé offensé de cette expulsion et en a demandé satisfaction à Son Altesse. Ils se sont battus samedi matin de très-bonne heure, en chemise, en présence de témoins. Le prince de Condé a été légèrement blessé au bras, il s'est fait panser et est parti sur-le-champ pour Versailles, afin de

demander la grâce du coupable. On ne peut concevoir cette extravagance de M. d'Agoult, et on la met sur le compte d'une jalousie effrénée. On admire fort le prince, qui aurait pu ne pas accepter; mais c'est surtout sa générosité qui lui concilie les suffrages.

24 décembre 1779. — On ne peut encore rien statuer de positif sur le duel du prince de Condé avec M. d'Agoult, c'est-à-dire sur la manière dont il s'est engagé. On sait seulement que madame de Courtebonne, attachée à madame la duchesse de Bourbon, dont M. d'Agoult était fort amoureux, et aimée du prince ensuite, en a été le sujet; que le premier a tenu des propos outrageants sur le compte de cette dame et a prétendu avoir lieu de les tenir; que Son Altesse les a trouvés mauvais et en a témoigné son mécontentement en termes peu mesurés à cet officier. Mais quels étaient ces termes? méritaient-ils qu'il s'oubliât au point d'en demander raison à son maître, auquel il venait de remettre sa démission de capitaine de ses gardes? C'est ce qu'il est impossible de fixer. Il est seulement à présumer qu'on ne se porte pas à une démarche de cette conséquence et dont les suites ne peuvent être que très-funestes, sans le préjugé

impérieux de l'honneur, ou sans l'impulsion violente d'une jalousie aveugle.

On ne sait rien de plus certain sur l'action même : on convient seulement qu'il avait pour second son frère, officier des gardes du corps qui, de plus de sang-froid que le combattant, n'aurait pas accepté ce rôle s'il n'eût cru l'honneur de sa famille intéressé.

On convient encore que, malgré la blessure du prince, l'adversaire de Son Altesse et son frère non-seulement ne se jugèrent pas satisfaits en ce moment, mais sur la demande du prince, sur l'observation de M. d'Autichamp du côté de Son Altesse, assurant que les lois de l'honneur n'en exigeaient pas davantage, restèrent quelque temps indécis et se firent répéter deux fois la même chose.

En général, sans entrer dans la discussion du fait, toute la haute noblesse est enchantée de l'action de M. d'Agoult, qui se met ainsi de niveau avec les princes du sang et rendra ceux-ci plus circonspects.

Au contraire, il y a une grande fermentation entre les princes, les ministres et leurs adhérents, intéressés à ce que les inférieurs ne puissent pas demander raison à leurs chefs de leurs mauvais

propos ou autres griefs qu'ils pourraient avoir contre eux. C'est une matière d'importance qu'on traite aujourd'hui à Versailles, et sur laquelle il n'y a encore rien de statué.

L'agresseur provisoirement est en fuite.

27 décembre 1779. — Un prince de Carignan, frère de madame la princesse de Lamballe, colonel au service de France d'un régiment de son nom, est devenu amoureux à Saint-Malo d'une demoiselle Magou, nièce des Magou renommés dans le commerce et la finance; elle n'est ni riche ni jolie, mais a de l'esprit et de l'intrigue: elle a amené ce prince fort borné à l'épouser. L'évêque de Saint-Malo (1) satisfait d'une permission vague du Roi de Sardaigne que lui a montrée le prince, de se marier en France, a donné les dispenses, et la cérémonie s'est faite avant que la cour ait pu s'y opposer. On ne croit pas que cet hymen, bon quant au for intérieur, subsiste quant aux effets civils, et quoiqu'il soit consommé on va travailler à le faire casser; on dit que le Roi de Sardaigne a rappelé en conséquence le prince à Turin.

Il paraît que le projet serait d'empêcher la no-

(1) Antoine Joseph des Laurents.

blesse de France de s'avilir par des mariages disproportionnés. En conséquence, Madame vient de refuser pour dame de compagnie madame la vicomtesse de Laval, qui est Boulogne en son nom et fille du trésorier. Les Laval père et fils, gentilshommes de Monsieur, ont été piqués de cette insulte. Ils ont prétendu que le nom de Laval, passé par-dessus celui de Boulogne, devait en effacer la tache, mais ils n'ont pu y réussir; ce qui leur a donné de l'humeur au point d'envoyer à Monsieur leur démission, qui en a été acceptée

29 décembre 1779. — On délivre à l'hôtel de Condé une espèce de récit de ce qui s'est passé entre le prince et M. d'Agoult. Il en résulte que Son Altesse s'est parfaitement bien conduite et que le seul grief apparent du dernier est le mot de *calomniateur* dont elle s'est servie.

C'est à Sèvres, comme le prince changeait de chevaux, que M. d'Agoult est monté à la portière de sa chaise et lui a témoigné la nécessité où il se jugeait de lui demander satisfaction, ainsi que le lieu, l'heure du combat et le choix des armes. Son Altesse en lui déclarant qu'elle n'avait point eu intention de l'offenser, lui a dit que cependant en considération du corps dont il avait l'honneur

d'être membre, elle voulait bien accéder à son désir : « Au Champ-de-Mars, a-t-elle ajouté, à huit heures, à l'épée, » et sur-le-champ a relevé sa glace.

M. le prince de Condé, après s'être fait panser est allé à Versailles, non pour demander au Roi la grâce du coupable, mais pour au contraire prouver l'*alibi*, au cas que Sa Majesté lui en parlât : c'est la médiation du comte de Maurepas que Son Altesse a interposée, et ce ministre, tout considéré, a en effet déterminé le Roi à ne se point mêler de la querelle et à l'ignorer. En conséquence les deux d'Agoult continuent leur service respectif, l'un dans les gardes du corps, et l'autre dans les gardes françaises. Madame de Courtebonne reste auprès de madame la duchesse de Bourbon, et depuis a fait au palais les honneurs de la table.

Cette dame est laide, de plus de quarante ans, qui fait cependant encore des enfants et inspire, comme on voit, les passions les plus fortes. La princesse de Monaco est furieuse et regarde cet esclandre comme un congé que lui donne le prince de Condé.

6 *janvier* 1780. — Par une ingratitude affreuse, malheureusement trop commune chez les femmes, mademoiselle Raucourt, si accueillie depuis son retour, si fêtée, si prônée par mademoiselle Arnoux, a fini par lui enlever le prince d'Hénin et par le mettre dans ses fers. Celle-ci a été furieuse : pour se soustraire à son courroux, le seigneur ainsi que son amante se sont réfugiés à Bagatelle chez M. le comte d'Artois. On ne doute pas même que Son Altesse Royale n'ait voulu tâter de ce morceau, dont le prince aura été bientôt rassasié, car il n'est rien moins que friand aujourd'hui.

14 *janvier* 1780. — Les Montmorency ne laissent pas oublier un bon mot du duc de Laval en donnant sa démission (1), Monsieur lui répondant sèchement : « Vous ne prenez pas le meilleur
« chemin. — Non, monsieur, mais c'est celui de
l'honneur. »

21 *janvier* 1780. — M. le comte d'Estaing a eu l'honneur de souper un de ces jours derniers

(1) Voyez plus haut l'article du 27 décembre 1779.

avec Leurs Majestés : on raconte qu'il avait la jambe sur un tabouret et que la Reine a daigné lui approcher elle-même de ses augustes mains cet appui. Cela fait croire aux courtisans que le vice-amiral est dans la plus haute faveur, et l'on s'attend que d'après ses insinuations il pourrait survenir bien des changements dans l'ordre des choses.

5 mars 1780. — La coiffure des dames est devenue un objet si important, que l'ordre des coiffeurs s'est multiplié excessivement, qu'il a pris une grande consistance, et s'enorgueillissant de son art méprisait les perruquiers ou faiseurs de perruques et voulait s'assimiler aux corps scientifiques. Cette rivalité et les plaintes de ces derniers ont excité la vigilance du gouvernement. Il est intervenu un arrêt du conseil, du 24 janvier, qui fixe le nombre des coiffeurs à six cents, leur fait défenses de faire plus d'un apprenti tous les trois ans, de tenir classes et écoles de coiffure et surtout de mettre dans leurs enseignes *Académie de coiffure*.

12 mars 1780. — Le Roi a été très-affligé de la nouvelle de la prise du convoi de Lo-

rient (1). Le soir, après les parties, la Reine, toujours aimable et folâtre, pour dissiper Sa Majesté a proposé de jouer à *Tire-en-jambe*. C'est un jeu d'enfant, où l'on se met à cheval sur un bâton, et chacun combat dans cette attitude. Le Roi, qui n'avait point envie de rire, s'est laissé aller à la fin et a montré beaucoup d'adresse.

30 mars 1780. — M. le comte de Maurepas marchant sur les traces de la famille royale, qui dans ce saint temps donne toujours l'exemple à Versailles de l'exactitude à remplir le devoir pascal, est venu à Paris pour édifier la capitale et a communié à sa paroisse avec un grand concours de spectateurs. Ce n'est que depuis Louis XVI qu'on voit avec étonnement et admiration les ministres aussi religieux.

2 avril 1780. — Le mercredi saint, M. le prince de Lambesc, grand écuyer de France, son frère et madame la princesse de Vaudemont revenaient de la campagne dans la soirée et passaient à six chevaux dans la rue Saint-Antoine. Le bon

(1) Un immense convoi dirigé sur Gibraltar venait d'être enlevé par l'amiral Rodney.

Dieu allait alors chez un malade. Le postillon retient ses deux chevaux : le cocher, au contraire, excite les siens ; en sorte que le carrosse continue sa route et le pieux cortège est obligé de se disperser. Un prêtre porte-sonnette, qui sortait pour la quatorzième fois de la journée, ne peut s'échapper assez vite, est renversé et blessé ; ce qui fait rire ces jeunes seigneurs. La populace indignée les injurie ; on court après le carrosse, et l'on ne sait ce qui serait arrivé sans la vivacité des chevaux. On enlève le prêtre et on le porte dans son lit. Le clergé de Saint-Paul, paroisse du lieu, s'assemble et excite le zèle du curé ; on veut qu'il rende compte du fait à M. l'archevêque et fasse en même temps dénonciation du délit sacrilège au procureur général.

Le curé, mou, se contente d'écrire d'abord à madame la comtesse de Brionne, qui sentant toute l'énormité du cas, renvoie le cocher, prévient en diligence la police, le ministère public et accourt chez le pasteur un contrat de 200 livres de rente à la main pour le prêtre blessé, qu'elle assure de sa protection. Elle aurait même désiré que ses enfants fussent venus lui faire des excuses ; mais il paraît que cette satisfaction n'a pas eu lieu. Quoi qu'il en soit, les dévots, en rendant justice

à madame de Brionne, innocente de cette atrocité et qui a fait toutes les réparations qui dépendaient d'elle, blâment la faiblesse du curé, qui a apaisé ainsi, sans réparation publique, un scandale dont toute la populace a été témoin, et les philosophes qui frémissent surtout de la barbarie de l'action, auraient exigé qu'un exemple de vindicte éclatante de la justice contint les grands, trop impunis en pareil cas.

Le bruit avait couru que M. le comte d'Artois était pour quelque chose dans l'événement; mais le voilà parfaitement éclairci de prêtres et de témoins oculaires.

10 avril 1780. — On lit dans la *Gazette de France* du mardi 28 mars : « Il n'y eut point de sermon
« le jeudi saint chez le Roi, parce que l'abbé
« d'Espagnac, chanoine de l'église de Paris et
« grand vicaire de Sens, qui devait prêcher la
« cène devant Sa Majesté, se trouva mal au mo-
« ment de monter en chaire et hors d'état de
« prononcer son discours. » Voici ce que c'est que cet accident subit. A cet instant un huissier vint lui apprendre que le Roi savait qu'il était incommodé et le dispensait de remplir ses fonctions ; l'orateur n'entendant pas ce que cela vou-

lait dire, assura l'huissier qu'on avait trompé Sa Majesté, qu'il était très-sensible à l'attention du monarque, mais qu'il se portait fort bien. L'huissier s'apercevant de la bonhomie de l'abbé d'Espagnac, lui répéta la même chose de manière à se faire comprendre ; et en effet, très-malade et très-ulcéré, il remonta dans sa chaise de poste et revint à Paris.

L'abbé d'Espagnac, fils du gouverneur des Invalides et neveu de l'abbé d'Espagnac, conseiller de grand'chambre et rapporteur de la cour, est un jeune homme entré dans la carrière des lettres et avide de célébrité : pour mieux y parvenir il a voulu avoir des opinions singulières, établir des paradoxes hardis. On se rappelle que, chargé en 1779 du panégyrique de saint Louis à prononcer devant l'Académie française, il scandalisa fort les dévots par cette pièce, où on l'accusa d'avoir rétabli des phrases que M. l'archevêque de Paris lui avait fait ôter : depuis peu frondant les éloges de l'abbé Suger, il en a donné une vie, où il le dépeint comme un petit génie, un mauvais religieux, un fourbe, etc. Cet esprit de critique et de dénigrement à l'occasion d'un de ses membres les plus distingués a surtout révolté le clergé. On s'en est plaint à Monsieur, le chef

et le protecteur de la religion à la cour, qui a prévenu le Roi contre l'abbé d'Espagnac. Quelque temps avant la semaine sainte Sa Majesté dit : « Nous avons entendu l'an passé un sermon qui « n'était pas trop chrétien (celui de l'abbé Rousseau), mais cette année ce sera bien autre « chose. » Ce propos a été rendu à l'abbé d'Espagnac par des courtisans, ses amis : il n'en a pas été intimidé. M. l'archevêque de Paris et le grand aumônier ont désiré voir son discours ; ils ont trouvé qu'il ne roulait nullement sur le mystère du jour, mais sur une matière fort étrange, sur un parallèle de la royauté avec le despotisme : ils ont craint quelque sensation fâcheuse ; on en a prévenu M. le comte de Maurepas, qui est toujours plaisant, honnête et malin ; il a imaginé cette petite niche pour sauver un refus absolu de l'orateur.

Depuis M. le cardinal de Luynes lui a ôté ses lettres de grand vicaire.

18 avril 1780. — La Reine ayant ouï vanter beaucoup les plaisirs d'une société de jeunes seigneurs et militaires, qui ont formé entre eux cet hiver une comédie bourgeoise et s'amusaient à toutes sortes de jeux, a voulu absolument les

voir et en être. On s'en est défendu tant qu'on a pu ; mais Sa Majesté a dit qu'elle ne voulait pas les gêner et qu'elle viendrait les surprendre. On a eu grand soin de se faire prévenir et un jour qu'on a su le dessein de Sa Majesté, pour la mieux tromper, lorsqu'elle est arrivée chez madame la duchesse de Villequier, où était la séance, elle n'a trouvé qu'un concert fort beau, mais qui a fait faire la moue à la souveraine. On lui a fait bien des excuses ; pour la dédommager on a joué au *decampativos*, espèce de collin-maillard raffiné, où tous les acteurs sont affublés d'un grand drap blanc, sauf le patient, que chacun vient toucher successivement avec une serviette, et il reste exposé aux plaisanteries jusqu'à ce qu'il ait nommé juste l'agresseur. La Reine a trouvé ces espiègleries charmantes. Enfin on l'a conduite à un petit théâtre dressé dans le foyer de la grande salle du spectacle de Versailles, où elle a rencontré le Roi, Monsieur et Madame, M. le comte et madame la comtesse d'Artois, le duc et la duchesse de Chartres, les seuls étrangers qu'il y eût. On a exécuté une parodie faite par M. le comte de Linières du triste opéra-comique du sieur Sedaine, joué il y a quelques mois aux Italiens, intitulé *Aucassin et Nicolette*. Cette facétie

très-bien pris. Après le spectacle, la Reine a voulu que le Roi jouât au *decampativos*, et toute la famille royale s'est ainsi amusée familièrement jusqu'à quatre heures du matin, qu'on s'est séparé.

24 avril 1780. — M. le marquis de Chatellard, ancien maréchal de camp, ayant écrit à M. le prince de Montbarrey pour se plaindre d'avoir été oublié dans la promotion des lieutenants généraux, ce ministre lui a répondu qu'il était sur la liste, mais que Sa Majesté l'avait rayé : sur quoi il a fait apporter tous ses habits militaires, ses parchemins et autres titres et marques de ses services militaires au pied du poteau de la justice, et les a brûlés. Il a écrit à plusieurs de ses fils au service, qu'ils eussent à quitter sur-le-champ, sinon qu'il les déshériterait. Il est fort riche, et son grief aux yeux de la cour, c'est d'avoir été très-parlementaire et d'avoir prêté de l'argent à plusieurs membres du parlement de Grenoble, mandés en cour lors de la dragonnade de M. Dumesnil.

29 avril 1780. — La Reine a une telle amitié pour madame la comtesse Jules de Polignac, sur

le point d'accoucher, qu'elle a demandé au Roi qu'on commençât les petits voyages par s'établir au château de la Muette, pour être plus à même d'avoir des nouvelles de sa favorite et d'aller la voir elle-même. Vendredi, avant de se rendre à l'Opéra, Sa Majesté est venue chez cette dame et y a mené toute la cour avec elle, c'est-à-dire Monsieur, Madame, M. le comte et madame la comtesse d'Artois, etc., etc.

4 mai 1780. — Ce qu'on avait prévu commence de se réaliser et l'on a déjà perfectionné quelques races de chevaux en France, au point qu'ils se trouvent en état de remplir le service des chevaux étrangers : c'est ce qu'on a jugé aux courses qui ont eu lieu dernièrement à Vincennes, où une jument et un cheval, productions de leurs propriétaires, ont combattu pour la course, l'un contre l'autre, avec tout le feu, tout le brillant des chevaux anglais. La jument, nommée *Lucile*, est au duc de Chartres ; le cheval, appelé *le Normand*, appartient au comte de Lauraguais.

On a vu aussi un poulain de M. le comte d'Artois, produit par le fameux cheval appelé *Grimerack*, contre un autre poulain du même coursier

appartenant au duc de Chartres, tous deux élevés en France.

Enfin on a vu *Lovelace* de M. le comte d'Artois, si connu, contre *Glaworus*, du duc de Chartres, réputés invincibles jusqu'à présent, lutter l'un contre l'autre, et le dernier l'a emporté.

Ce spectacle interrompu depuis longtemps a repris avec fureur, et tout Paris, malgré le temps exécrationnel, s'y est transporté.

Sur quatre courses, le duc de Chartres en a gagné trois.

11 mai 1780. — La revue du Roi, qui a eu lieu lundi 8 dans la plaine des Sablons, a été remarquable par deux officiers généraux de nouvelle création. M. le prince de Condé y a paru avec les attributs de sa charge de colonel général de l'infanterie, et M. le duc de Chartres avec ceux de la charge de colonel général des troupes légères. Celui-ci, quoique prince du sang de la première branche, n'y brillait pas auprès de l'autre. Toute la famille royale a assisté à ce spectacle militaire.

La Reine, après la revue, est venue à Paris voir madame Jules. Elle a donné ordre que dès les premières douleurs on vint l'avertir. Tout est

disposé pour le voyage de la Mulette à cette époque.

19 mai 1780. — Madame Jules de Polignac est accouchée d'un garçon; ce qui réjouit cette maison. La cour s'est établie en conséquence au château de la Mulette.

21 mai 1780. — Tout le monde est émerveillé de l'amitié excessive de la Reine pour madame Jules : depuis sa couche elle ne cesse d'y aller chaque jour. Sa Majesté veut, dit-on, que le nouveau-né soit fait duc, et il est question de lui faire acheter par le Roi le duché de la Meilleraye, que vend la duchesse de Mazarin. Toute la famille des Polignac s'empresse de profiter de ce rayon de faveur. Si le cœur de la Reine est susceptible des sentiments auxquels on veut que les souverains en général se livrent peu, on sait qu'il y a aussi l'inconstance, jointe trop ordinairement à la sensibilité extrême, et l'exemple de madame de Lamballe doit effrayer.

26 mai 1780. — Un des objets de promenade des environs de Paris actuellement, c'est *Baga-*

telle (1). La cour étant à la Muette, cela a donné lieu de visiter davantage ce joli palais de féerie. On ne le voit point en arrivant; on entre en un petit bois taillis fort inculte, qui n'est entouré que d'une simple claie. On travaille encore actuellement à le rendre plus agreste, par des rochers et des sites, dont on augmente le sombre et la tristesse. On ne parvient au château que par une route tortueuse. On le trouve enfin et on lit au-dessus cette devise : *Parva, sed apta.....* Six statues placées dans l'entrée circulaire de l'intérieur caractérisent davantage son usage : le Silence, le Mystère, la Folie, etc., plus loin un Hercule dans ses plus brillants attributs paraît avec celles-ci partager l'empire du lieu. Tout en est recherché, jusqu'aux bornes, aux pierres, d'un fini précieux, ou d'une taille, d'une couleur originale. Le rez-de-chaussée ne consiste qu'en un petit vestibule, une salle à manger, un salon, un boudoir et un billard. Le boudoir offre toutes sortes de peintures voluptueuses de nos maîtres modernes, Greuze, Fragonard, la Grenée, etc. Un lit de roses et des glaces qui répètent de tous

(1) Voyez p. 118.

côtés les attitudes des amants ne présentent cependant que ce qu'on voit dans d'autres châteaux, au pavillon du Roi, par exemple.

Ce qui frappe le plus les amateurs, c'est une vue ménagée avec tout l'art possible, ce sont des tapis de verdure qui la reposent doucement jusqu'à la rivière, c'est le pont de Neuilly qui semble avoir été construit là pour perspective.

L'escalier en bois d'acajou est d'une singularité rare et d'une hardiesse à étonner les connaisseurs ; il est fort étroit, on n'y peut pas donner la main à une dame : par cet escalier on monte en haut, où sont quelques chambres à coucher : celle du prince, qu'il n'a jamais habitée, est vraiment remarquable ; elle est en forme de tente, et tout y désigne cet appartement militaire. Les pilastres sont figurés en faisceaux d'armes, surmontés d'un casque ; les jambages du chambranle de cheminée sont deux canons sur leur culasse ; les chenêts, figurés en boulets, en bombes, en grenades ; les bras de cheminée en cors de chasse, etc.

Un jardin petit, mais composé uniquement de fleurs, de plantes et d'arbustes étrangers, fournit ensuite aux physiciens, aux botanistes, aux fleuristes de quoi s'exercer.

Les jours des souterrains sont ménagés par des espèces de grilles pratiquées dans les marches pour parvenir au vestibule et qui entourent le pavillon. Des communs, à droite et à gauche, bâtis à l'entrée et hors de l'enceinte, annoncent que les profanes, même attachés à Son Altesse, ne doivent point venir troubler par leur présence les mystères du lieu; ce que confirment des servantes placées dans la salle à manger, fabriquée avec le goût exquis régnant dans tout le reste.

Au surplus, *Bagatelle* ne se ressent point de la précipitation avec laquelle il a été construit, et paraît d'une solidité qui dément son nom.

5 juin 1780. — M. le comte d'Artois aime beaucoup la paume; il y venait souvent jouer à Paris dans les jeux renommés. Un jour qu'il était de mauvaise humeur contre la galerie, il ordonna qu'on fît sortir le public, en se servant d'expressions très-indécentes, qu'il a familièrement à la bouche: ces b... là..., ces j... f... Un seul officier demeura. « Est-ce que vous n'avez pas entendu ce que j'ai dit? » lui cria cette Altesse Royale: « Oui, monseigneur, mais comme je ne ne suis ni un b..., ni un j... f..., je suis resté. » Le prince sentit alors sa sottise, et pour ne plus être dans le cas

d'en commettre de semblables, il fait construire actuellement rue de Vendôme, sur le boulevard, un jeu de paume à son usage seul et à la portée de son palais du Temple.

12 juin 1780. — M. le comte d'Artois, qui par sa taille, sa jeunesse et ses grâces naturelles est fait pour réussir dans tous les exercices du corps, a ambitionné aussi la gloire de danser sur la corde. Il a pris longtemps en silence et dans le plus grand secret des leçons du sieur Placide et du *Petit Diable*, les héros les plus renommés actuellement en ce genre. On était fort curieux de savoir l'objet de la retraite qu'il faisait tous les matins au petit Trianon. Enfin, quand il s'est cru en état de briller, il a développé en petit comité ses talents aux yeux de la Reine, et l'on est convenu qu'il possédait supérieurement le nouveau qu'il avait désiré d'acquérir. On ne dit pas encore si le Roi l'a vu voltiger.

26 juin 1780. — Depuis la couche de la Reine, les cheveux de Sa Majesté tombent, et l'art est continuellement occupé à réparer les vides qui se forment sur cette tête auguste. Cette princesse, lasse de contrarier la nature, semble vouloir s'y

abandonner entièrement. Elle n'a plus qu'un chignon plat, terminé par une boucle en boudin, à peu près comme les perruques d'abbé, et déjà différentes femmes de la cour, empressées de se conformer au goût de leur souveraine, ont sacrifié leur superbe chevelure. On appelle cette coiffure *à l'enfant*.

20 juillet 1780. — Madame la comtesse de Balbi, jeune et jolie femme d'un seigneur d'origine génoise, colonel à la suite du régiment de Bourbon, est fille de madame de Caumont, gouvernante des enfants de madame la comtesse d'Artois et petite-fille de financier par sa mère. Cependant celle-ci l'a fait agréer dame pour accompagner Madame.

Il n'y a pas longtemps que madame de Balbi, qui passe pour très-galante, a été trouvée, suivant l'anecdote répandue parmi les courtisans, couchée avec un homme de la cour par son mari, qui a voulu tuer sa femme, un enfant de dix-huit mois et l'adultère : afin d'éviter les suites d'un pareil éclat, on a pris le parti de supposer que cet époux infortuné était fou, de le saigner en conséquence malgré lui et de le médicamenter comme tel. Cette mystification l'a outré, lui a

même frappé l'esprit; il est parti dans son désespoir et s'est expatrié. On dit qu'il est errant depuis ce temps dans l'état le plus déplorable et le plus digne de pitié.

Madame de Caumont, sentant la nécessité d'effacer encore mieux la tache répandue sur sa fille, en déterminant Madame à la couvrir d'une protection éclatante, a engagé cette princesse à lui donner la survivance de la place de dame d'atours, occupée par madame la duchesse de Lesparre. Madame en a écrit à celle-ci une lettre affectueuse, pleine d'amitié et de considération : madame de Lesparre n'en a pas été moins furieuse; elle est venue à Versailles remettre sa démission entre les mains de Madame, qui a eu beaucoup de peine à la recevoir; mais madame de Lesparre a déclaré qu'elle ne pouvait se voir associée à une femme aussi décriée. Voilà l'anecdote de cette révolution récente dans la maison de Madame bien éclaircie; ce qui fait jeter les hauts cris à tous les Noailles et prouve à quel point cette princesse est captivée et compromise. On veut que madame de Balbi ait aujourd'hui sur sa maîtresse le même ascendant que madame Jules sur la Reine.

8 août 1780. — M, le duc de Bourbon ayant té-

moigné de l'humeur à l'occasion de quelque réforme faite par le prince de Condé, son père, il s'est élevé de la discorde dans la famille et ces deux princes se séparent. Elle est telle qu'elle embarrasse fort ceux qui, voulant conserver les bonnes grâces des deux altesses, craignent de ne pouvoir faire leur cour à l'une sans offenser l'autre.

15 août 1780.—Avant hier M. le prince de Condé a déclaré à la cour la réunion avec le duc de Bourbon, son fils. On ne dit point que personne s'en soit entremis : ces deux princes se sont rapprochés d'eux-mêmes, et dans une effusion de tendresse se sont ouvert leur cœur; en sorte qu'ils sont meilleurs amis que jamais : ils ne se quittent plus et continuent à vivre ensemble au palais Bourbon.

D'un autre côté, mademoiselle de Condé a demandé à sortir du couvent; ne voyant aucune apparence d'être mariée, elle dit qu'à vingt-trois ans elle peut vivre dans le monde, et en même temps comme il se passe au palais Bourbon bien des choses qui ne sont pas convenables à son âge et à son innocence, elle désire habiter ailleurs : en conséquence on lui a fait sa maison, sans qu'on sache où elle résidera.

29 août 1780. — La fille d'un ancien procureur au Châtelet, nommé Satis, ayant épousé un M. de Châtillon reconnu de la maison de ce nom, avait été nommée sous-gouvernante des enfants de M. le comte d'Artois, par le canal du prince de Montbarrey, à qui elle avait accordé ses faveurs. Depuis, la rumeur de son inconduite étant parvenue aux oreilles du comte d'Artois, il a exigé qu'on prît des informations, et se voyant trompé cruellement, il a ordonné qu'on renvoyât cette dame de la maison de la manière la plus humiliante.

18 septembre 1780. — M. le comte d'Artois, pour humilier madame de Châtillon, remplacée auprès de ses enfants, a ordonné qu'on lui donnât 150 livres de pension.

20 septembre 1780. — La Reine, qui aime beaucoup le spectacle, encouragée par l'exemple de M. le comte d'Artois, qu'on a dit être devenu très-habile à danser sur la corde, a essayé de jouer la comédie avec ce prince au petit Trianon. Madame Jules, madame Diane de Polignac secondent Sa Majesté, qui, lasse de la représentation, a choisi les rôles de soubrette. Outre le comte d'Artois,

M. Dillon, M. de Besenval et d'autres seigneurs sont choisis pour composer l'illustre troupe. Le public n'est point admis à ces représentations ; il n'y a que des gens de l'intérieur et attachés à la famille royale. On assure que le Roi très-complaisant, mais peu content de ce genre d'occupation de son auguste compagne, se trouvant à un de ces spectacles, a sifflé la Reine ; sans doute la chose s'est tournée en plaisanterie. Cela n'a pas empêché Sa Majesté de continuer.

28 septembre 1780. — La Reine aurait désiré, pour mieux s'autoriser à prendre le divertissement dont elle a la passion aujourd'hui, que Madame eût joué la comédie avec elle. Cette princesse, pour se bien remettre avec sa belle-sœur, qui la boudait depuis le petit différend survenu à l'occasion de madame de Balbi, était assez disposée à y consentir ; mais Monsieur s'y est opposé : ce qui n'a pas rétabli l'union dans l'auguste famille.

On assure que Sa Majesté ne joue pas bien ; ce que personne, excepté le Roi, n'a osé lui dire : au contraire, on l'applaudit à tout rompre, on perpétue son illusion et sa passion de paraître sur la scène.

6 octobre 1780. — Dernièrement la Reine, lasse de jouer la comédie presque sans spectateurs, au moyen du peu d'éclat que doit avoir ce divertissement, a fait entrer les gardes du corps de service, en exigeant que les Suisses les remplaçassent dans cet intervalle. Après le spectacle Sa Majesté leur a dit : « Messieurs, j'ai fait ce que j'ai pu pour
« vous amuser ; j'aurais voulu mieux jouer, afin
« de vous donner plus de plaisir. »

Les femmes de la Reine sont enchantées de ce goût de leur maîtresse, parce que cela entraîne une dépense d'habillements et autres suites qui leur donnent des revenants-bons considérables.

8 octobre 1780. — Il passe pour certain que le Roi vient de payer les dettes du comte d'Artois, montant à plusieurs millions. En conséquence, ce prince a donné mardi à Bagatelle une fête au Roi revenant de la chasse, entre hommes seulement, où Sa Majesté a été fort gaie : ils étaient trente convives. Il paraît que M. Necker, pour se concilier cette Altesse Royale, s'est prêté de bonne grâce à l'arrangement.

17 octobre 1780. — Depuis la réforme de la Bouche, l'usage de nourrir tout le monde à Marly,

ainsi que dans les autres petits voyages, devait être aboli; mais la chambre de Sa Majesté ayant représenté que la nouvelle manière de vivre ne pouvait avoir lieu à son égard, en ce qu'elle serait, vu l'éloignement des auberges, dans l'impossibilité de remplir avec exactitude son service, il a déjà été dérogé à la loi pour elle.

20 octobre 1780. — C'est le sieur Michu, de la Comédie-Italienne, qui a eu l'honneur de donner des leçons à la Reine pour les opéras-comiques qu'elle joue spécialement.

Sa Majesté a l'intention de faire inviter à son spectacle l'auteur ou les auteurs des pièces qu'elle joue. Ce qui fait qu'on peut prononcer plus en connaissance de cause sur les talents de cette souveraine, jusqu'à présent très-appréciés par son auguste époux.

27 octobre 1780. — Ces jours derniers l'on jouait au salon de Marly un petit jeu de société, fait pour occuper beaucoup de monde, qu'on appelle *la peur* et qui amuse assez la Reine. M. le prince de Montbarrey (1) en était : il faut savoir qu'on y meurt et qu'on y revit; les acteurs et surtout les

(1) Ministre de la guerre.

dames faisant allusion à ces trois mots de *peur*, de *mort*, de *résurrection* et aux circonstances critiques où se trouve ce ministre, le désolèrent de tant de mauvaises plaisanteries, qu'il fut obligé de quitter, ne pouvant y tenir. Le public, spectateur de cette hardiesse des courtisans, a inséré que sa catastrophe n'était pas éloignée.

3 novembre 1780. — La santé délicate de la Reine exigeant des ménagements, a déterminé la Faculté de conseiller à Sa Majesté de s'abstenir de jouer la comédie; ce qui met en déroute la troupe royale. On assure que le comte d'Artois jouait très-bien; mais à l'égard de la Reine, outre ce qu'on en a dit, on rapporte une ingénuité d'un subalterne qui, assez heureux pour assister à une représentation de cette espèce, et interrogé par un de ses camarades sur ce qui en était, lui dit en confidence : « Il faut avouer que c'est royalement mal joué. »

3 novembre 1780. — On parle d'une nouvelle division survenue dans la maison de Condé: on rapporté que le duc de Bourbon, avant de faire le voyage de Chantilly avec son père, a écrit à madame la duchesse qu'elle lui ferait plaisir et à M. le prince de Condé de n'en pas être. On ne dit

aucun motif de cette espèce d'exil ; mais on veut que la princesse ait porté ses plaintes au duc d'Orléans et au duc de Chartres et qu'elle soit sur le point de se retirer au Palais-Royal, si cela ne s'accorde pas. On croit que madame de Monaco est pour beaucoup dans cette brouillerie.

9 novembre 1780. — M. Arthur Dillon, appelé le *beau* à la cour, singulièrement protégé de la Reine, a eu le malheur de se casser encore une fois le bras. C'est le jour de la Saint-Hubert à la chasse avec le Roi, que cet accident lui est arrivé. Si quelque chose a pu calmer ses douleurs, c'est le spectacle de Leurs Majestés présentes au pansement, qui a eu lieu sur-le-champ, et lui prodiguant les plus tendres soins.

10 novembre 1780. — La Reine a profité de l'absence du Roi, qui est allé chasser à Fontainebleau, pour se rendre à Claye chez sa favorite, madame la duchesse Jules. Sa Majesté a fait vingt lieues ce même jour, car elle ne veut pas découcher. Elle recommencera ce voyage chaque jour jusqu'au retour de Sa Majesté. On ne peut donner à une sujette une marque de confiance et d'attachement plus grande.

elle et les autres dames qu'elle avait flattées de ce spectacle.

27 novembre 1780. — M. le comte d'Artois fait imprimer au Louvre un *Sottisier*, ou recueil de toutes les pièces grivoises en prose et en vers, que les amateurs avaient jusqu'ici gardées dans leur portefeuille. On invite en même temps de sa part les auteurs modernes, qui ont de ces sortes de morceaux non imprimés, de contribuer en les livrant au grand jour aux plaisirs de Son Altesse Royale. M. Robé est sollicité de confier son poëme de la *V.....*, M. Marmontel sa *Neuvaine*, M. Guichard ses *Contes*, etc. Il ne fera tirer que soixante exemplaires de cette collection, qui n'a point de censeur et au bas de laquelle on lit *par ordre*. Il faut qu'on ait surpris la religion du Roi, qui ne se serait pas prêté à cette impression. Il y a apparence qu'un tel recueil, qui pourra se grossir chaque année, est pour orner la bibliothèque de Bagatelle et en faire la base.

On croit que cette collection s'étendra aux pièces satiriques et politiques concernant les anecdotes de la cour.

28 novembre 1780. — Suivant le rapport de tous

ceux qui ont assisté aux fêtes de Brunoy, Monsieur, mécontent de n'y point voir venir la Reine, a tenu parole en effet, et il n'y avait que des filles, sauf deux bourgeoises très-honteuses d'y être, et madame de Montesson en femme de cour. Entre autres courtisanes, on y remarquait une madame de Saint Alban, maîtresse du sieur Radix de Sainte-Foy, laquelle Monsieur et le comte d'Artois ont fait beaucoup remarquer au Roi. Les pièces ont répondu à la compagnie. On a d'abord joué *l'Amant statue* du sieur Desfontaines, comédie si ordurière que les filles mêmes se cachaient de leur éventail : à celle-ci a succédé un proverbe intitulé *A trompeur, trompeur et demi*, où ont brillé les sieurs Desesarts, Dazincourt, Dugazon et Musson, les quatre plus grands farceurs de Paris; enfin on a exécuté *Cassandre astrologue*, du sieur Auguste de Piis, commandé exprès et d'un genre plus agréable : on doit le donner incessamment aux Italiens. Le tout a été terminé par un ballet. Le Roi, qui aime assez les pièces grivoises, était sans doute prévenu, et a paru s'amuser beaucoup.

La veille on avait joué *la Réduction de Paris*, qui se donne actuellement aux Français. Telles

sont les nouveautés par où l'on a ouvert le théâtre de Brunoy.

1^{er} décembre 1780.— Il passe pour constant non-seulement que l'enfant de mademoiselle Michelot a été baptisé sous le nom du duc de Bourbon, mais tenu par procuration au nom de mademoiselle de Condé, sa sœur, et du comte d'Artois. On dit que la princesse y a été forcée ; tout cela n'a pu se faire sans l'agrément du Roi : ce qui rend l'événement encore plus incompréhensible.

Le Roi s'est si bien trouvé de la première fête de Brunoy, que Sa Majesté y est retournée hier.

3 décembre 1780.— Il y a à la Comédie-Française une demoiselle Contat, jeune et jolie. M. le comte d'Artois en est devenu épris et lui a fait faire des propositions. Cette actrice, en répondant avec beaucoup de respect, a témoigné qu'elle craignait l'inconstance de Son Altesse Royale, que si Monseigneur ne sentait pour elle qu'un goût passager, elle le suppliait de porter ses vues ailleurs. Le prince a voulu voir de près cette singulière courtisane ; elle lui a dit la même chose ; qu'elle ne pouvait consentir à son désir, si ce n'était pas pour vivre avec elle : à quoi le prince a répli-

qué qu'il ne savait pas vivre. Cependant, plus amoureux que jamais, il est revenu et lui a juré une passion durable. Il est entré en jouissance ; mais rassasié dès le lendemain, il lui a envoyé 150 louis. Elle les a rejetés avec hauteur, et a prétendu qu'elle avait eu des amants qui la mettaient dans le cas de se passer d'un tel cadeau.

13 décembre 1780. — Madame de la Borde, de Vismes en son nom, sœur de l'ex-directeur de l'Opéra et femme de l'ancien valet de chambre du Roi, a plu tellement à la Reine que, non contente de se l'être attachée comme lectrice, elle a fait créer en sa faveur une charge de *dame du lit*, dont les fonctions sont d'ouvrir et de fermer les rideaux de Sa Majesté et de coucher au pied de son lit quand elle le jugera à propos. Cette dame, qui est instruite, a beaucoup d'esprit, et, sans être jolie, a une figure piquante, donne de la jalousie à la duchesse de Polignac, qui craint d'être supplantée par elle dans les bonnes grâces de sa maîtresse.

On remarque à cette occasion l'inconséquence ordinaire de notre gouvernement, qui, tandis qu'il supprime par économie des charges anciennes et utiles, en laisse créer d'inutiles et onéreuses.

17 décembre 1780. — L'enfant du duc de Bourbon, tenu au nom de mademoiselle de Condé et du prince de Soubise, et non du comte d'Artois, ainsi qu'on l'avait dit d'abord, vient de mourir ; ce qui afflige fort la demoiselle Michelot.

Du reste, on suit la séparation du prince avec madame la duchesse de Bourbon, et elle doit avoir lieu incessamment ; il paraît que le Roi y a donné son agrément.

Les bons citoyens gémissent sur tant d'indécences et de désordres ; ils espèrent toujours qu'au moins Sa Majesté ne se sentira pas de la corruption qui gagne si ouvertement la cour. On espère qu'il ne reparaitra point à des fêtes ordurières, telles que celles qui ont eu lieu à Brunoy, dont on continue à s'entretenir et dont on ne peut revenir encore. On cite à cette occasion une nouvelle anecdote : c'est que les comédiens rougissant eux-mêmes des rôles qu'on leur faisait jouer, ont déclaré qu'ils n'oseraient jamais le faire sans les ordres du monarque, ou du moins sans une autorisation par écrit de Monsieur.

20 décembre 1780. — Tous les efforts du duc d'Orléans prenant fait et cause pour sa fille, n'ont

pu empêcher la séparation ou plutôt la répudiation de madame la duchesse de Bourbon. Son mari a écrit à ce sujet une lettre au Roi, qui a révolté tous ceux qui en ont eu connaissance, et le duc d'Orléans, pour en faire sentir encore mieux l'infamie, a levé l'extrait baptistaire de l'enfant de mademoiselle Michelot et l'a porté à Sa Majesté. Mais le prince de Condé étant venu à l'appui par une lettre à Sa Majesté en forme de mémoire, elle s'est portée à une séparation inévitable. On rend la dot de 200,000 livres. Elle aura d'ailleurs sa pension de 50,000 livres des princesses du sang, et Louis XVI a exigé que le prince de Condé qui ne voulait rien donner à sa bru, y ajouterait 25,000 livres de rentes ; qu'on lui fournirait en outre de l'argenterie, des meubles, des chevaux, des équipages une première fois pour se monter suivant son rang ; et l'état de maison qu'elle tiendra ne sera pas considérable, puisqu'elle loue l'hôtel d'un simple fermier général, M. de la Reynière.

4 janvier 1781. — Ces jours derniers une femme est venue chez mademoiselle Bertin, la fameuse

marchande de modes de la Reine. Cette femme a demandé des ajustements pour le deuil de l'impératrice; on lui en a présenté de plusieurs espèces qu'elle a rejetés. Mademoiselle Bertin, impatientée et voyant qu'elle avait affaire à une petite maîtresse d'un goût très-difficile, s'est écriée pour finir: « Présentez donc à madame des échantillons de mon dernier travail avec Sa Majesté. » C'était fermer la bouche à la critique, et la dame s'en est allée très-satisfaite d'avoir tout ce qu'il y avait de plus moderne et de plus exquis, mais non sans rire de l'emphase ridicule de l'ouvrière.

29 *janvier* 1781. — Il court dans les provinces des bulletins manuscrits de nouvelles si particulières et si contraires, dit-on, au respect dû aux personnes de la famille royale, que M. le lieutenant général de police est chargé de remonter à la source et qu'on vient d'arrêter M. Boyer, connu pour auteur de nouvelles à la main, puisqu'il a été longtemps le correspondant du Courrier de l'Europe. On le dit à la Bastille. On parle aussi d'autres personnes arrêtées dans les cafés.

17 *février* 1781. — On parle beaucoup d'une lettre de M. le comte d'Artois à M. le Noir. On

avait fait courir le bruit qu'une maison nouvellement construite sur le boulevard, et où ce prince a choisi son jeu de paume, allait être établie en maison de jeu. Son Altesse Royale dément cette rumeur et déclare au magistrat qu'il n'en est rien. On ne doute pas que le chevalier de Crussol n'ait influé beaucoup dans cette résolution du prince. Il est gouverneur du Temple, et une compagnie s'est présentée à lui pour obtenir du comte d'Artois la liberté de jouer dans ce lieu privilégié ; elle offrait un bénéfice effrayant. Pour mieux constater le fait, ce seigneur a paru acquiescer aux propositions, les a bien éclaircies, et après en avoir rendu compte au prince, lui a fait sentir quel gouffre de perdition devait être un pareil lieu. M. le comte d'Artois a été effrayé lui-même du calcul, et a rejeté avec indignation cet infâme marché.

21 février 1781. — L'assemblée du parlement au sujet des jeux a eu lieu aujourd'hui. Tous les princes du sang y étaient et beaucoup de pairs : on a été fâché de n'y pas voir les frères du Roi. M. le lieutenant général de police a repris la lecture de son compte rendu, les gens du Roi ont donné leurs conclusions, et ensuite on est

allé aux voix. Parmi les princes du sang, M. le duc d'Orléans s'est signalé surtout, et quand il a été question d'adopter l'arrêt proposé par M. de Lamoignon et d'en rédiger les termes, il a fort insisté qu'on ajoutât à cette formule de défenses à toutes personnes, de quelque état et condition qu'elles soient, ces autres mots plus précis : de quelque rang et dignité qu'elles soient. On a senti quelle raison le portait à cette addition, et le duc de Chartres en a paru décontenancé. Plusieurs pairs ont aussi très-bien parlé...

Enfin il a été rédigé un arrêt des plus rigoureux, non-seulement contre les banquiers, mais encore contre les propriétaires de maisons où se tiennent les tripots.

Quant aux ministres étrangers, on a pris toutes les précautions convenables pour, sans blesser leur dignité, leurs prérogatives et privilèges, les engager d'honneur à se conformer à l'exemple général.

Comme il faut auparavant l'agrément du Roi, cet arrêt ne paraîtra que précédé d'une déclaration, et ceux qui trouvent le règlement trop dur, espèrent qu'il sera modifié en quelque chose.

Du reste, on a déjà donné l'exemple à la cour, et les banquiers de la Reine sont réformés.

26 février 1781. — On parle beaucoup des menaces que madame de Cassini, sœur du marquis de Pezai, a faites à M. Necker de publier la correspondance de celui-ci avec son frère et de dévoiler les manœuvres et les intrigues qu'il a mises en œuvre pour parvenir au ministère par le canal de ce protecteur, s'il ne lui accordait une pension considérable, qu'on fait monter jusqu'à 30,000 livres, pour racheter cette correspondance. On assure que M. Necker a eu la hauteur de refuser de lui accorder cette grâce et ne craint point le défi. Cette anecdote donne lieu à éclaircir la manière dont le marquis de Pezai était parvenu à la haute faveur dont il a joui pendant un certain temps.

Le Roi actuel étant Dauphin, pria M. de Monteynard de lui procurer un officier de mérite qui ne marquât point et qui le mît au fait de l'art de la guerre, mais d'une manière secrète et sans que son grand-papa le sût. M. de Monteynard, effarouché de la proposition, se consulta avec M. de Maillebois, qui saisit l'occasion avec empressement, rassura le ministre et lui dit avoir un homme excellent pour cela : c'était le marquis de Pezai qui, introduit ainsi auprès du Dauphin, lui plut, gagna sa confiance et la conserva même

après son avènement à la couronne : de là son grand crédit et les égards du comte et de la comtesse de Maurepas pour lui.

27 mars 1781. — Le lundi 2 avril prochain, commenceront dans le parc du château de Vincennes les courses des juments françaises et des juments étrangères, pour lesquelles il a plu au Roi d'établir des prix. C'est ainsi que Sa Majesté fera tourner en établissement utile un jeu d'abord futile, et tendant uniquement à occuper le loisir de nos princes et grands seigneurs.

2 avril 1781. — C'est aujourd'hui que doivent commencer à Vincennes les courses pour les prix fondés par le Roi. Il y en aura trois de 100 louis chacun, conformément au règlement rendu pour la police de cet exercice. C'est M. le marquis de Conflans que Sa Majesté a nommé, afin de présider aux courses et à la distribution des prix.

Il paraît que M. le duc de Chartres, malgré la réclamation des propriétaires réunis des maisons donnant sur le Palais-Royal, persiste dans le projet lucratif qu'on lui a suggéré, de convertir son jardin en une espèce de foire ou d'enclos

privilegié. Ils ont déjà présenté plusieurs mémoires à Son Altesse infructueusement, ils ont même eu recours à madame la duchesse toute débonnaire, mais qui a employé sa médiation.

7 avril 1781. — On parle beaucoup de la séance qui a eu lieu hier matin au Palais-Royal. M. de Vaudreuil, conseiller d'État, M. le comte de Talaru et M. le marquis de Voyer s'étant rendus à l'heure indiquée par M. le duc de Chartres pour écouter les représentations qu'ils avaient à lui faire au nom des propriétaires des maisons sur le jardin, le prince, après s'être fait attendre longtemps, a paru en robe de chambre, sans bas et sans culotte. La discussion a été vive, et Son Altesse Sérénissime se retranchant constamment sur le besoin qu'elle avait d'argent, M. de Voyer outré a fini par lui dire : « Monseigneur, nous en avons, non pas pour vous le donner, mais pour nous défendre. » La conversation en est restée là, et l'on s'est retiré. Ces messieurs semblent décidés à recourir au Roi.

8 avril 1781. — On ne fait que parler de la séance du Palais-Royal, et il paraît que le public voit de mauvais œil M. le duc de Chartres, depuis

que les détails en ont transpiré : on assure même que Son Altesse Sérénissime a été huée hier chez Nicolet. On ne peut voir sans une sorte de mépris un grand prince fort riche, afficher une cupidité aussi sordide et se refuser à tout sentiment de justice et de commisération.

10 avril 1781. — Tous nos princes semblent vouloir se ménager aujourd'hui pour eux-mêmes des ressources utiles, qui les mettent en état de faire face aux dépenses énormes qu'ils font d'ailleurs. C'est ainsi que Monsieur, pour être en état de rétablir son palais du Luxembourg sans se déranger, se propose de vendre une partie du jardin, composant environ un tiers, et déjà la muraille de séparation s'élève.

14 avril 1781.—Longchamp n'a pas été brillant cette année en équipages, mais on y a vu Monsieur, M. le comte d'Artois et madame la comtesse d'Artois, M. le duc de Bourbon, madame la duchesse de Bourbon, qui s'y sont trouvés le même jour. Le duc de Chartres y était aussi à cheval et s'y est remarqué causant longtemps à la portière du carrosse d'une fille, mademoiselle Beaupré. Ce qui n'a pas augmenté pour lui la vénération publique.

17 avril 1781. — Sous le feu Roi, on avait commandé à un joaillier une rivière de diamants pour la comtesse du Barry, montant à 750,000 livres. Le possesseur en était fort embarrassé : enfin ayant su que la Reine se proposait de ramener la parure des diamants, pour favoriser ce genre de commerce extrêmement tombé, il l'a fait voir à Sa Majesté. Le Roi, instruit qu'elle le désirait, en a fait faire l'acquisition depuis sa grossesse, à son insu, et par une galanterie qui n'a pu qu'être très-agréable à son auguste compagne, il l'a fait trouver sur sa toilette au moment où elle s'y attendait le moins : attention qui a flatté extrêmement la Reine.

27 avril 1781. — M. Necker a été très-piqué de la publicité de son mémoire sur les assemblées provinciales, et il paraît constant que craignant le crédit des instigateurs de la nouvelle persécution à laquelle il allait se trouver en butte, il avait donné sa démission au Roi; c'est la Reine qui le protège aujourd'hui et a engagé Sa Majesté à se conserver cet excellent serviteur. Le duc de Choiseul s'est rangé absolument du parti de celui-ci et lui a concilié les bonnes grâces de la souveraine.

Dernièrement la Reine, en entrant dans le

salon de Marly, vit quelques seigneurs occupés à lire et cachant brusquement la brochure à l'approche de Sa Majesté. Elle voulut savoir ce que c'était: Instruite que c'était le mémoire de M. Necker: «C'est, dit-elle, l'ouvrage d'un homme
« bien zélé pour la gloire du Roi et le bonheur
« de ses peuples. »

30 avril 1784. — Madame la duchesse de Polignac étant grosse, pour être plus à portée de faire sa cour à la Reine cet été, avait prié madame de Boufflers de vouloir bien lui louer sa maison d'Auteuil, renommée pour ses jardins à l'anglaise du meilleur goût et qu'on va voir par curiosité. Cette dame, extrêmement attachée à sa possession, sans cependant vouloir désobliger la duchesse, lui répondit par les vers suivants :

 Tout ce que vous voyez conspire à vos désirs ;
 Vos jours toujours sereins coulent dans les plaisirs,
 L'empire en est pour vous l'inépuisable source ,
 Ou si quelque chagrin en interrompt la course,
 Le courtisan, soigneux de les entretenir,
 S'empresse à l'effacer de votre souvenir.
Moi je suis seule ici, quelque ennui qui me presse,
Je n'en vois dans mon sort aucun qui s'intéresse,
Et n'ai pour tout plaisir, madame, que ces fleurs,
Dont le parfum exquis vient charmer mes douleurs.

Madame de Polignac ayant montré les vers, tournure obligeante de la refuser, ses flatteurs les trouvèrent mauvais, croyant qu'ils étaient de madame de Boufflers. On ne manqua pas de rendre à celle-ci le jugement qui en avait été porté dans le cercle de la duchesse. « J'en suis fâchée, répondit-elle, pour le pauvre Racine, car ils sont de lui. » En effet, on les lit dans *Britannicus*, Acte II, Scène III.

8 mai 1781. — Il y a quelques jours qu'au débotté à Marly, le Roi se livrant à toute son indignation contre M. le marquis de Voyer qui, par une cupidité indigne d'un homme de sa qualité et d'un lieutenant général des armées du Roi, fait un commerce très-lucratif de chevaux, tient la poste et l'auberge à sa terre des Ormes, lui reprocha toutes ces infamies en termes très-durs. On ne peut qu'applaudir au monarque ami des mœurs et de l'honnêteté, quoique beaucoup de courtisans qui se trouvent dans le cas de reproches du même genre, se permettent de critiquer Sa Majesté. On présume que M. le duc de Chartres, auquel M. de Voyer a répondu avec beaucoup de vivacité lors de l'assemblée au sujet des maisons

du Palais-Royal (1), aura instruit le Roi de toutes ces vilénies.

10 mai 1781.—Il y a quelque temps qu'on a joué devant la Reine, que sa grossesse empêche de venir à Paris, *la Veillée Villageoise*. Sa Majesté en a été si contente, qu'elle a fait donner aux auteurs 1,200 livres de gratification.

20 mai 1781.—Rien de plus certain aujourd'hui que la démission de M. Necker, donnée hier et acceptée. On est persuadé que c'est madame la duchesse de Polignac qui, trompée par les ennemis du directeur général, lui a porté les derniers coups et qui, en lui ôtant la protection de la Reine, l'a laissé sans appui auprès du Roi. C'est M. de Fleury de la Valette qui le remplace. Tout le parti du comte de Maurepas s'en félicite et reproche au directeur général expulsé son ingratitude envers son bienfaiteur. Les honnêtes gens qui ne sont d'aucune cabale, gémissent, en ce qu'ils ne doutent pas que cet événement ne fasse tort au royaume et ne réjouisse nos ennemis.

(1) Voyez plus haut à la date du 7 avril 1781.

24 mai 1781. — Quelques écoliers du collège d'Harcourt ayant choisi un jour de congé le château de Bellevue pour leur point de promenade, eurent de la peine à y entrer, parce que Mesdames y étaient; mais ces princesses toutes bonnes ayant su les difficultés que le suisse leur faisait, ordonnèrent qu'on les laissât aller dans les jardins. Le Roi étant venu, Mesdames en voulurent amuser Sa Majesté, qui les fit jouer aux barres et se constitua juge du camp. Ces jeunes gens ayant disparu pour aller manger à l'auberge où le repas était commandé, il vint un courrier des princesses qui leur annonça qu'elles leur avaient fait préparer à dîner et qu'elles les attendaient. N'ayant pu jouir de cet honneur parce qu'ils n'avaient plus faim, ils revinrent et eurent la liberté d'entrer dans les appartements et de voir jouer le Roi au trictrac. Sa Majesté les interrogea et voulut savoir quels ils étaient l'un après l'autre, et comme tous portaient des noms connus: « Je connais tous ces noms-là, dit-elle; « ils me rappellent des gens qui ont bien servi « l'État; je ne doute pas qu'à votre tour vous n'en « fassiez autant. » Le Roi causa familièrement avec eux, les fit goûter et leur donna rendez-vous pour le lundi, fameux jour de vacance dans les

collèges, qui arrive au mois de juin. Cet événement fait une grande sensation dans le pays latin, et tous envient le bonheur de leurs camarades. La familiarité des princesses et du Roi allume déjà dans ces jeunes cœurs l'amour de leur souverain et de la famille royale. Quelques congés accordés par le monarque doivent s'employer agréablement à le célébrer dans leurs innocentes orgies et à chanter ses louanges.

25 mai 1781. — (Extrait d'une lettre de Versailles du 23 mai.) La démission de M. Necker a fort affligé Sa Majesté ; elle a été enfermée avec la Reine pendant une demi-heure lors de cet événement, et l'on ne savait ce qui en arriverait. Il paraît que la hauteur seule qu'il a mise dans ses demandes a empêché d'y acquiescer. On l'aurait laissé entrer au conseil, s'il n'eût exigé que cette faveur ; mais les actes de rigueur qu'il voulait faire exercer sur-le-champ contre le parlement et contre les intendants qu'il n'avait pas trouvés dociles à ses idées, ont révolté. La Reine a fait sentir à Sa Majesté que le ton impérieux que prenait M. Necker annonçait un génie despotique qui s'étendait jusque sur son maître, et qui ne ferait que s'accroître si on le supportait. Il a été décidé qu'il

avait mis le Roi dans la nécessité de ne plus le reprendre. Le Roi paraît aujourd'hui calme et serein.

30 mai 1781. — Le zèle du parlement contre l'abbé Raynal ne s'est évertué qu'excité par des ordres supérieurs. Un ennemi de cet auteur a affecté de mettre sur le bureau du Roi un des volumes de sa nouvelle édition (1), tellement relié et arrangé qu'il s'ouvrit naturellement aux endroits les plus répréhensibles. Sa Majesté n'a pas manqué d'y tomber; elle a senti le danger des assertions qu'elle a lues; elle a sur-le-champ envoyé chercher le garde des sceaux (2), et lui a fait des reproches de ce qu'il laissait pénétrer en France un ouvrage aussi condamnable. Sa Majesté lui a ajouté qu'elle savait qu'il avait souscrit pour un exemplaire, ainsi que M. de Vergennes (3), et qu'elle était surprise que des personnages aussi religieux voulussent avoir un pareil livre dans leur bibliothèque. M. le garde des sceaux est sur-le champ allé chez le ministre des affaires étran-

(1) Il venait de paraître à Genève, en 15 volumes in-4°, une nouvelle édition de *l'Histoire politique et philosophique des établissements des Européens dans les deux Indes*.

(2) M. de Miroménil.

(3) Ministre des affaires étrangères.

gères. Celui-ci a écrit à Genève pour solliciter auprès de cette république la proscription du livre; on a en même temps pris les précautions nécessaires afin d'en arrêter l'introduction dans le royaume, et le parlement a reçu l'injonction de lancer contre lui et l'auteur, qui avait eu l'audace de l'avouer et d'y mettre son nom, les foudres magistrales.

17 juin 1781. — Le séminaire de Saint-Lazare est devenu depuis quelque temps l'asile des pécheurs et des gens de lettres pénitents, qui vont y faire des retraites.

On y a vu depuis peu, outre M. de Boulogne, l'abbé Mignot, neveu de Voltaire, et l'abbé Delille. L'anecdote de celui-ci est curieuse.

Il se promenait ce printemps à Marly durant le voyage de la cour; on le montre à la Reine, on en parle à Sa Majesté comme d'un grand poète digne de son admiration; on lui donne le désir de l'entendre: elle ordonne qu'on le lui amène et l'invite à lire son fameux poëme de *l'Art d'embellir les jardins* (1). Sa Majesté en est enchantée;

(1) *Les Jardins ou l'Art d'embellir les paysages* ne parut qu'en 1782.

elle dit à M. le comte d'Artois qui est présent :
« Vous devriez lui donner quelque bénéfice vacant dans votre apanage. » Et le prince lui a fait avoir une bonne abbaye. Mais la conduite de cet ecclésiastique, peu canonique jusque-là, a dû se purifier par une retraite.

30 juin 1781 — La Reine avance heureusement dans sa grossesse et en plaisante agréablement. Quelques courtisans rapportent que Sa Majesté disait l'autre jour au comte d'Artois : « Votre neveu me donne de furieux coups dans le ventre. — Et à moi, madame, des coups de pied au cul, » reprit Son Altesse Royale avec beaucoup de gentillesse et de vivacité.

3 juillet 1781. — Ce sont tous les jours au Palais-Royal de nouveaux placards infâmes, qu'on affiche clandestinement dans la nuit et qu'on lit le lendemain. Cette voie abominable de tourmenter le duc de Chartres par les menaces les plus insultantes et les plus vaines, lui ramène beaucoup de gens impartiaux, et ceux-ci commencent à présumer qu'il faut qu'il soit dans le droit incontestable d'effectuer tous les changements qu'il trouvera bons pour sa commodité et l'embellissement de

son palais, malgré toutes les clameurs des parties adverses. Il paraît que les lettres patentes obtenues par ce prince sont enregistrées au parlement sans opposition, et qu'il n'y aura aucune plaidoirie. On assure que des cinquante-quatre propriétaires réclamants, il y en a quarante-sept, dont l'opposition serait absolument nulle. Quant aux autres, ils recevront sans doute une indemnité proportionnée.

M. le duc de Chartres, pour mettre le public en état de juger de son projet, doit en publier incessamment un prospectus, qu'on attend avec impatience.

7 août 1781. — Le neveu de M. le comte de Grasse, commandant *le Pandour*, est arrivé le 2 à Lorient et dimanche dernier à Versailles, et a porté deux loques avec lui; c'est ainsi que les plaisants appellent les pavillons de Tabago : ils disent encore que c'est *une prise de tabac*. Quoi qu'il en soit, il en résulte que c'est à cette conquête que se bornent aux Antilles tous les exploits de ce redoutable marin.

11 août 1781. — C'est le Roi lui-même qui a dit au neveu du comte de Grasse, lorsqu'il lui a ap-

porté les drapeaux de Tabago, et s'est écrié : « Qu'est-ce que c'est que ces loques que vous m'apportez-là? » Ce qui a rendu fort sot cet officier, s'attendant à quelque récompense. Sa Majesté a témoigné, au contraire, ainsi le peu de cas qu'elle faisait d'une pareille conquête et son mécontentement que l'oncle avec une aussi belle armée navale n'eût rien opéré de mieux.

14 août 1781. — Rien de plus misérable que tous les quolibets imaginés par les ennemis du duc de Chartres pour tourner en ridicule, ou rendre son projet odieux. Ils disent qu'il a beau faire arracher les arbres de son jardin, il y restera toujours le platane (le plat âne); ils le représentent avec un crochet, fouillant dans les ordures et cherchant des loques à terre (des locataires) : mais ce qui est plus atroce, c'est une lettre qu'on lui a adressée, à l'ouverture de laquelle il n'a trouvé que cette phrase du psaume de l'*In exitu* : *mare vidit et fugit...*

7 septembre 1781. — Madame la duchesse de Polignac s'étant établie dans la maison de M. le Rez de Chaumont à Passy pour y faire ses couches, toute la cour s'est rendue à la Muette, afin

que la Reine pût avoir la facilité d'aller voir cette favorite. Il y a trente-deux dames de nommées du voyage et vingt-six seigneurs, sans compter ce qu'on appelle les *polissons*, c'est-à-dire les courtisans non désignés qui peuvent venir rendre leurs devoirs à Sa Majesté.

15 octobre 1781. — La nouvelle de la grossesse de Madame se soutient; on cite à ce sujet une anecdote de la cour. On raconte que la Reine dans les commencements de ces bruits ayant demandé à son beau-frère avec intérêt, si l'on pouvait se flatter qu'il y eût quelque fondement : « Beaucoup, madame, répond Monsieur avec gaieté, il n'y a pas de jour où cela ne puisse être vrai. — Ah! reprend en riant Sa Majesté, puisque vous répondez si bien, je ne vous ferai plus de questions. »

26 octobre 1781. -- C'est madame la princesse de Lamballe qui, en qualité de surintendante de la maison de la Reine, donna ordre, au moment des douleurs de Sa Majesté, d'avertir les princes et princesses de la maison royale qui se rendirent dans le grand cabinet de la Reine où Sa Majesté était sur son lit de misère. Le garde des sceaux de

France s'y était rendu aussi et occupait sa place aux pieds du lit à genoux. Le Roi et les princes étaient en dedans du paravent qui entourait le lit, le surplus des courtisans en dehors.

La Reine accouchée, on présenta l'enfant à M. le garde des sceaux pour en constater le sexe, et il se releva. Un grand silence ayant cette fois régné dans l'appartement, la Reine craignait de n'avoir mis au monde qu'une fille; mais quand elle fut en état d'en recevoir la nouvelle, le Roi s'approcha et lui dit : « Madame, vous avez comblé
« mes vœux et ceux de toute la France; vous êtes
« mère d'un Dauphin (1). »

La Reine désira voir ce précieux enfant, qui lui fut apporté par la princesse de Guéménée, gouvernante des enfants de France. Sa Majesté en le lui remettant lui dit : « Madame, je n'ai pas
« besoin de vous recommander ce dépôt, qui in-
« téresse tout le royaume; il ne saurait être en
« meilleures mains; mais, pour que vous puissiez
« vaquer plus librement aux soins qu'il exige, je
« compte partager avec vous l'éducation de ma
« fille. »

(1) Louis-Joseph-Xavier-François, fils aîné de Louis XVI, né à Versailles le 22 octobre 1781, mort le 4 juin 1789.

Les courtisans, toujours malins, toujours exacts observateurs des passions des princes, ont cru remarquer sur le visage de Monsieur, à la première inspection du sexe, un mouvement d'humeur et de chagrin; mais son âme magnanime, surmontant bientôt cette faiblesse, s'est livrée ensuite à toute la joie que lui ont inspirée son attachement au Roi et à la Reine, et son zèle pour la félicité de l'État.

Le Roi, depuis ce temps, est dans la plus grande joie; il ne s'occupe que du nouveau-né, et répète vingt fois dans une heure: M. le Dauphin; en un mot, il jouit de son bonheur avec toute la sensibilité du meilleur des pères.

27 octobre 1781. — Le Roi est venu hier à Notre-Dame assister au *Te Deum*, chanté en réjouissance de l'heureux événement qui comble de joie tout le royaume. Sa Majesté a pris à la porte de la Conférence ses carrosses de cérémonie: elle avait dans le sien à la gauche Monsieur, sur le devant M. le comte d'Artois et M. le duc d'Orléans, et aux portières M. le duc de Chartres et M. le prince de Condé. La distribution d'argent a commencé depuis ce moment jusqu'à la cathédrale. La marche a eu lieu sur le quai des Théâ-

tins, ce qui l'a rendue plus longue et a fourni plus de moyens au peuple de voir et d'applaudir son Roi.

Le Roi est entré sur les cinq heures à Notre-Dame. Il était placé dans le chœur, au milieu sous un dais, à la hauteur de celui de l'archevêque. Les princes de la maison royale, les princes du sang et toute leur suite les entouraient. Aux pieds de l'archevêque était le garde des sceaux à la tête du conseil; à côté le parlement, la cour des aides et les chanoines; du côté opposé, la chambre des comptes et la ville. Depuis environ quatre-vingts ans la cour des monnaies n'assiste point à pareille cérémonie à l'occasion d'une dispute qu'elle eut avec un grand maître des cérémonies, dont elle n'eut pas la satisfaction qu'elle désirait.

Dans le sanctuaire, à la droite de l'autel, les évêques; du côté opposé, les ministres étrangers, etc.

Le Roi en sortant est allé faire sa prière à la chapelle de la Vierge. Il a été reconduit à la porte de l'église par le chapitre, l'archevêque à côté de Sa Majesté à qui il donnait la gauche seulement. Il avait eu l'honneur de haranguer le Roi à son arrivée.

29 octobre 1781. — Les différentes cours ont été admises hier à haranguer le Roi. Sa Majesté a répondu à chacune suivant la formule ordinaire :

« Je suis très-content du compliment de ma
« cour... Vous ne pourrez voir la Reine, parce
« qu'elle est au lit; vous irez chez mon fils, et
« vous l'appellerez monseigneur. »

29 octobre 1781. — Dans ces jours d'allégresse générale où l'accès du trône doit s'ouvrir à toutes les corporations, les serruriers ont voulu se distinguer par un chef-d'œuvre d'industrie dans un genre où l'on sait que Sa Majesté n'a pas dédaigné de s'exercer dans son loisir. Connaissant son goût pour la mécanique, ils ont imaginé une serrure à secret dont on assure que l'essai a depuis été fait avec le plus grand succès; il est tel que lorsqu'on veut l'ouvrir on en voit sortir tout à coup un Dauphin extrêmement bien fait, qui doit singulièrement flatter Sa Majesté.

6 novembre 1781. — Les *dames de la halle*, c'est ainsi qu'on les qualifie dans les cérémonies de représentation, ont eu l'honneur de complimenter hier le Roi sur la naissance de M. le Dauphin. C'est M. le duc de Cossé qui, comme gou-

verneur de Paris, les a introduites chez le Roi ; les deux battants se sont ouverts. Sa Majesté s'est présentée à la porte de son appartement, et l'une d'elles, ayant son compliment écrit sur son éventail l'a lu, et suppléé ainsi adroitement à son défaut de mémoire. Il est sans contredit le meilleur qu'on ait encore fait, et il serait difficile d'en composer un autre aussi bon dans sa brève simplicité. Il mérite d'être rapporté.

Sire,

« Si le ciel devait un fils à un Roi, qui regarde
« son peuple comme sa famille, nos prières et
« nos vœux le demandaient depuis longtemps ;
« ils sont enfin exaucés. Nous voilà sûrs que nos
« enfants seront aussi heureux que nous ; car cet
« enfant doit vous ressembler. Vous lui apprendrez,
« sire, à être bon et juste comme vous.
« Nous nous chargerons d'apprendre aux nôtres
« comme il faut aimer et respecter son Roi. »

Ces poissardes, les représentantes du peuple, étaient habillées en noir. Elles ont été traitées par le Roi, qui, suivant l'étiquette, leur a fait servir à dîner.

Le compliment fini, Sa Majesté n'a pu s'empêcher de rire d'une telle cérémonie, et celle qui

haranguait, sans se décontenancer, a ri aussi avec une grande franchise.

6 novembre 1781. — Le délire patriotique pour la naissance d'un Dauphin, loin de se ralentir, ne fait que s'accroître par la fermentation générale. Les femmes le manifestent jusque dans la frivolité de leurs modes. Elles portaient, il y a quelque temps, au lieu de diamants aux oreilles ou dans les cheveux, des médaillons au col; ensuite elles y ont substitué des *Jeannettes*, c'est-à-dire des croix d'or, comme en ont les femmes de la campagne, bientôt enrichies de diamants superbes. Aujourd'hui c'est un dauphin qui a pris la place de ce signe de notre religion.

Enfin les broderies à la mode pour les souliers sont un nœud à quatre rosettes, surmonté d'une couronne dont le centre est occupé par un Dauphin : au-dessus est écrit en lettres d'or *Vive le Roi !* au milieu *Vive la Reine !* et au-dessous *Vive monseigneur le Dauphin !*

8 novembre 1781. — MM. de l'Église de Paris, suivant le privilège qu'ils en ont, ont été dimanche passé en députation pour complimenter le Roi et la famille royale. Elle était composée

de douze chanoines, le doyen compris, tous en longue soutane. L'usage est que M. l'archevêque de Paris s'y joigne; mais, malgré sa présence, c'est toujours le doyen qui porte la parole; cette fois M. de Beaumont n'a pas jugé à propos d'en être.

Ils ont été aussi chez M. le Dauphin, et madame de Marsan les a invités d'approcher du berceau et de contempler de plus près cet auguste enfant, dont on a déjà pris toutes les dimensions. Il pèse 13 livres et a 22 pouces de long. Sa nourrice se nomme madame Poitrine; c'est une paysanne qui s'est évertuée d'elle-même, qui est venue à Paris avec son mari, et se sentant les qualités requises, s'est tellement démenée et fait connaître, qu'elle a été acceptée. Elle a continuellement auprès d'elle une *gardienne du ventre* qui ne la quitte point, même lorsqu'elle va à la garde-robe, et rend compte à la Faculté de l'état de la santé de la nourrice, afin que, s'il lui survenait quelque dérangement, elle pût être remplacée sur-le-champ par une autre de celles toujours en réserve pour ces cas éventuels. Cette paysanne, malgré son assurance, a cependant l'air encore assez embarrassé de se voir en pareil lieu, et du rôle qu'elle y joue. Elle venait de

quitter ses habits de village et de se vêtir suivant le costume de sa place.

Tels sont les détails dans lesquels madame de Marsan a bien voulu entrer avec MM. de l'Église de Paris, comme très-précieux, concernant une tête aussi chère.

Ces députés ont aussi été chez tous les ministres et ont dîné chez M. le grand aumônier, qui les avait fait inviter avec le plus grand cérémonial.

13 novembre 1781. — Quelqu'un, indigné du déluge de madrigaux fades occasionnés par la naissance de M. le Dauphin, a enfanté à cette occasion l'impromptu suivant. Il apostrophe le nouveau-né.

Prince, dont dépendront un jour nos destinées,
 Longtemps Dauphin et longtemps Roi,
 Puisses-tu vivre autant d'années
 Qu'on a fait et fera de mauvais vers pour toi!

16 novembre 1781. — Il a fallu une négociation pour déterminer les harengères ou dames de la halle à aller à Versailles remplir leur mission d'usage. Elles avaient été attrapées la dernière fois au dîner qu'on leur avait donné, et de mau-

vais plaisants avaient glissé dans des tourtes ou pâtés des choses peu comestibles, ou des choses malhonnêtes. On les a rassurées à cet égard, et en effet on les a traitées magnifiquement. Elles étaient au nombre de cent-vingt. On assure que les princes de la maison royale ont voulu les voir à table et se sont beaucoup amusés de leur joie bruyante.

Le Roi s'est en effet fait porter la serrure mystérieuse; à l'instigation de quelques courtisans prévenus, il a essayé d'en découvrir lui-même le ressort. On y conduisit adroitement Sa Majesté, et elle fut si contente de cette galanterie, qu'elle donna 30 louis de sa poche au corps des serruriers.

On parle encore des ramoneurs, qui avaient porté pour chef-d'œuvre de leur art, ou marque caractéristique de leurs occupations, une cheminée fort jolie et assez vaste pour que l'un d'eux y soit entré et ait chanté une chanson analogue aux circonstances et très-gaie.

C'est madame la princesse de Guémené qui, comme gouvernante des enfants de France, est chargée de distribuer l'argent à toutes les corporations.

22 novembre 1781. — M. le comte de Maurepas

est mort hier au soir sur les onze heures. Lorsqu'on en vint porter la nouvelle au Roi, Sa Majesté se couchait. M. le duc d'Estissac, grand maître de sa garde-robe, intime ami du défunt, ne put s'empêcher de se livrer à une exclamation vive, dont il s'excusa auprès du Roi qui lui dit : « Si vous faites une grande perte, j'en fais une bien plus grande. »

Le Roi devait aller aujourd'hui à Brunoy où Monsieur avait fait préparer une fête pour recevoir son auguste frère. Sa Majesté lui a fait dire qu'elle n'irait pas le voir ce jour-ci ; elle n'a point chassé, et elle est dans une douleur profonde.

Sa Majesté a ce matin envoyé complimenter madame de Maurepas, qui lui a répondu qu'elle faisait une perte irréparable, celle d'un mari avec qui elle avait vécu cinquante-cinq ans sans s'être quittés d'un jour ; qu'il lui laissait une fortune considérable , mais que rien ne pouvait adoucir sa douleur que les bontés de Sa Majesté.

Comme M. le comte de Maurepas était logé au château d'où l'on expulse les morts dès le premier instant, Madame de Maurepas avait prévenu le Roi et avait demandé un répit de six heures qui lui avait été accordé ; en même temps ne pouvant se dissimuler la fin prochaine de son mari, elle

avait donné ordre qu'on tint à l'Ermitage un appartement bien chaud et un lit tout prêt à être bassiné et à recevoir le cadavre lorsqu'il arriverait : en effet, il a été transporté dans sa robe de chambre et en chaise à porteurs ; et, tout ce cérémonial rempli, la comtesse est partie vers les onze heures du matin aujourd'hui, pour se rendre à Paris.

L'Ermitage est un château de plaisance bâti dans le parc de Versailles pour madame de Pompadour et que Louis XVI a donné à vie au comte et à la comtesse de Maurepas.

Le corps doit être présenté demain à Notre-Dame de Versailles, sa paroisse, et transféré de là dans un corbillard à Saint-Germain-l'Auxerrois, où est la sépulture des Pontchartrain.

Comme tout le monde ne regrette pas la perte de ce ministre, dès aujourd'hui il a couru dans Versailles et à Paris le distique suivant :

O France, applaudis-toi, triomphe de ton sort,
Un Dauphin vient de naître, et Maurepas est mort.

24 novembre 1781. — Mademoiselle Contat de la Comédie-Française, se flattant qu'un grand prince avait des vues sur elle, enorgueillie de cette con-

quête, avait quitté M. de Maupeou qui la comblait de biens. Cependant ne trouvant pas que ce prince répondît aux vues de haute fortune auxquelles elle s'était portée, pour exciter sa générosité, elle se permit une petite ruse. Elle fit fabriquer sur un papier timbré une assignation pour payer une somme de 10,000 livres, et la laissa, comme par oubli, sur la cheminée. Son Altesse Royale arrive, voit ce papier et veut le lire; la comédienne fait semblant de l'en empêcher et de ne céder qu'à regret à la curiosité de l'auguste amant. Le prince lui dit qu'elle a tort, qu'il se charge de la dette et emporte l'assignation.

Le lendemain il lui envoie un arrêt de surséance pour un an. On ne doute pas que cette plaisanterie ingénieuse, et digne punition de la supercherie, n'ait été suivie de quelque cadeau consolateur, mais qui n'a pu la dédommager du regret de voir sa cupidité démasquée et frustrée. Elle a voulu retourner à M. de Maupeou, qui lui a répondu qu'il était trop tard. Heureusement sa figure et son état lui feront trouver bientôt quelque autre dupe.

Vraisemblablement c'est ce qui empêchera le prince de reconnaître l'enfant qu'elle vient d'avoir et dont elle est en couche.

8 décembre 1781. — Les gens les plus prévenus commencent à regretter M. de Maurepas pour le crédit qu'il avait sur l'esprit du Roi et des princes de la maison royale, pour son esprit de conciliation à la cour, lorsqu'il s'y élevait quelque nuage. On se rappellera toujours la manière noble et sublime dont il répondit à M. le comte d'Artois qui, témoignant de l'éloignement pour quelques actes de soumission à Sa Majesté, lui demanda avec humeur : « Après tout, que le Roi peut-il me faire ? — Monseigneur, il peut vous pardonner. »

15 décembre 1781. — Depuis quelque temps on parle de couplets abominables sur la cour, en forme de noëls, où l'on n'épargne pas, dit-on, les personnages les plus respectables et les plus augustes. On est à la recherche du poëte qui s'est permis les horribles calomnies dont ces couplets sont remplis.

20 décembre 1781. — Les abominables noëls annoncés sont devenus à la fois l'entretien et l'exécration de tout Paris ; indépendamment des calomnies sacrilèges qu'ils contiennent, on ajoute que le faire même en est détestable, et qu'ils sont à la fois maussades, orduriers, dégoûtants.

22 décembre 1781. — Outre les couplets abominables dont on a parlé, on assure qu'il existe un libelle plus sacrilège encore, s'il est possible. On l'attribue à M. Jacquet et voici une anecdote fort extraordinaire à cet égard : Le mercredi 12 de ce mois, au café du Caveau, un quidam dit publiquement : « Messieurs une grande nouvelle dont je suis certain, c'est qu'hier le sieur Jacquet a été exécuté à la Bastille, comme coupable du crime de lèse-majesté au second chef, et auteur du libelle qui court contre la Reine. » Ce propos, tenu devant beaucoup de monde, causa une consternation générale et n'eut aucune suite. On ne dit point que l'auteur en ait été arrêté, comme on le craignait pour lui.

Cette anecdote s'est répandue depuis, et voici comme on en rapporte les détails. Le sieur Jacquet a été lieutenant particulier du bailliage de Lons-le-Saulnien en Franche-Comté. Il a été obligé de se défaire de sa charge ; il est venu à Paris, où il passait pour un mauvais sujet. Il s'est trouvé impliqué d'une manière peu honnête dans l'affaire du marquis de Saint-Pierre. En outre, il se mêlait de la librairie étrangère ; il vendait des livres prohibés, et prétendait à cet égard avoir une mission particulière du gouvernement. Il faisait frés

quemment des voyages en pays étrangers, et l'on sait qu'en Hollande il passait pour un espion. Il y a quelques mois qu'il instruisit M. le comte de Maurepas qu'on imprimait en Angleterre le libelle en question, et il s'offrit d'aller en retirer tous les exemplaires. Il reçut en conséquence cette mission et revint avec sa découverte. Peu après il prétendit qu'il n'avait pas tout et qu'il en restait; il toucha encore de l'argent et eut ordre de ne rien épargner pour qu'il n'en restât pas vestige. Il revint; mais dans les exemplaires qu'il rapporta et qu'il n'avait pas examinés, il se trouva le manuscrit de l'ouvrage écrit de sa propre main; d'où l'on eut lieu de l'en croire l'auteur. On veut que son forfait ait été constaté juridiquement par une commission sourde, et qu'il ne soit resté aucun doute qu'il l'avait composé et envoyé au sieur **Morande**, avec lequel il s'entendait. Voilà tout ce qu'on a pu recueillir de plus vraisemblable sur cette aventure obscure et difficile à bien démêler, mais qu'on ne peut guère regarder comme tout à fait dénuée de fondement.

22 décembre 1781. — Des courtisans racontent que M. le comte d'Artois ayant envoyé son fils M. le duc d'Angoulême, rendre ses devoirs à M. le

Dauphin, il lui avait demandé au retour comment il l'avait trouvé. Ce prince lui ayant répondu avec l'ingénuité d'un enfant : « Bien petit. — Mon fils, vous le trouverez bien grand dans quelque temps, » lui répliqua-t-il.

27 décembre 1781. — Il devait y avoir aujourd'hui appartement et banquet à Versailles en réjouissance de la naissance du Dauphin. Madame la comtesse d'Artois n'étant pas encore bien rétablie de la fièvre qu'elle a eue il y a près de deux mois, s'est trouvée pendant la nuit dans un état si critique et si dangereux qu'elle a désiré être administrée. Elle a en effet reçu tous les sacrements à deux heures du matin, et, au lieu des fêtes auxquelles on se préparait, on a ordonné les prières de quarante heures. Cette nouvelle a répandu une consternation générale dans la capitale.

30 décembre 1781. — Madame la comtesse d'Artois va mieux, et l'on espère que les plaisirs de Versailles différés n'en seront que plus vifs. La cour et la ville se sont également intéressées pour cette princesse. Le compte qu'on lui a rendu de cet attachement a dû la soulager dans ses maux ; mais ce qui y a surtout contribué, c'est l'affection

vraiment conjugale de son auguste époux ; l'excellence de son cœur s'est manifestée en cette occasion, et il a rendu à la malade les soins les plus tendres, les plus constants et les plus recherchés. Elle s'est écriée dans sa joie, qu'elle était bien sûre jusque-là d'en être aimée, mais non à ce point et jusque dans cet état triste et repoussant.

31 décembre 1781. — Mademoiselle Contat qui, malgré tout ce qu'on a dit, a captivé assez M. le comte d'Artois pour en concevoir un fruit, après être accouchée d'un garçon, a reparu à la Comédie, et joué il y a quelques jours. On assure cependant que le prince n'a pas voulu le reconnaître.

2 janvier 1782. — Les journalistes de Paris donnaient depuis quelques jours le bulletin de madame la comtesse d'Artois et y avaient joint celui de Madame. Le 30 décembre, il portait à la fin du meilleur état de Son Altesse Royale annoncé : *Madame a senti son enfant remuer, ce*

qui était confirmer les soupçons de grossesse dont on parlait depuis quelque temps.

Il paraît que c'était un tour qu'on avait joué aux journalistes, et que le bulletin s'est trouvé fictif. Ils ont été réprimandés de l'avoir inséré, et il leur a été fait défense vraisemblablement de parler des personnes de la famille royale ; car ils ont brusquement cessé de rendre compte du meilleur état de la comtesse d'Artois.

On juge avec douleur de cette anecdote, que la grossesse de Madame n'est point vraie, et toutes les apparences à cet égard s'évanouissent encore.

4 janvier 1782. — Ce sont aujourd'hui deux personnages de l'espèce la plus chère et la plus précieuse qui concourent à avoir ou à conserver la confiance du Roi. Madame Adélaïde, d'une part, tante de Sa Majesté, en qui elle a beaucoup de confiance, et qui dans le temps ne contribua pas peu au rappel et à la faveur du comte de Maurepas, désirerait garder le même crédit sur l'esprit de son neveu, et le diriger au bien qu'elle cherche par-dessus tout. La Reine, qui, à tant de titres, mérite l'oreille de son auguste époux, a la délicatesse de ne vouloir partager avec personne une intimité qu'elle se flatte de mériter

exclusivement, et par son zèle pour l'État, et par son attachement pour le Roi, et par la pureté de ses vues. On croit que le monarque, consultant l'une et l'autre, suivant les circonstances, les écouterait séparément, et après les avoir entendues, se dirigerait par sa propre sagesse, et choisirait dans la droiture de son cœur.

14 janvier 1782. — Il y a eu appartement hier à Versailles, jeu et banquet, ce qui a d'abord occasionné une dispute d'étiquette entre les gardes du corps de Monsieur et ceux du Roi : ils ont accompagné Madame jusque chez le Roi. Les gardes du corps par respect ne s'y sont pas opposés ; mais ils en ont rendu compte aux officiers-majors, et le capitaine des gardes en ayant porté ses plaintes à Sa Majesté, elle a décidé qu'ils ne pouvaient se trouver en fonction dans son intérieur.

Du reste, tout ce gala a été fort triste ; on s'est plaint que la galerie était mal éclairée, ce qui ne faisait pas ressortir convenablement la richesse des habillements des seigneurs et dames de la cour, dont plusieurs avaient fait des dépenses excessives et gênantes pour briller. On cite entre autres madame de Matignon, qui, ne pouvant

payer sa robe argent comptant, l'a achetée pour une rente viagère de 600 livres.

15 janvier 1782. — Le duc de Chartres, qui aime sans doute à ne rien faire comme un autre, vient d'instituer gouverneur des princes ses enfants madame la comtesse de Genlis; cette innovation sans exemple a révolté M. le chevalier de Bonnard, qui était sous-gouverneur, et il a donné sa démission.

On raconte que M. le duc de Chartres étant allé, suivant l'usage, prendre les ordres du Roi à cet égard, Sa Majesté, à cette nouvelle, avait fait un moment de réflexion, puis lui avait dit : « J'ai un Dauphin, Madame pourrait être grosse, M. le comte d'Artois a plusieurs princes... vous pouvez faire ce que vous voudrez; » et lui avait tourné le dos.

En conséquence, les jeunes princesses ayant eu la rougeole, madame la duchesse de Chartres s'est enfermée avec elles, et madame de Genlis est restée avec les princes.

On fait la plaisanterie de nommer dans le public M. de la Harpe pour sous-gouvernante, parce qu'il est soupçonné correcteur et auteur des comédies de cette dame.

Les fêtes de Paris sont absolument décidées pour le lundi 21 et le mercredi 23. En conséquence, on ne cesse de s'occuper des mesures nécessaires pour y mettre l'ordre, la décence et la circulation convenables.

Beaucoup de gens d'abord ont critiqué ces fêtes mêmes; ils ont cru que la ville aurait fait plus sagement de mettre en œuvres de charité les millions qu'elle doit dépenser en spectacles frivoles. M. le prévôt des marchands s'excuse en ce qu'ayant demandé au Roi si Sa Majesté voulait que la ville donnât des fêtes à l'occasion de l'heureux événement de la naissance du Dauphin, l'auguste père, dans l'excès de la joie, avait répondu : « Sans doute, et les plus brillantes; » ce qui devenait un ordre. On sait bien que depuis le monarque s'est repenti de cet acquiescement; mais la Reine étant instruite de ces fêtes, s'y attendant et les désirant avec ardeur, il a craint de lui donner le déplaisir de les voir supprimer ou diminuer.

On a critiqué encore l'emplacement, la forme et le temps de ces fêtes. Quant à l'emplacement, l'usage étant que le Roi vînt dans la maison commune, il n'était guère possible de le déplacer pour lui faire voir ailleurs le spectacle qu'on lui préparait. Quant à la forme, il a fallu se conformer

au plan des architectes, qui, jaloux de briller, ont voulu faire quelque chose d'extraordinaire et de neuf. A l'égard de la saison, il n'était guère possible de reculer plus loin, connaissant l'impatience de la Reine qui, sur quelques représentations faites à cet égard, avait demandé si lorsqu'on donnait des fêtes en réjouissance de la naissance d'un Dauphin, il fallait attendre que le nouveau-né pût les voir et y danser.

21 janvier 1782. — Malgré la dépense énorme faite pour décorer l'hôtel de ville, pour l'augmenter et suppléer par la magnificence des ornements à la petitesse du local, les gens de goût trouvent le nouvel édifice et ses divers accompagnements mesquins, au milieu de toute leur richesse. Quoi qu'il en soit, c'est aujourd'hui que la cérémonie doit avoir lieu. La terrible étiquette a déjà occasionné bien des représentations au Roi.

1° Les frères de Sa Majesté voulaient venir *in fiocchi*, et conséquemment accompagnés de leurs gardes, ce qui étant contraire à la dernière décision, on n'a trouvé d'autre tournure pour leur sauver ce désagrément que de faire conduire ces princes par le Roi et dans son carrosse.

2° M. le duc d'Orléans a représenté au Roi, au nom des autres princes du sang, que n'ayant point été priés du repas, et seulement invités de se trouver à l'hôtel de ville, ils suppliaient Sa Majesté de trouver bon qu'ils n'y allassent pas. On assure que le Roi les a laissés maîtres de faire ce qu'ils voudraient. Leur difficulté vient de ce que, dans ces cérémonies, ils prétendent devoir manger avec la famille royale, et que celle-ci n'admet que les princes qui la composent.

3° Les ducs se sont trouvés scandalisés de n'avoir pas été invités différemment que la haute noblesse, et la haute noblesse a dit que si l'on mettait quelque différence entre elle et eux, elle ne s'y trouverait pas. Il paraît que celle-ci l'a emporté.

4° Il n'est pas enfin jusqu'à la chambre qui a fait des contestations et exigé une décision du monarque. Celle dont les fonctions ont fini au 1^{er} janvier a prétendu que la naissance du Dauphin, objet des fêtes, ayant eu lieu durant leur service auprès du Roi, c'était à eux à accompagner leur maître en cette occasion : ceux du service actuel n'ont pas voulu cesser leurs fonctions, et ils ont en effet gagné leur procès.

22 janvier 1782. — La fête annoncée a eu lieu hier, et malgré les apparences du plus mauvais temps, la journée a été beaucoup plus belle qu'on n'aurait osé l'espérer. La Reine est venue avec un cortège peu nombreux, mais radiuse elle-même. Elle avait dans son carrosse madame Elisabeth, madame Adélaïde, madame la duchesse de Bourbon, mademoiselle de Condé, madame la princesse de Conti, madame la princesse de Lamballe. Après avoir été à Notre-Dame et à Sainte-Geneviève, elle s'est rendue à l'hôtel de ville, où étaient rassemblés pour la recevoir les seigneurs et dames qui ne l'avaient point accompagnée, et pour y attendre l'arrivée du Roi.

On leur a servi une table de soixante-dix-huit couverts, où il n'y avait que le Roi et ses deux frères en hommes, du reste la Reine, les princesses et femmes de la cour.

Les autres tables ont été fort mal servies, non à défaut de victuailles, mais par le peu d'intelligence de ceux qui présidaient aux distributions. Les ducs et pairs, entre autres, ont dîné avec du beurre et des raves, parce que Sa Majesté ayant sorti de table promptement, il a fallu lever toutes les tables. Du reste, on peut juger de la profusion

de ce jour par la viande de boucherie seule, dont il a été consommé 102,000 milliers (1).

24 janvier 1782. — Le bal qui a eu lieu cette nuit à la ville était détestable par la difficulté d'y aborder en voiture, malgré toutes les précautions prises à cet effet; pour la cohue immense qui s'y est trouvée en plus grand nombre que n'en pouvait contenir la superficie de l'hôtel, enfin, pour l'espèce de monde, dont la plus vile canaille de Paris faisait une très-grande partie. Le Roi et la Reine ont d'abord soupé au Temple très-gaiement et se sont ensuite rendus à la fête. La Reine s'est habillée chez le sieur Buffaut, le trésorier de la ville, et est de là entrée au bal au milieu d'une quarantaine de femmes de la cour. Leurs Majestés se sont trouvées elles-mêmes si pressées, que la Reine a crié un moment : « J'étouffe, » et que le roi a été obligé de se faire place à coups de coude. Malgré cela, ils ont paru s'amuser.

(1) Je conserve ce chiffre, quelque extravagant qu'il soit; il y a certainement quelques zéros de trop.

26 *janvier* 1782. — On compte déjà trois personnages arrêtés et détenus prisonniers, relativement à l'ouvrage intitulé, dit-on aujourd'hui, *Vie d'Antoinette* : savoir ce Jaquet dont on a parlé, un libraire nommé Costar, très-connu et ayant déjà fait banqueroute, et un M. de Marcenay, homme du monde, mais libertin et mauvais sujet.

29 *janvier* 1782. — La Reine répugnant à venir aux bals de l'Opéra dans la nouvelle salle des boulevards, ils ont été transférés au château des Tuileries, à celle où joue aujourd'hui la Comédie-Française.

30 *janvier* 1782. — C'est aujourd'hui que doit enfin avoir lieu à Versailles le bal des gardes du corps, qui sera d'abord paré, et ensuite masqué. Il se donnera dans la nouvelle salle d'Opéra décorée particulièrement pour cette fête. On a fait hier la répétition de l'illumination, qui a produit le meilleur effet et enchanté tous les gens de goût appelés à ce spectacle.

31 *janvier* 1782. — Ce qu'on rapporte du bal

des gardes du corps en donne la plus haute idée ; jamais fête n'a été si brillante ni si bien ordonnée : tout s'y est passé avec la plus grande décence, avec une politesse rare et soutenue depuis le commencement jusqu'à la fin. En voici les anecdotes principales :

M. de Presy, un des majors de cour et le plus ancien des gardes du corps, devant avoir l'honneur de danser avec la Reine, suivant un ancien usage, Sa Majesté lui a permis de faire la révérence du menuet avec elle ; on en est resté là, et l'on est passé aux contredanses. Entre les huit gardes du corps nommés pour faire les honneurs du bal, la Reine a choisi M. de Mouret, qui, intimidé d'abord, a vu la souveraine le rassurer avec bonté. A la fin il a reconduit Sa Majesté à sa place, et elle lui a remis sur son chapeau un paquet où s'est trouvée une boîte d'or dans laquelle était un brevet de colonel.

Un particulier s'étant immiscé de danser à une des trois contredanses où était la Reine, le Roi, quoiqu'il ait la vue basse, l'a fort envisagé et ne le reconnaissant point pour lui avoir été présenté, a chargé le prince de Poix de vérifier le fait. Le quidam a répondu qu'il était le comte de Luçon, capitaine à la suite du régiment de Champagne,

que n'étant point colonel, il ne pouvait encore être présenté; mais qu'il était fait pour l'être. Sa Majesté a ordonné en conséquence à M. de Ségur qu'il eût à le faire partir incessamment pour son régiment. Par une imprudence rare, ce même aventurier a eu celle de se trouver aussi au bal masqué sans l'être, en sorte que le prince de Poix n'a pu s'empêcher de lui témoigner sa surprise de le rencontrer encore là, malgré la liberté que tout le monde avait d'y être à cet instant.

M. le prévôt des marchands étant venu badauder au bal masqué, un masque lui a dit qu'il faisait bien de se trouver en pareil lieu pour apprendre à donner des fêtes.

4 février 1782. — On assure que le Roi a été si content de la fête de MM. les gardes du corps, qu'il se propose d'en donner une pareille à M. le comte et à madame la comtesse du Nord (1) lorsqu'ils viendront en France. En at-

(1) Le prince qui fut plus tard le czar Paul I^{er} et sa femme Dorothée-Sophie-Augusta, princesse de Wurtemberg.

tendant, pour qu'il ne manquât rien à la première, on y a distribué aussi des couplets, et voici un impromptu à la Reine qui doit la flatter infiniment :

Le ciel de tous ses dons, aimable souveraine,
Fut envers vous si libéral,
Que quand vous ne seriez pas Reine,
On vous proclamerait par choix reine du bal.

On a fait aussi un calembour sur M. le comte de Luçon. Comme ce qui le fit remarquer du Roi, c'est qu'il n'était pas dans le costume brillant des autres danseurs, on dit qu'il va avoir un procès avec son tailleur, parce qu'il lui avait demandé un habit de bal, et qu'il ne lui a apporté qu'un habit de *chasse*.

26 février 1782. — Le libelle effroyable contre la Reine, dont on a parlé, et d'autres du même genre, ont déterminé le gouvernement à faire un effort à ce sujet et à sacrifier de l'argent, ce qui répugnait beaucoup : avec ce secours on a remonté à la source, et l'on a réclamé l'assistance des gouvernements étrangers; on a fait des recherches dans toutes les imprimeries suspectes de Hollande et d'Allemagne; on a enlevé tout ce

qui méritait de l'être, et l'on a fait même arrêter les libraires qui se hasardaient à venir en France pour y introduire leurs marchandises; on les a fait condamner à de grosses amendes. En les ruinant de fond en comble, on s'est persuadé que ce serait le meilleur moyen de les punir et de les empêcher de récidiver.







